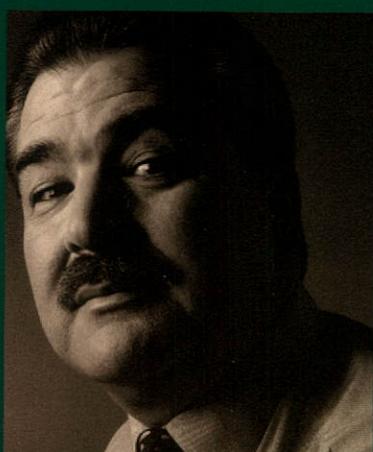


Trust National

Rapport annuel 1994

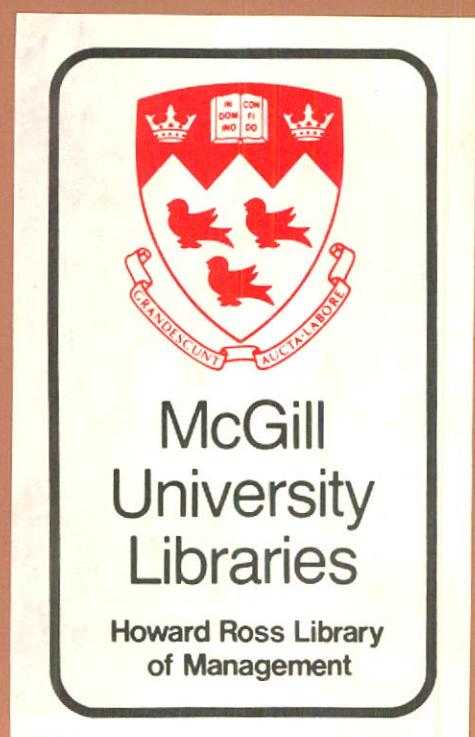


Trustco National inc. est une société de portefeuille ouverte pour un groupe d'entreprises de prêts et de fiducie dont l'actif propre s'élève à 15,9 milliards de dollars et l'actif sous gestion à 41,9 milliards de dollars.

La principale société de Trustco National est la Compagnie Trust National, dont les origines, par le biais de ses sociétés devancières, remontent à 1844. Le mandat de la Société est de contribuer à la sécurité et au succès financiers de ses clients en établissant des relations durables fondées sur le sens des valeurs, la confiance et une profonde compréhension de leurs besoins.

Le Trust National fournit des services de placements fiduciaires aux particuliers et des services financiers diversifiés aux entreprises et aux particuliers par l'entremise d'un réseau de plus de 190 succursales et de guichets automatiques stratégiquement situés dans tout le pays. La Société compte plus de 4 000 employés.

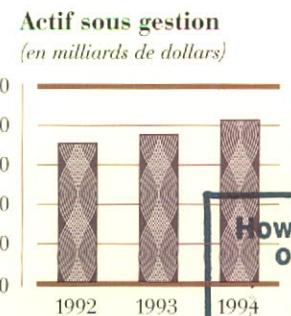
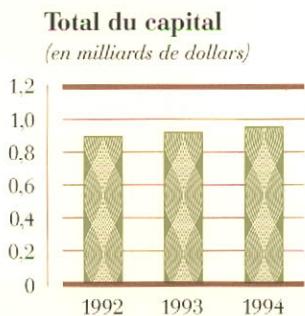
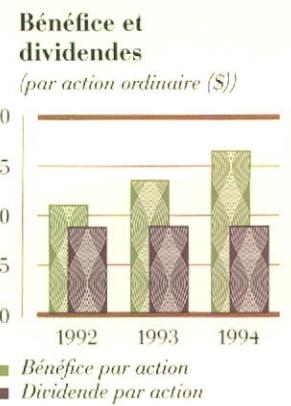
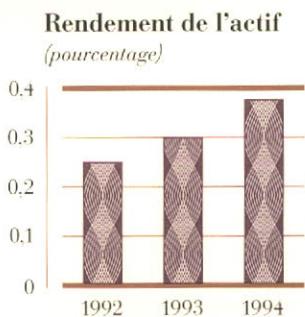
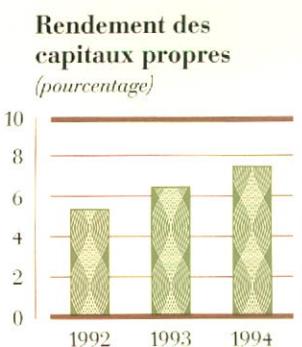
- 1 Points saillants financiers
- 2 Message du président aux actionnaires
- 5 Revue de l'exploitation
- 19 Revue financière



X

*Points
saillants
financiers*

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)	1994	Augmentation (diminution) en %	1993	Augmentation (diminution) en %	1992
Résultats de l'exercice					
Bénéfice net	57 734 \$	21,3	47 597 \$	21,2	39 287 \$
Bénéfice net par action ordinaire	1,64	20,6	1,36	19,3	1,14
Dividendes versés par action ordinaire	0,88	0,0	0,88	0,0	0,88
Situation en fin d'exercice					
Total du capital	964 287 \$	4,1	925 977 \$	2,5	903 655 \$
Total des éléments d'actif non sectoriels	15 887 898	0,4	15 825 105	(4,5)	16 566 546
Actif sous gestion	41 899 777	10,2	38 024 890	5,0	36 217 509
Ratio du capital (Ratio BRI)					
Catégorie 1	8,62 %		8,07 %		6,81 %
Catégorie 2	1,82 %		2,03 %		1,80 %
Total	10,44 %		10,10 %		8,61 %



*Message du
président aux
actionnaires*

L

e Trust National a continué d'améliorer son bénéfice en 1994. Pour l'exercice, le bénéfice net a augmenté de 21,3 % pour atteindre 57,7 millions de dollars ou 1,64 \$ par action comparativement à 47,6 millions ou 1,36 \$ par action un an plus tôt.

La qualité de notre portefeuille de prêts s'est considérablement améliorée durant l'exercice alors que les prêts non productifs nets ont baissé à 1,48 % du total des prêts impayés. Les provisions pour pertes sur prêts ont fléchi à 35,7 millions de dollars, soit une baisse de 55,3 %.

L'avoir des porteurs de nos actions ordinaires se chiffre à 776,0 millions de dollars, traduisant une augmentation de 27,3 % au cours des cinq derniers exercices. Il s'agit d'un exploit remarquable compte tenu des récentes difficultés économiques.

La solidité financière du Trust National, évaluée selon les normes internationales en matière de capitalisation, hisse la Société au rang des premières institutions financières canadiennes. Notre forte capitalisation nous assure une base solide qui nous permet de triompher de l'incertitude économique. Elle nous permet également de saisir l'occasion de faire de nouvelles affaires, comme l'acquisition de Cassels Blaikie & Co. Limited l'an dernier et de certains éléments d'actif et de passif de The Dominion Trust Company et de Inland Trust and Savings Corporation Limited. Finalement, et plus important encore, elle nous permet de continuer à réinvestir dans la Société en vue de solidifier notre situation concurrentielle.

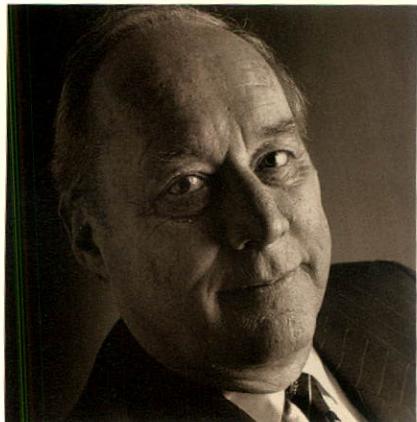
Le milieu dans lequel nous oeuvrons fait de plus en plus l'objet de litige. Par conséquent, nous avons vu grimper le nombre de poursuites judiciaires dans lesquelles nous sommes impliqués ainsi que les montants des réclamations. Bien que nous défendions vigoureusement nos intérêts en ce qui concerne ces diverses questions, la Société demeure fidèle à sa politique de longue date, à savoir établir des réserves qu'elle juge prudentes à l'égard des frais juridiques et des frais qui s'y rapportent.

Tout en allant de l'avant, nous continuons de perfectionner l'orientation de nos activités. Notre succès futur repose sur notre capacité de fournir à nos clients, de manière assidue, des services de gestion de placements ainsi que des services bancaires et fiduciaires de qualité tout en améliorant l'efficience de notre exploitation.

Le changement démographique au Canada qui tend vers une population vieillissante ainsi que la transmission considérable de biens entre les générations contribuent à accroître la demande des clients pour les services de gestion de placements et de fiducie – points forts traditionnels du Trust National.

Le Trust National doit essayer avant tout de satisfaire aux besoins de ses clients. Nous gardons toujours à l'esprit que notre capacité d'écouter et de répondre aux exigences de nos clients est la clé de notre succès.

Notre priorité est d'établir des liens durables et à valeur ajoutée avec nos clients au fur et à mesure que nous les aidons à satisfaire leurs besoins en matière d'investissement et d'emprunt. À cette fin, nous devons nous efforcer



d'offrir des services bancaires et de crédit aux clients qui en sont à créer leur fortune en vue d'offrir à ces mêmes clients des services de gestion de placements et de fiducie lorsqu'ils en seront à préserver leur fortune.

Les activités de gestion de placements de Cassels Blaikie seront transférées à un nouvel établissement qui s'appellera Cassels Blaikie Investment Management Limited afin d'ajouter des services de gestion de portefeuille aux activités fiduciaires du Trust National.

Compte tenu de l'évolution constante des services financiers et dans le but d'améliorer le service à la clientèle, nous utilisons nos ressources en capital pour rénover et réinstaller nos succursales existantes plutôt que d'agrandir notre réseau actuel de succursales.

Bien que nous opérons à l'échelle du Canada, nous comptons concentrer nos efforts dans certaines régions plutôt que d'essayer de nous infiltrer dans toutes les régions du pays.

Pour accroître notre capacité de fournir à nos clients de meilleures données, nous investissons dans la fine pointe de la technologie en informatique. En 1995, nous présenterons un nouveau système fiduciaire qui améliorera considérablement notre service à la clientèle.

Avant la mise en service complète de ce nouveau système, les charges d'exploitation seront touchées par les frais de transition qui sont liés au maintien des deux systèmes. Toutefois, d'ici 1996, notre investissement technologique devrait se traduire par une amélioration du service à la clientèle et par un accroissement des revenus et de la productivité.

En 1995, nous continuerons à mettre l'accent sur le contrôle des dépenses, plus particulièrement sur les charges d'exploitation qui n'entraînent pas d'intérêt.

Nous nous efforçons toujours de former nos employés et de fournir toutes les occasions de perfectionnement professionnel possibles pour les aider à servir nos clients. Grâce au calibre de notre personnel, nous pourrons continuer à relever les défis lancés par nos concurrents. Au nom du conseil d'administration, j'aimerais remercier tout le personnel du Trust National du dévouement envers la clientèle qu'il démontre avec professionnalisme et distinction.

Nous avons été profondément attristés par le décès de John Girdlestone Hungerford le 17 novembre 1994. Figure dominante et personne remarquable, M. Hungerford s'est joint au Trust National en 1929. Il a été président de la Société à partir de 1954 avant d'assumer le poste de président du conseil en 1964. Bien qu'il ait quitté la présidence du conseil en 1972, il est demeuré président honoraire jusqu'en 1977.

M. Hungerford a conservé un intérêt prononcé pour les affaires de la Société de même que son bureau au One Financial Place jusqu'à son décès. Sa présence sera vivement regrettée par ses nombreux amis et collègues du Trust National.

Nous avons également été touchés par le décès de Douglas Bell et de Ross Clarkson durant l'année. M. Bell était administrateur depuis 1981. M. Clarkson a été administrateur du Trust National de 1967 jusqu'à sa retraite en 1993.

M. Victor MacLean, membre du conseil d'administration du Trust National depuis 1969, s'est retiré du conseil pour poursuivre d'autres engagements. Nous remercions M. MacLean de ses nombreuses années de service. M. Rowland Fleming, ancien président et chef de la direction du Trust National, a démissionné de son poste d'administrateur. Il se joindra à l'équipe de la Bourse de Toronto en janvier 1995 et nous lui souhaitons les meilleures chances de succès.

Pendant l'année, l'honorable Barbara McDougall, Brock Smith et Manon Vennat ont été nommés membres du conseil d'administration.

En juin, j'ai eu l'honneur d'être nommé président et chef de la direction du Trust National. J'aimerais remercier personnellement tous les administrateurs et employés de la Société de l'aide et de l'appui extraordinaires qu'ils m'ont démontrés durant l'année dernière.

Depuis sa création, le Trust National s'est acquis une réputation et est maintenant reconnu pour sa gestion prudente et son haut degré de professionnalisme. Je suis bien décidé à préserver ces valeurs et à maintenir intacte la santé financière de la Société.

Le Trust National jouit d'une réputation enviable d'excellence et de rendement. Nous envisageons l'année 1995 avec assurance et continuons de déployer tous les efforts voulus pour offrir un service de la plus haute qualité à nos actionnaires.

Le président et chef de la direction,

A handwritten signature in brown ink, appearing to read "J. Christopher Barron".

J. Christopher Barron

Le 5 décembre 1994

Revue de l'exploitation

Les besoins financiers de nos clients varient naturellement au cours de leur vie et englobent l'épargne, l'emprunt et l'investissement. Au Trust National, nous concevons nos produits et services de façon à nous adapter et à prévoir les besoins changeants et de plus en plus sophistiqués de nos clients tout au long de leur vie.

Le Trust National offre une gamme complète de services financiers comprenant la gestion de placements de particuliers, l'administration successorale et testamentaire, les services financiers de détail, les prêts aux entreprises et prêts commerciaux ainsi que la gestion de caisses de retraite et les services de retraite et de fiducie aux institutions.

Nous sommes l'une des quelques sociétés de fiducie au Canada à offrir des services fiduciaires et d'intermédiaire financier à nos clients depuis longtemps.

Seule société de fiducie de taille moyenne étant indépendante au Canada, nous croyons que nous pouvons contribuer aux affaires financières personnelles de nos clients de façon remarquable. Notre caractère indépendant nous permet d'offrir des conseils impartiaux en matière d'investissement et de gestion de placements.

Notre taille et notre structure unifiée nous permettent d'être plus flexible et de mieux répondre aux besoins de nos clients. Et, tout aussi important, elles nous permettent de cultiver et d'entretenir des liens avec chaque client et ainsi établir des liens solides qui subsisteront de génération en génération.

*Gestion de
placements de
particuliers*

L

es besoins financiers de nos clients progressent naturellement au cours de leur vie vers un cycle de fortune qui comprend la création, l'accumulation, la préservation et l'aliénation de biens. Les besoins financiers des gens qui accumulent ou préservent leur patrimoine sont la pierre angulaire de nos services de gestion de fortune.

La détermination de la population vieillissante à maintenir son indépendance financière malgré la décroissance des rentes gouvernementales, les règlements fiscaux de plus en plus complexes ainsi que la transmission considérable de biens entre générations qui devrait se produire au cours des deux prochaines décennies représentent également d'importantes occasions d'accroître nos services de gestion de placements.

Bien que le Trust National offre des services de gestion de placements depuis 1898, l'acquisition de Cassels Blaikie en décembre 1993 rehausse énormément notre capacité d'offrir ces services à valeur ajoutée qui sont en plein essor.

Figurant parmi les firmes de gestion de placements les plus réputées au Canada, Cassels Blaikie gère l'avoir de particuliers fortunés depuis 1877. Grâce aux compétences de la firme en matière de gestion d'actif, à son expérience dans le domaine de l'établissement de fiducies entre vifs et à ses sociétés de portefeuille de particuliers, le Trust National est bien placé pour offrir des conseils à ce secteur affluent et grandissant du marché canadien.

Cassels Blaikie offre également des services complets de courtage aux clients de détail et de fiducie qui exigent des prix compétitifs, des services de qualité et des occasions de placement. Toutefois, nous devons offrir ces services tout en respectant les règlements actuels.

Notre décision concernant l'orientation de nos services de gestion de placements et le mariage des synergies qui existent entre le Trust National et Cassels Blaikie nous ont permis d'attirer un nombre considérable de nouveaux clients en 1994. Ainsi, nos revenus d'honoraires et notre actif sous gestion ont augmenté respectivement de 14.7 % et de 10.9 %.

Nous avons fait une demande auprès de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario afin d'enregistrer les activités de gestion de placements de Cassels Blaikie sous un nouvel établissement, Cassels Blaikie Investment Management Limited (CBIM). Une fois approuvée, nous aurons créé un établissement de gestion de placements professionnel et prudent, offrant un excellent potentiel.

**Attention parti-
culière aux
éléments de base**

Notre méthode d'investissement est dictée par le profil d'investissement détaillé de chaque client. À partir de ces profils, nous établissons les objectifs en matière de composition de l'actif en tenant compte des besoins particuliers et de la situation du client.

Nous évaluons les économies, les marchés, les catégories d'actif, les industries et les titres individuels dont nous devrons tenir compte au moment de l'élaboration du portefeuille d'un client.

*Cassels Blaikie
gère l'avoir
de particuliers
fortunés
depuis 1877.*

«Dès le début de mes études en droit, je rêvais de devenir associée. Et j'ai réalisé mon rêve cette année en obtenant un prêt de société du Trust National. En fait, je compte sur les experts du Trust National depuis l'ouverture de mon premier compte d'épargne il y a trente ans. Ils m'ont toujours prêté main forte.»

Alors que notre performance de gestion de placements est déterminée par des points de repère externes, nous savons très bien que notre succès repose ultimement sur l'atteinte des objectifs de placement de nos clients.

Première étape

Le processus de gestion de placements des clients privés commence avec le client. La première étape consiste à tracer un profil d'investissement du client. Certains facteurs, tels que ses ressources en capital, son mode de vie, sa tolérance à l'égard des risques, les besoins de sa famille et sa situation fiscale, sont identifiés au tout début du procédé. Ces facteurs, et certains autres, permettront de cerner les objectifs et les contraintes de placement du client et d'élaborer la stratégie du portefeuille.

Bien que les objectifs d'un portefeuille se classent généralement en trois catégories – la génération de revenu, la préservation du capital ou la croissance – une multitude d'éléments influencent la structure du portefeuille. Pour de nombreux clients, les risques constituent le facteur le plus inquiétant. La préservation du capital est essentielle car, dans de nombreux cas, les clients ne disposeront pas des fonds nécessaires pour remplacer les pertes causées par des placements inappropriés.

Bien que le placement le plus conservateur comporte lui aussi certains risques, notre objectif est de les limiter en mettant l'accent sur les catégories d'actif qui sont moins instables, en choisissant des titres qui ont des éléments de base solides et en diversifiant les valeurs par catégorie, par échéance, par industrie et par devise.

La répartition des catégories d'actif, les échéances des valeurs à revenu fixe et le choix des secteurs pour les actions sont tous des facteurs qui auront des conséquences sur le revenu et la croissance du capital de chaque portefeuille.

La situation fiscale de notre client est également un facteur très important car nous devons tenir compte du rendement après impôts de chaque placement.

Méthode de répartition de l'actif

Nous croyons que la gestion de portefeuille est beaucoup plus complexe que la «sélection de titres». D'après notre expérience, la composition de l'actif joue un rôle important en ce qui a trait au rendement du portefeuille. Ce sont les attentes du client à l'égard du revenu, de l'appréciation du capital ou d'un équilibre des deux, atténues par ses contraintes de placement, qui déterminent la pondération des catégories de placement que nous choisissons pour son portefeuille. Une fois que notre comité de portefeuille a déterminé la composition de l'actif, nous diversifions le portefeuille à l'aide de titres spécifiques qui offrent les meilleures perspectives en termes de rendements actuels et futurs.

Notre vision des marchés des capitaux est discriminatoire et nous faisons preuve de jugement et de circonspection à l'égard du processus d'investissement. Notre objectif premier est de détecter, de rechercher et d'analyser les occasions de placement qui proposent des rendements attrayants à nos clients. Nous choisissons les titres au moyen d'un processus ascendant qui est axé sur l'évaluation.

Pour vérifier la validité de notre méthode d'investissement, nous effectuons des analyses hebdomadaires de marché.

En ce qui concerne l'encaisse et les valeurs à revenu fixe, le terme moyen et le choix de titres déterminent le rendement tandis que la répartition par secteur et le choix de titres sont les facteurs critiques qui déterminent le rendement des actions.

Quant aux placements à revenu fixe, nous analysons les tendances des taux d'intérêt afin de déterminer

Notre objectif premier est de détecter, de rechercher et d'analyser les occasions de placement qui proposent des rendements attrayants à nos clients.



«Il n'est jamais trop tôt pour commencer à planifier sa retraite. Le Trust National nous assure également la tranquillité d'esprit, sachant que nous pouvons accéder en tout temps à notre marge de crédit sur la valeur nette réelle domiciliaire, que ce soit pour se gâter aujourd'hui ou pour diversifier notre portefeuille de fonds mutuels en prévision de demain. Nous savons que l'argent est toujours là.»

quelles sont les obligations à acheter et à vendre. La Société prévoit les tendances générales des taux d'intérêt en analysant l'économie mondiale et canadienne. Nous analysons ensuite les conséquences de ces tendances pour établir les échéances les plus appropriées. Nous croyons également que la qualité sous-jacente du titre est un facteur déterminant de son rendement. Par conséquent, nous mettons l'accent sur les obligations de haute qualité. Il arrive également que nous appliquions à l'occasion des stratégies à plus court terme afin de tirer profit des changements de l'offre et de la demande ainsi que des tendances du marché.

Nous envisageons les actions d'un point de vue différent. En effet, les actions ne sont pas pour nous de simples valeurs à négocier. Par conséquent, lorsque nous choisissons les actions de nos portefeuilles, nous repérons les «secteurs de qualité», qui selon nous ne sont pas encore considérés des secteurs de premier ordre sur le marché, mais où nous prévoyons qu'il y aura croissance. Notre stratégie de placement est fondée sur une analyse fondamentale et quantitative et nous nous concentrons sur l'identification des sociétés à succès qui ont de saines pratiques de gestion et qui présentent un potentiel de croissance à long terme.

Notre méthode de placement est basée sur la prudence. En effet, nous évaluons les économies, les marchés des capitaux, les catégories d'actif, les industries et les titres individuels. D'après les résultats de cette évaluation et d'une analyse des objectifs et restrictions de chaque client, nous déterminons la répartition d'actif appropriée. Nous accordons une attention toute particulière aux besoins et aux objectifs particuliers de chaque client ainsi qu'à leur tolérance à l'égard des risques.

*Administration
successoriale et
testamentaire*

L

es compétences du Trust National en matière de planification testamentaire et d'administration successorale renforcent sa capacité d'établir des liens durables avec ses clients.

Le Trust National offre des services de planification testamentaire et d'administration successorale depuis 1898. Aujourd'hui, nous employons des professionnels en fiducie hautement qualifiés qui travaillent de concert avec nos clients à la planification de leur succession et veillent à ce que leurs biens soient gérés et aliénés conformément à leurs volontés. Dans ce secteur extrêmement spécialisé, notre expérience en tant qu'exécuteur testamentaire ou fiduciaire nous a assuré la clientèle de nombreuses générations. En outre, nous pouvons également nous charger de la gestion des affaires quotidiennes de nos clients.

Quant à l'avenir, nous prévoyons que nos services de planification testamentaire et d'administration successorale connaîtront un certain essor puisque la population vieillissante exige de plus en plus ces services. Par conséquent, nous nous concentrerons une fois de plus sur ce secteur de notre exploitation.

Nous travaillons en étroite collaboration avec nos clients afin d'assurer que leur testament demeure à jour et qu'ils comprennent bien le rôle que peut jouer le Trust National en tant qu'exécuteur, coexécuteur ou fiduciaire de leur succession. Il arrive fréquemment qu'un client qui est nommé pour agir en qualité d'exécuteur testamentaire d'une succession fasse appel aux services du Trust National pour se charger des tâches administratives qui y sont liées, tout en conservant le pouvoir de prendre des décisions.

Nous avons toujours travaillé en étroite collaboration avec des avocats et des notaires en ce qui a trait à la planification testamentaire et à l'administration successorale. Pour renforcer nos rapports avec cet important

secteur du marché, nous avons conçu un guide complet des services testamentaires et successoraux comprenant un modèle électronique qui facilite la rédaction de testaments.

Les clients s'intéressent de plus en plus aux fiducies entre vifs, aux fiducies avec droit réversible à une œuvre de charité, aux fiducies simples et aux fiducies visant la préservation de l'actif comme moyen de minimiser leurs impôts et de protéger leur avoir pour le futur. Nous nous attendons à ce que ce secteur spécialisé continue de prendre de l'expansion.

Nous sommes une figure dominante sur le marché des fiducies de fondations et des fiducies à une fin charitable où on nous a confié la garde de l'actif de certaines des plus importantes et des plus respectables fondations au pays. Notre rôle en tant que fiduciaire consiste à gérer l'actif, à assurer le respect des modalités de legs et à effectuer les tâches administratives qui s'y rattachent.

Notre véritable succès est calculé d'après notre capacité d'établir des liens durables avec nos clients. Dans le cadre de notre engagement à fournir des services fiduciaires de la plus haute qualité au pays, nous offrons à nos professionnels en fiducie un programme complet de formation permanente qui est conçu pour les aider à mieux comprendre et à mieux répondre aux besoins de leurs clients.

Pour demeurer concurrentiel et faire plus forte concurrence, le Trust National investit considérablement dans un système fiduciaire à la fine pointe de la technologie. Une fois qu'il sera mis en service en 1995, nous serons en mesure de fournir à nos clients le système de transmission de données le plus perfectionné et le plus rapide offert sur le marché. Fidèle à notre engagement à fournir un service de qualité, nous croyons que ce nouveau système offrira à nos clients les renseignements les plus complets et les plus faciles à lire.

*Services
financiers
de détail*

L

es services bancaires de détail que nous offrons depuis près de 150 ans nous ont assuré la fidélité de notre clientèle.

Notre but est de satisfaire aux besoins et aux attentes de plus en plus recherchés de nos clients en conjuguant notre capacité de fournir les services bancaires de détail, de fiducie et de gestion de placements avec des conseils financiers avisés et un service de haute qualité.

À notre avis, notre taille nous permet de concentrer plus efficacement nos efforts sur le service à la clientèle et de nous distinguer en accordant la priorité aux intérêts de nos clients car nous prenons le temps de comprendre et de répondre à leurs besoins à différentes périodes de leur vie. Notre succès futur repose sur notre capacité de créer des liens à long terme avec nos clients.

Afin d'enrichir davantage ces liens, notre expansion se limite aux marchés qui, selon nous, seront les plus avantageux pour nos clients. Ainsi, nous avons inauguré des succursales à Kelowna et à Port Coquitlam, en Colombie-Britannique, où nous continuons de prendre de l'expansion. Nous avons également ouvert des succursales à London et à Burlington, en Ontario, ainsi qu'à Hull, au Québec.

Par ailleurs, nous nous efforçons d'améliorer nos succursales actuelles pour mieux servir nos clients et offrir des installations qui complètent la nature privée de nos activités. Au cours des trois derniers exercices, près de 50 % de nos succursales ont été rénovées. Ces succursales comprennent maintenant des endroits conçus spécialement pour favoriser les interactions plus privées entre l'employé et le client.

Nous avons complété durant l'exercice l'installation de notre nouvelle bannière au sein de notre réseau de succursales dans le but d'uniformiser notre image dans les collectivités que nous desservons. De

plus, nous continuons à investir dans la technologie de nos GAB (guichets automatiques bancaires) afin d'offrir à nos clients des guichets pratiques auxquels ils peuvent accéder 24 heures par jour pour effectuer leurs affaires bancaires.

Outre l'attention particulière accordée à nos locaux, nous nous sommes penchés sur les solutions de rechange pour nos outils de mise en marche afin d'offrir à nos clients un plus grand accès à nos produits et services par système informatisé.

Tout en améliorant ces outils, nous convergeons également nos efforts sur la façon d'améliorer davantage la qualité de service en vue de surpasser continuellement les attentes de nos clients.

Au cours de l'exercice, nous avons acquis avec succès certains éléments d'actif et de passif de The Dominion Trust Company et de Inland Trust Savings Corporation Limited que nous avons intégrées à nos opérations. Ces acquisitions représentent d'excellentes occasions de contracter de nouvelles affaires.

Pour nous concentrer plus efficacement sur nos produits et services, nous avons fusionné les opérations de notre filiale Premier Trust à celles du Trust National.

Nos fonds mutuels ont continué d'être favorisés par le délaissement des produits d'épargne à terme et à taux fixe au bénéfice des fonds mutuels. Toutefois, nous devons trouver un équilibre approprié pour offrir des produits qui conviennent aux besoins particuliers de chaque client.

Les fonds mutuels constituent une option de placement importante pour un grand nombre de nos clients qui désirent diversifier leurs éléments d'actif. Il arrive fréquemment qu'ils soient pour le client le premier contact avec la gestion financière et qu'ils servent de tremplin vers la gestion de placements avec pouvoir discrétionnaire. Notre clientèle des fonds mutuels

a doublé pendant l'exercice et a entraîné une hausse de 51,0 % de l'actif exprimé en valeur marchande.

Pour élargir l'éventail des instruments de placement offerts à nos clients, nous avons lancé trois nouveaux fonds mutuels durant l'exercice. Ainsi, le Fonds d'obligations internationales RER Trust National, le Fonds d'actions internationales Trust National et le Fonds des marchés émergents Trust National se sont ajoutés à notre gamme de fonds mutuels, pour un total de onze fonds mutuels différents.

L'intérêt accru des consommateurs pour les fonds mutuels a été soutenu par la parution du petit livre informatif et humoristique sur les fonds mutuels intitulé *Ben Wicks et les fonds mutuels*. Ben Wicks s'est chargé lui-même de promouvoir son livre d'un océan à l'autre et plus de 500 000 exemplaires ont été distribués dans les succursales durant la période des REER (régimes enregistrés d'épargne-retraite).

Nous avons maintenu nos séminaires sur les fonds mutuels qui ont connu beaucoup de succès au cours de l'exercice et avons amélioré leur contenu dans le but d'attirer les investisseurs plus expérimentés. Ces séminaires très populaires ont attiré près de 10 000 investisseurs potentiels et actuels.

Grâce à l'amélioration de notre système des fonds mutuels, nos clients bénéficient de la commodité et de la rapidité d'exécution de la saisie de données en direct, de l'évaluation quotidienne des fonds, de la confirmation immédiate des opérations et des demandes de renseignement sur le solde courant à partir de

n'importe quelle succursale. Grâce à notre capacité d'offrir aux clients la possibilité de tirer des chèques sur leur compte du marché monétaire, nous demeurons un des chefs de file des institutions financières.

Nous continuons d'offrir à nos clients un éventail de produits RER concurrentiels, depuis les placements garantis aux fonds mutuels. À l'heure actuelle, huit de nos onze fonds mutuels sont admissibles à 100 % à un RER.

Nos CPG (certificats de placement garanti) demeurent un instrument de placement intéressant en raison de leurs rendements concurrentiels et de leurs options flexibles de réinvestissement.

Les consommateurs, intéressés à maximiser le rendement de leurs placements, ont répondu avec enthousiasme à notre campagne automnale sur les CPG garantissant un taux de rendement plus élevé que les taux d'intérêt affichés par les cinq banques et la société de fiducie les plus importantes au pays.

Les prêts hypothécaires résidentiels et la marge de crédit sur la valeur nette réelle domiciliaire demeurent les principaux produits de crédit pour nos clients. Nous offrons à nos clients un vaste éventail de produits hypothécaires concurrentiels dans le but de répondre à leurs besoins changeants.

En début d'exercice, nous avons lancé notre promotion hypothécaire *Bahamarama*, une campagne publicitaire innovatrice qui offrait des voyages pour deux personnes aux Bahamas. Non seulement cette promotion a-t-elle incité les clients à obtenir le

À notre avis, notre taille nous permet de concentrer plus efficacement nos efforts sur le service à la clientèle et, qui plus est, de nous distinguer en accordant la priorité aux intérêts de nos clients puisque nous prenons le temps de comprendre et de répondre à leurs besoins à différentes périodes de leur vie.

financement nécessaire à l'achat de leur maison du Trust National, mais elle nous a également permis d'élargir notre éventail de produits hypothécaires résidentiels et de promouvoir le Trust National dans un plus grand nombre de collectivités.

Un prêt hypothécaire résidentiel est l'une des plus importantes opérations financières qu'un client effectuera qui fournit une excellente occasion d'élargir nos liens avec le client en lui offrant d'autres produits de crédit et de placement dont il aura éventuellement besoin.

Pour renforcer davantage les liens avec nos clients des prêts hypothécaires résidentiels, nous avons ajouté une plus grande valeur à cet important produit en lançant l'assurance *Protège-toit* et l'*assistance domiciliaire*.

L'assurance *Protège-toit* assure à ces mêmes clients une protection contre les réparations imprévues de la plupart des systèmes mécaniques et appareils électriques de leur nouveau foyer. L'*assistance domiciliaire* assure l'accès en priorité à un réseau d'entrepreneurs

qualifiés et assurés qui sont bien établis dans la région, se spécialisent dans les réparations domestiques et offrent un escompte de 10 % sur leurs services.

Nous offrons à nos clients un régime de protection créancière par l'entremise d'un assureur agréé canadien afin de fournir une protection adéquate contre les dettes impayées en cas de décès.

Notre programme *Maximisez votre prêt hypothécaire* offre à certains clients la possibilité de tirer parti de la valeur nette considérable de leur propriété.

L'usage de la Carte MultiAccès du Trust National pour accéder au Paiement direct continue d'augmenter car nos clients optent de plus en plus pour la commodité et la simplicité d'un débit de leur compte au point de vente au Canada, aux États-Unis et dans le monde entier.

Notre acquisition de Cassels Blaikie, le plus ancien membre de la Bourse de Toronto, nous permettra d'offrir à nos clients des services de courtage conformes aux règlements régissant les valeurs mobilières.

Prêts aux entreprises et prêts commerciaux

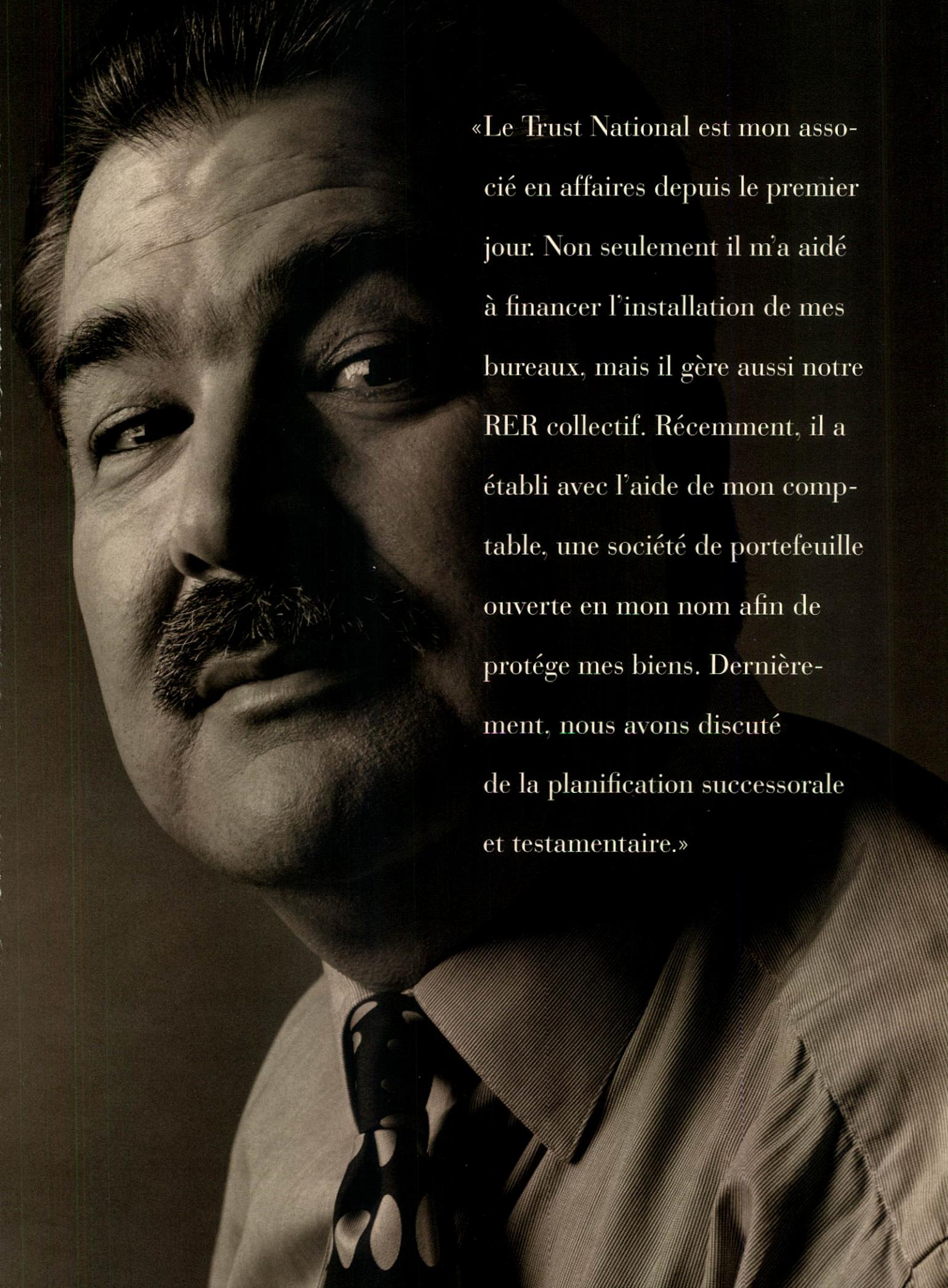
Te Trust National a toujours su satisfaire aux besoins des entreprises et des entrepreneurs des collectivités que nous desservons. Nous nous efforçons de plus en plus de leur offrir les services fiduciaires et de placement et ainsi resserrer les liens.

À mesure que la reprise économique a pris de la vigueur, le rendement de notre secteur des prêts aux entreprises et prêts commerciaux a augmenté sans cesse. Au cours de l'exercice, la qualité de notre portefeuille de prêts s'est considérablement améliorée et les provisions pour pertes sur prêts possibles ont baissé de plus de 55 %. Les efforts que nous avons déployés pour gérer les prêts non productifs et

restructurer l'actif non productif ont entraîné des résultats prometteurs.

Preuve tangible de notre engagement constant à servir ce secteur du marché, nous avons uni nos opérations de prêts commerciaux à nos activités financières de détail. Par conséquent, nous établissons plusieurs centres bancaires commerciaux dans tout le pays afin d'assurer aux clients un service de la plus haute qualité possible.

Notre nouvelle équipe de services bancaires aux entreprises englobe l'immobilier commercial, le financement de véhicules et les services bancaires aux petites entreprises et nous permettra d'offrir des services qui répondent mieux aux besoins particuliers de nos clients.



«Le Trust National est mon associé en affaires depuis le premier jour. Non seulement il m'a aidé à financer l'installation de mes bureaux, mais il gère aussi notre RER collectif. Récemment, il a établi avec l'aide de mon comptable, une société de portefeuille ouverte en mon nom afin de protéger mes biens. Dernièrement, nous avons discuté de la planification successorale et testamentaire.»

*Gestion de
caisses
de retraite*

N

otre équipe de gestion de caisses de retraite est chargée de la gestion de portefeuilles du marché monétaire, de valeurs à revenu fixe, d'actions canadiennes et américaines et de portefeuilles équilibrés pour le compte d'institutions et de clients promoteurs de fonds de retraite.

Nos produits de placements de caisses de retraite comprennent les fonds en gestion commune, les fonds distincts et les fonds mutuels.

Les promoteurs des régimes reconnaissent d'emblée que notre rendement élevé et notre stratégie à long

terme nous permettent de nous distinguer. En 1994, l'actif sous gestion a augmenté de 17,3 %.

Compte tenu du potentiel de croissance de ce secteur d'exploitation, nous accordons une plus grande place à la gestion de caisses de retraite et investissons considérablement dans notre secteur des ventes et services et dans la technologie.

Un nouveau système informatique, qui sera implanté en début 1995, renforcera davantage notre capacité de répondre aux attentes et aux besoins de nos clients.

*Services de
retraite et
de fiducie aux
institutions*

E

n 1994, nous avons continué d'affermir notre réputation d'excellent fournisseur de services de retraite et de fiducie aux institutions. Parmi les services que nous offrons à nos clients, on retrouve la garde de titres, la tenue des registres, le règlement d'opérations et la présentation de l'information. De plus, nous offrons à nos clients une gamme de services

à valeur ajoutée comprenant l'analyse quantitative, le prêt de titres canadiens et internationaux et la garde globale.

Nos clients exigent des conseils d'expert et un service de qualité lorsqu'il s'agit de satisfaire à leurs besoins. Une technologie de haute gamme est essentielle pour conserver notre rang concurrentiel dans le domaine



«Nous avons travaillé toute notre vie pour obtenir une certaine sécurité financière. Au fil des ans, les experts en placements du Trust National nous ont aidé à accumuler notre patrimoine et aujourd’hui ils sont tout aussi déterminés à préserver le capital que nous avons si durement gagné. Ils s’occupent même de nos affaires financières lorsque nous nous envolons vers le sud.»

des fiducies et caisses de retraite pour le compte d'institutions. Par conséquent, nous investissons des millions de dollars dans un système fiduciaire à la fine pointe de la technologie en vue de répondre aux besoins de plus en plus complexes de nos clients par l'entremise du système informatique le plus perfectionné.

Grâce à ce nouveau système fiduciaire, nos clients auront accès directement à leurs comptes en temps réel et en mode interactif. Ce système permettra de rehausser d'autres produits technologiques, notamment la transmission d'information sur diverses devises, le prêt de titres internationaux et la mesure de performance. Les clients bénéficieront également d'une plus grande rapidité de réaction et de la souplesse d'utilisation de l'interface.

Notre nouveau système de tenue de dossiers des participants utilisé aux fins des régimes de retraite à prestations déterminées est conçu pour renforcer nos liens avec les clients non seulement en répondant à leurs besoins, mais aussi en offrant des solutions proactives dans ce milieu fort complexe. Ce système hautement adaptable offrira une plus grande flexibilité sur le plan de l'administration et de la présentation d'information et augmentera l'efficience du traitement des données. Nous prévoyons que ce système sera entièrement fonctionnel à la fin de l'année 1995.

Un système interactif à réponse vocale, qui est actuellement en cours de mise au point, permettra d'améliorer davantage le service que nous offrons à nos clients en accélérant le traitement des demandes de renseignements sur les comptes. Grâce à la commodité de l'accès direct, nos clients pourront obtenir rapidement les renseignements sur les soldes de comptes et sur les rendements.

En 1994, nous avons connu une fois de plus une croissance élevée dans le secteur à forte expansion des régimes de pension à cotisations déterminées et de l'administration de fonds communs de placement au nom d'un tiers. Notre détermination à développer nos outils technologiques nous permettra d'accroître notre

capacité d'administrer des fonds pour un tiers et d'entrer électroniquement les commandes des courtiers.

Nous avons lancé le Fonds international en gestion commune dans le but d'offrir aux promoteurs de fonds de retraite une occasion d'investir dans les marchés étrangers. Ce fonds en gestion commune est géré par Brown Brothers Harriman, un des gestionnaires de placements étrangers des plus réputés aux États-Unis. Le Fonds international en gestion commune permet de satisfaire aux besoins des clients qui désirent diversifier leurs éléments d'actif en investissant à l'échelle internationale.

De plus, au début du deuxième semestre de l'exercice, nous avons lancé le fonds en gestion commune de l'indice TSE 100 pour répondre aux besoins des clients à la recherche d'une solution de rechange pour un portefeuille d'actions géré de manière active. Composé des 100 titres ayant le rendement le plus élevé de l'indice TSE, le fonds propose aux institutions un point de repère pour mesurer la performance.

Dans le cadre de notre stratégie visant à ajouter de la valeur aux relations avec nos clients, nous avons tenu une série de séances d'information. Le but premier de ces séances était de mieux saisir les besoins de nos clients afin de leur offrir des services complets et parfaitement adaptés à leurs besoins.

Malgré la forte concurrence, nos revenus ont augmenté de 11.8 %. Cette hausse est le fruit des efforts que nous avons déployés pour attirer de nouveaux clients et du fait que des clients actuels ont fait appel à nous pour un plus grand nombre de services.

Une technologie de haute gamme est essentielle pour conserver notre rang concurrentiel dans le domaine des fiducies et caisses de retraite pour le compte d'institutions.



Revue financière

20	Responsabilité en matière de présentation de l'information financière
20	Rapport du comité de vérification aux actionnaires
20	Rapport des vérificateurs
21	États financiers consolidés
24	Notes afférentes aux états financiers consolidés
32	Analyse par la direction
58	Rétrospective des cinq derniers exercices
60	Analyse trimestrielle

Responsabilité en matière de présentation de l'information financière

La direction est responsable de la préparation des états financiers et de toute autre information contenue dans le rapport annuel, y compris l'analyse par la direction des résultats de la Société. Cette responsabilité comprend la sélection de principes comptables appropriés qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus au Canada. Des estimations fondées sur le jugement de la direction sont faites pour certains postes, comme les provisions pour pertes sur prêts et la durée d'utilisation prévue des immobilisations.

La direction doit en outre voir à maintenir un système de contrôle interne afin de donner une certitude raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière, tout en protégeant l'actif contrôlé par la Société. Les contrôles internes sont passés en revue et évalués par le Service de vérification de la Société et ils sont soumis à un examen minutieux de la part des vérificateurs des actionnaires.

La responsabilité finale des états financiers qui sont présentés aux actionnaires revient au conseil d'administration. Ainsi, un comité de vérification constitué d'administrateurs ne faisant pas partie de la direction procède à l'examen détaillé des états financiers avec la collaboration de la direction et des vérificateurs des actionnaires pour ensuite communiquer ses constatations au conseil d'administration avant qu'il n'approuve les résultats. Le rôle du comité est expliqué plus en détail dans le Rapport du comité de vérification aux actionnaires ci-après.

Le ministère des Institutions financières de l'Ontario procède à une vérification annuelle de la situation financière et des affaires de la principale filiale en exploitation de la Société, soit la Compagnie Trust National, pour s'assurer que la Société agit conformément aux termes de la loi en vertu de laquelle elle est constituée. Une vérification de même nature est effectuée par le Bureau du surintendant des institutions financières dans le cas de la filiale de prêt de la Société qui est constituée en vertu de la loi fédérale.

Les vérificateurs des actionnaires font une vérification indépendante des états financiers consolidés de la Société et font rapport sur la fidélité des états financiers et l'application des principes comptables généralement reconnus dans leur préparation, à tous égards importants.

J. Christopher Barron
Président et chef de la direction
Toronto, Canada
Le 5 décembre 1994

Brian E. Wilson
Premier vice-président
et chef principal des finances

Rapport du comité de vérification aux actionnaires

Le comité de vérification du conseil d'administration vérifie la situation financière et les résultats de la Société. Il est composé de neuf administrateurs qui ne sont ni des cadres supérieurs ni des employés de Trustco National inc. ni d'une de ses filiales, à l'exception de M. J. Christopher C. Wansbrough qui est président du conseil de Trustco National inc.. Le comité s'est réuni huit fois au cours du dernier exercice.

Pour s'acquitter de son mandat, le comité de vérification étudie les états financiers trimestriels et annuels de la Société, certains rapports et états financiers réglementaires de la Société relatifs aux fonds mutuels, aux fonds en gestion commune, aux fonds communs en fiducie et à la caisse de retraite de la Société, ainsi que les questions qui s'y rapportent.

Le Service de vérification présente tous les trimestres un rapport au comité de vérification. Les vérificateurs des actionnaires passent régulièrement en revue leurs constatations avec le comité de vérification. Enfin, le comité de vérification étudie le caractère adéquat des contrôles internes exercés sur les systèmes de comptabilité et de présentation de l'information financière.

L'examen des rapports financiers auquel procède le comité de vérification comprend l'évaluation des estimations et des décisions élues de la direction pertinentes à ces rapports financiers.

Robert Després
Président, comité de vérification
Toronto, Canada
Le 5 décembre 1994

Rapport des vérificateurs

Aux actionnaires de Trustco National inc.
Nous avons vérifié les bilans consolidés de Trustco National inc. aux 31 octobre 1994 et 1993 et les états consolidés des résultats, des bénéfices non répartis et de l'évolution de la situation financière des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la Société aux 31 octobre 1994 et 1993 ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus.

Toronto, Canada
Le 5 décembre 1994

Ernst & Young
Comptables agréés

Gaviller & Company
Comptables agréés

Bilans consolidés

(Aux 31 octobre; en milliers de dollars)

	1994	1993
Actif		
Placements		
Encaisse	7 621 \$	131 381 \$
Placements à court terme	1 877 510	1 638 156
	1 885 131	1 769 537
Titres (Note 3)	734 869	671 498
Prêts (Notes 4, 5 et 6)		
Hypothécaires	10 469 765	10 638 659
Autres prêts	2 575 652	2 553 959
	13 045 417	13 192 618
Total des placements	15 665 417	15 633 653
Locaux, matériel et améliorations locatives (Note 7)	122 927	109 799
Autres éléments d'actif (Note 8)	99 554	81 653
	15 887 898 \$	15 825 105 \$
Passif		
Dépôts		
À vue	3 118 516 \$	3 540 306 \$
À terme et autres emprunts	11 625 475	11 276 777
	14 743 991	14 817 083
Autres éléments de passif (Note 9)	179 620	82 045
Effets subordonnés (Note 11)	188 289	188 289
Avoir des actionnaires (Note 12)		
Capital-actions	237 507	225 918
Surplus d'apport	40 114	40 114
Bénéfices non répartis	498 377	471 656
	775 998	737 688
	15 887 898 \$	15 825 105 \$

(Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés)

Au nom du conseil d'administration :

administrateur

administrateur

États consolidés des résultats

(Pour les exercices terminés les 31 octobre;
en milliers de dollars, sauf les montants par action)

	1994	1993
Revenu		
Revenu de placements	1 235 437 \$	1 369 147 \$
Frais d'intérêt	897 438	1 048 835
Revenu net de placements (Note 13)	337 999	320 312
Provision pour pertes sur prêts (Note 6)	35 734	79 873
Revenu net de placements après provision pour pertes sur prêts	302 265	240 439
Honoraires et autres revenus		
Honoraires d'intermédiaire financier	42 629	41 381
Honoraires fiduciaires	63 082	52 815
Gain sur titres	10 530	8 606
Divers	14 186	18 187
Total des honoraires et autres revenus	130 427	120 989
Total des revenus	432 692	361 428
Charges		
Salaires et avantages sociaux	160 694	143 916
Locaux	48 352	46 812
Autres charges d'exploitation	137 599	102 629
Total des charges d'exploitation	346 645	293 357
Bénéfice avant impôts sur le revenu	86 047	68 071
Provision pour impôts sur le revenu (Note 10)	28 313	20 474
Bénéfice net	57 734 \$	47 597 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	35 293 000	34 913 000
Bénéfice net par action ordinaire	1,64 \$	1,36 \$

(Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés)

États consolidés

des bénéfices non répartis

(Pour les exercices terminés les 31 octobre; en milliers de dollars)

	1994	1993
Solde au début de l'exercice	471 656 \$	454 761 \$
Bénéfice net de l'exercice	57 734	47 597
	529 390	502 358
Moins les dividendes	31 013	30 702
Solde à la fin de l'exercice	498 377 \$	471 656 \$

États consolidés de l'évolution

de la situation financière

(Pour les exercices terminés les 31 octobre; en milliers de dollars)

	1994	1993
Fonds provenant de (utilisés pour) l'exploitation		
Bénéfice net	57 734 \$	47 597 \$
Plus (moins) les postes ne touchant pas l'encaisse		
Amortissement	21 774	18 707
Impôts sur le revenu reportés	(2 085)	5 300
Provision pour pertes sur prêts	35 734	79 873
Variation nette des intérêts courus à payer et à recevoir	(37 179)	(65 012)
Divers	44 686	(24 011)
	120 664	62 454
Fonds provenant (utilisés pour) des activités de financement		
Augmentation (diminution) nette des dépôts	23 805	(695 371)
Émission d'actions ordinaires	11 589	5 427
Dividendes versés	(31 013)	(30 702)
	4 381	(720 646)
Fonds provenant de (utilisés pour) l'exploitation et des activités de financement	125 045	(658 192)
Fonds provenant (utilisés pour) des activités d'investissement		
Augmentation (diminution) nette des :		
Placements à court terme	(241 292)	(18 690)
Titres	(69 136)	97 467
Prêts hypothécaires	145 185	580 295
Autres prêts	(30 231)	93 043
Locaux et matériel	(36 513)	(27 624)
Divers	(16 818)	16 258
	(248 805)	740 749
Augmentation (diminution) nette des liquidités au cours de l'exercice	(123 760)	82 557
Liquidités au début de l'exercice	131 381	48 824
Liquidités à la fin de l'exercice	7 621 \$	131 381 \$

Les liquidités se composent de l'encaisse, de soldes d'opérations courantes à d'autres institutions, de chèques et d'autres effets en cours de compensation (net).

(Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.)

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 octobre 1994 et 1993

1. Sommaire des principales conventions comptables

Les présents états financiers consolidés ont été dressés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus. Puisque la détermination de nombreux éléments d'actif et de passif dépend d'événements à venir, la préparation des états financiers d'une période donnée nécessite l'utilisation d'estimations et d'approximations qui sont fondées sur un jugement prudent. La direction est d'avis que ces états financiers consolidés ont été dressés de façon appropriée dans les limites raisonnables de l'importance relative et dans le cadre des conventions comptables résumées ci-après :

(a) Méthode de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de ses filiales, toutes détenues en propriété exclusive :

Compagnie Trust National	National Trust and Banking Corporation (Caribbean) Limited
Société d'hypothèques Victoria et Grey	Fonds d'investissement Natrusco limitée
N.T. Insurance Company Inc.	Cassels Blaikie & Co. Limited

Les comptes et les opérations intersociétés ont été éliminés.

Au cours de l'exercice, la Société d'hypothèques Victoria et Grey et The Premier Trust Company, filiales en propriété exclusive de la Société, ont fusionné et mènent désormais leurs activités sous la bannière de la Société d'hypothèques Victoria et Grey.

(b) Titres

Les obligations et les débentures sont comptabilisées au coût non amorti, plus les intérêts courus. Les actions ordinaires et privilégiées sont comptabilisées au coût, à l'exception des actions privilégiées rachetables au gré du porteur, qui sont comptabilisées au coût non amorti. Les intérêts et les dividendes sont courus, le cas échéant, et sont compris dans la valeur comptable des titres. Les gains et les pertes sur titres sont portés au bénéfice net à mesure qu'ils sont matérialisés. Lorsque la valeur diminue de façon permanente, une provision couvrant les pertes estimatives est comptabilisée.

(c) Prêts

Les prêts hypothécaires et autres prêts figurent aux montants avancés plus les intérêts, courus et capitalisés, moins les remboursements et la provision globale pour pertes sur prêts.

(i) Prêts à intérêt non comptabilisé

L'intérêt est comptabilisé à mesure qu'il est réalisé jusqu'au moment où le prêt est classé dans la catégorie des prêts à intérêt non comptabilisé. Les intérêts cessent alors de courir. Tout intérêt précédemment couru et non perçu est contrepassé et imputé aux résultats à moins que le paiement ne soit presque certain. Tout intérêt reçu sur les prêts à intérêt non comptabilisé est porté aux résultats selon la méthode de la comptabilité de caisse à moins qu'une provision spécifique n'ait été constituée pour le prêt en cause, auquel cas, les versements sont portés en diminution du capital.

Un prêt est classé en tant que prêt à intérêt non comptabilisé à partir de la date à laquelle il est déclaré tel ou à partir de la date à laquelle il est en souffrance depuis 90 jours, en prenant la date la plus rapprochée des deux. Lorsque le recouvrement du capital et des intérêts est presque certain, le prêt n'est classé en tant que prêt à intérêt non comptabilisé que lorsqu'il est en souffrance depuis 180 jours.

Le remboursement d'un prêt est presque certain lorsqu'il est assuré par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL).

(ii) Provision globale pour pertes sur prêts

Une provision globale pour pertes sur prêts d'un montant jugé adéquat est établie pour absorber toutes les pertes sur prêts connues et probables. La provision globale se compose de provisions spécifiques et générales qui sont établies annuellement pour les pertes possibles sur les prêts hypothécaires et autres prêts d'après un certain nombre de facteurs, comprenant les pertes déjà subies, la conjoncture économique qui prévaut et des situations problématiques précises. La provision globale est augmentée de ces provisions qui sont imputées aux résultats et réduite des radiations, déduction faite des recouvrements.

(d) Biens immobiliers détenus pour être vendus

Les biens immobiliers détenus pour être vendus représentent principalement les biens immobiliers acquis en règlement de prêts hypothécaires et d'autres prêts et figurent au moindre du coût et de la valeur de réalisation estimative.

(e) Locaux, matériel et améliorations locatives

L'amortissement est fondé sur la durée d'utilisation prévue des éléments d'actif et est calculé de la façon suivante selon la méthode linéaire :

	Taux annuel
Bâtiments	$2\frac{1}{2}\%$ à 5 %
Mobilier et matériel	20 %
Équipement informatique et logiciels	20 % à $33\frac{1}{3}\%$
Améliorations locatives	sur la durée du bail correspondant plus un renouvellement

(f) Revenus d'honoraires

Les honoraires fiduciaires sont inscrits comme un revenu lorsqu'ils sont réalisés, à l'exception de certains honoraires provenant de successions, de fiducies et d'agences qui sont inscrits comme un revenu lorsqu'ils sont reçus.

Les honoraires d'intermédiaire financier sont compris dans le revenu lorsqu'ils sont réalisés ou durant le terme du prêt.

(g) Devises

Les devises sont converties en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date du bilan pour les éléments monétaires et aux taux de change en vigueur aux dates respectives des opérations pour les éléments d'actif et de passif non monétaires et les éléments des revenus et des charges. Les gains et les pertes de change sont compris dans les résultats.

(h) Contrats de taux d'intérêt et de change

La Société conclut divers contrats, comprenant les swaps de taux d'intérêt, les crédits croisés et les contrats de garantie de taux d'intérêt, en vue d'aider à la gestion des risques liés aux taux d'intérêt et aux devises. Le revenu et les dépenses provenant de ces contrats sont compris dans le revenu net de placements durant les termes des contrats s'y rapportant.

(i) Frais de systèmes informatiques

L'équipement informatique et les logiciels achetés sont amortis sur la durée d'utilisation prévue. Les frais de mise au point de systèmes de la Société sont passés en charges au cours de la période pendant laquelle ils sont engagés.

(j) Impôts sur le revenu

La Société applique la méthode du report d'impôt fixe pour comptabiliser ses impôts sur le revenu. En vertu de cette méthode, les impôts sur le revenu sont calculés sur les opérations lorsqu'elles sont présentées dans les états financiers consolidés plutôt que lorsqu'elles sont présentées aux fins de l'impôt. L'incidence fiscale cumulative de ces écarts temporaires est reflétée dans les impôts sur le revenu reportés figurant dans les états financiers consolidés.

(k) Coûts et obligations découlant du régime de retraite

Les coûts des prestations de retraite offertes par la Société sont déterminés selon une méthode de répartition des prestations et sont fondés sur les hypothèses les plus probables de la direction.

Selon la méthode d'évaluation de l'actif de la caisse de retraite de la Société, les éléments d'actif sont redressés à la valeur marchande pendant une période de cinq ans.

Les redressements découlant des prestations au titre des services passés et des gains et pertes actuariels sont amortis selon une méthode linéaire, sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des employés couverts par le régime de retraite de la Société. Les coûts des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

(l) Écart d'acquisition

L'écart d'acquisition, qui représente l'excédent du coût de chaque entreprise acquise sur la juste valeur de l'actif corporel net acquis, est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée d'utilisation prévue, pendant une période maximale de 40 ans.

(m) Chiffres correspondants

Certains chiffres de 1993 ont été reclasés afin de les rendre conformes à la méthode de présentation des états financiers adoptée pour l'exercice en cours.

2. Acquisitions (en milliers de dollars)

Au cours de l'exercice, la Société a acquis toutes les actions en circulation de Cassels Blaikie & Co. Limited et certains éléments d'actif et de passif de The Dominion Trust Company ainsi que de Inland Trust and Savings Corporation Limited. L'écart d'acquisition résultant de ces acquisitions s'est chiffré à 8 497 \$ et est amorti sur une période de cinq ans. Les conséquences de ces acquisitions sur l'actif et le passif de la Société sont négligeables.

3. Titres (en milliers de dollars)

Les titres se composent de ce qui suit :

	1994	1993	
	Valeur comptable	Valeur marchande	Valeur comptable
	\$	\$	\$
Obligations et débentures	259 067 \$	243 901 \$	259 218 \$
Actions ordinaires	151 466	164 205	89 698
Actions privilégiées	324 336	311 542	322 582
	734 869 \$	719 648 \$	671 498 \$
			696 189 \$

Le cours du marché des actions privilégiées ne reflète pas nécessairement leur valeur, étant donné que ces titres sont appariés aux dépôts. Dans la plupart des cas, ces titres sont conservés jusqu'à la date de remboursement ou de rachat, sans gain ni perte d'importance.

4. Prêts (en milliers de dollars)

Les prêts, déduction faite de la provision globale pour pertes sur prêts, se composent de ce qui suit :

	1994	1993
Prêts hypothécaires		
Résidentiels	8 115 902 \$	7 979 323 \$
Commerciaux	2 335 970	2 632 702
Biens immobiliers détenus pour être vendus	17 893	26 634
	10 469 765	10 638 659
Autres prêts		
Prêts commerciaux	1 496 322	1 508 549
Prêts à la consommation	1 079 330	1 045 410
	2 575 652	2 553 959
	13 045 417 \$	13 192 618 \$

5. Prêts non productifs («PNP») (en milliers de dollars)

Les prêts non productifs (à intérêt non comptabilisé) se composent de ce qui suit :

	1994		1993		
	PNP bruts	Provision globale pour pertes sur prêts	PNP nets	PNP bruts	Provision globale pour pertes sur prêts
Prêts hypothécaires					
Résidentiels	38 893 \$	14 042 \$	24 851 \$	57 944 \$	15 694 \$
Commerciaux	206 646	85 560	121 086	271 519	106 599
Biens immobiliers détenus pour être vendus	40 530	22 637	17 893	52 115	25 481
	286 069	122 239	163 830	381 578	147 774
Prêts commerciaux	45 639	14 920	30 719	95 349	26 313
Prêts à la consommation	7 484	8 815	(1 331)	7 101	9 413
	339 192 \$	145 974 \$	193 218 \$	484 028 \$	183 500 \$
					300 528 \$

6. Provision globale pour pertes sur prêts *(déduite des prêts applicables; en milliers de dollars)*

La provision globale pour pertes sur prêts a varié comme suit :

	1994	1993
Solde au début de l'exercice	183 500 \$	138 659 \$
Provision pour pertes sur prêts durant l'exercice	35 734	79 873
	219 234	218 532
Prêts radiés au cours de l'exercice	73 260	35 032
Solde à la fin de l'exercice	145 974 \$	183 500 \$

7. Locaux, matériel et améliorations locatives *(en milliers de dollars)*

Les locaux, le matériel et les améliorations locatives se composent de ce qui suit :

	1994		1993	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrains	6 660 \$		6 660 \$	6 614 \$
Bâtiments	47 120	16 150 \$	30 970	30 775
Améliorations locatives	51 226	20 030	31 196	28 274
Mobilier et matériel	69 572	50 648	18 924	16 328
Équipement informatique et logiciels	117 364	82 187	35 177	27 808
	291 942 \$	169 015 \$	122 927 \$	109 799 \$

L'amortissement compris dans les dépenses relatives aux locaux ainsi que dans les autres charges d'exploitation s'est élevé à 21 774 \$ en 1994 (1993 - 18 707 \$).

8. Autres éléments d'actif *(en milliers de dollars)*

Les autres éléments d'actif se composent de ce qui suit :

	1994	1993
Écart d'acquisition	30 017 \$	23 852 \$
Impôts sur le revenu reportés	1 902	
Divers, comprenant les débiteurs, les charges payées d'avance et les charges reportées	67 635	57 801
	99 554 \$	81 653 \$

9. Autres éléments de passif *(en milliers de dollars)*

Les autres éléments de passif se composent de ce qui suit :

	1994	1993
Obligations concernant les éléments d'actif vendus avec garantie	89 465 \$	31 220 \$
Impôts sur le revenu reportés		183
Divers, comprenant les crébiteurs et le revenu reporté	90 155	50 642
	179 620 \$	82 045 \$

10. Impôts sur le revenu (en milliers de dollars)

La provision pour impôts sur le revenu est calculée sur le bénéfice au taux fédéral et aux taux provinciaux prévus par la loi en tenant compte de certains revenus exonérés d'impôt et de certaines dépenses non déductibles.

	1994		1993	
	Montant	Taux	Montant	Taux
Bénéfice avant impôts sur le revenu	86 047 \$		68 071 \$	
Impôts sur le revenu pourvus sur le bénéfice :				
Aux taux prévus par la loi	38 043 \$	44,2 %	30 087 \$	44,2 %
Dividendes non imposables provenant				
de sociétés canadiennes imposables	(10 393)	(12,1%)	(11 136)	(16,4 %)
Impôt fédéral des grandes sociétés	1 821	2,1 %	2 012	3,0 %
Autres éléments (net)	(1 158)	(1,3 %)	(489)	(0,7 %)
	28 313 \$	32,9 %	20 474 \$	30,1 %
Composés de :				
Impôts sur le revenu exigibles	30 144 \$		16 140 \$	
Impôts sur le revenu reportés	(1 831)		4 334	
	28 313 \$		20 474 \$	

11. Effets subordonnés (en milliers de dollars)

Les effets subordonnés sont des obligations directes non garanties de la Compagnie Trust National, filiale en propriété exclusive de la Société, et sont subordonnés pour ce qui est des droits au paiement à l'égard des revendications des déposants et des autres créanciers. L'intérêt est payable deux fois l'an et les effets ne sont pas remboursables avant l'échéance. Les détails relatifs aux effets subordonnés échus sont les suivants :

	1994	1993
Effets subordonnés, 10,50 %, échéant le 17 juin 1996	10 000 \$	10 000 \$
Effets subordonnés, 10,70 %, échéant le 30 octobre 1999 (a)	100 000	100 000
Effets subordonnés, 11,60 %, échéant le 4 juillet 2001	75 000	75 000
Intérêts courus	3 289	3 289
	188 289 \$	188 289 \$

(a) Ces effets peuvent être achetés pour annulation en tout temps après le 20 octobre 1994 à un prix à négocier.

12. Capital-actions et surplus d'apport

Les détails relatifs au capital-actions autorisé et émis et au surplus d'apport sont les suivants :

Autorisé

Le capital autorisé de la Société comprend un nombre illimité d'actions ordinaires et un nombre illimité d'actions privilégiées sans valeur nominale pouvant être émises en une ou plusieurs séries.

(en milliers de dollars)

	1994			1993		
	Capital-actions		Surplus d'apport	Capital-actions		Surplus d'apport
	Nombre	Montant	Montant	Nombre	Montant	Montant
Émis						
Ordinaires						
Au début de l'exercice	35 073	225 918 \$	40 114 \$	34 763	220 491 \$	40 114 \$
Émis en vertu du régime de réinvestissement de dividendes (a)	487	9 566		236	4 061	
Émis en vertu du régime d'achat d'actions (b)	8	172		4	79	
Émis en vertu du régime d'achat d'actions des employés (c)	81	1 764		70	1 287	
Émis en vertu du régime d'achat d'actions à l'intention de la haute direction (d)	6	87				
À la fin de l'exercice	35 655	237 507 \$	40 114 \$	35 073	225 918 \$	40 114 \$

(a) En vertu du régime de réinvestissement de dividendes, les porteurs d'actions ordinaires peuvent céder les dividendes en espèces payables sur leurs actions à un fiduciaire qui utilisera les fonds cédés pour souscrire des actions ordinaires qui seront émises par la Société. Le prix de souscription est de 95 % du prix moyen du marché (tel qu'il est défini).

(b) En vertu du régime d'achat d'actions, les porteurs d'actions ordinaires peuvent acheter des actions ordinaires additionnelles qui seront émises par la Société à 100 % du prix moyen du marché (tel qu'il est défini), jusqu'à concurrence de 20 000 \$ par année par actionnaire.

(c) En vertu du régime d'achat d'actions des employés établi en 1993, les employés peuvent cotiser un maximum de 5 % de leur salaire de base, jusqu'à concurrence de 3 000 \$ par année, pour acheter des actions ordinaires qui seront émises par la Société. Le prix de souscription est de 100 % du prix moyen du marché (tel qu'il est défini). Sous réserve des exigences en matière d'acquisition de droits, la Société versera un montant équivalant à 50 % des cotisations de l'employé, jusqu'à concurrence de 1 500 \$ par année.

(d) En vertu du régime d'achat d'actions à l'intention de la haute direction de la Société, des options visant l'achat de 410 200 actions ordinaires d'un prix variant entre 15 \$ et 26,25 \$ étaient en circulation au 31 octobre 1994. Les options peuvent être levées à divers moments jusqu'au 28 septembre 2004, tel qu'il est indiqué lorsqu'elles sont octroyées. Au cours de l'exercice, 50 000 options ont été octroyées, 3 000 ont été annulées et 5 800 options ont été levées.

13. Revenu net de placements (en milliers de dollars)

Le revenu net de placements provient des sources suivantes :

	1994	1993
Placements		
Encaisse et placements à court terme	90 037 \$	91 848 \$
Titres	39 374	40 618
Prêts hypothécaires	907 527	1 034 911
Autres prêts	198 499	201 770
	1 235 437	1 369 147
Moins les intérêts sur :		
Dépôts à vue	73 440	101 352
Dépôts à terme et autres emprunts	803 371	926 863
Effets subordonnés	20 627	20 620
	897 438	1 048 835
Revenu net de placements	337 999 \$	320 312 \$

14. Information sectorielle (en milliers de dollars)

Les principaux secteurs d'exploitation de la Société sont les suivants :

(a) Services d'intermédiaire financier

Les services d'intermédiaire financier consistent à recueillir des dépôts à vue et à terme et à investir ces fonds dans des prêts hypothécaires, des prêts et des titres. Ces services génèrent des revenus nets de placements et de transactions.

(b) Services fiduciaires

Les services fiduciaires comprennent l'administration et la gestion de successions et de fiducies ainsi que les services de mandataire. Des services de gestion de placements sont offerts aux particuliers et à d'autres clients des services de fiducie aux particuliers. Ces services comprennent également des services de garde, de fiducie, de tenue des registres et de gestion de placements offerts aux sociétés et aux institutions. Les revenus d'honoraires constituent la principale source de revenus des services fiduciaires.

	1994			1993		
	Services d'intermédiaire financier	Services fiduciaires	Total	Services d'intermédiaire financier	Services fiduciaires	Total
Revenu de placements – en équivalence fiscale	1 240 886 \$	12 894 \$	1 253 780 \$	1 371 937 \$	16 993 \$	1 388 930 \$
Honoraires et autres revenus	67 345	63 082	130 427	68 174	52 815	120 989
	1 308 231 \$	75 976 \$	1 384 207 \$	1 440 111 \$	69 808 \$	1 509 919 \$
Apport au bénéfice	151 528 \$	13 611 \$	165 139 \$	113 349 \$	16 277 \$	129 626 \$
Redressement de l'équivalence fiscale	(18 343)		(18 343)	(19 783)		(19 783)
Apport net au bénéfice	133 185 \$	13 611 \$	146 796	93 566 \$	16 277 \$	109 843
Dépenses non attribuées			60 749			41 772
Bénéfice avant impôts sur le revenu			86 047			68 071
Provision pour impôts sur le revenu			28 313			20 474
Bénéfice net			57 734 \$			47 597 \$

15. Régime de retraite (en milliers de dollars)

La Société a un régime de retraite contributif à prestations déterminées qui couvre la presque totalité de ses employés.

Le régime assure des prestations fondées sur le nombre d'années de service et les gains de carrière en tenant compte des améliorations périodiques.

Les rapports actuariels préparés au cours de l'exercice indiquent que la valeur actuelle des prestations constituées et l'actif net, à la valeur marchande redressée, disponible pour le versement de ces prestations se composent de ce qui suit aux 31 octobre :

	1994	1993
Actif de la caisse de retraite à la valeur marchande redressée disponible pour le versement des prestations	177 730 \$	166 668 \$
Valeur actuelle des prestations constituées	116 805	104 597
	60 925 \$	62 071 \$

Les salaires et les avantages sociaux comprennent un droit à pension de 2 700 \$ pour l'exercice 1994 comparativement à un droit à pension de 4 000 \$ pour l'exercice 1993.

16. Engagements et passif éventuel (en milliers de dollars)

Dans le cours normal des affaires, la Société conclut divers engagements et contrats et a des dettes éventuelles qui ne sont pas traduites dans les états financiers consolidés et qui se composent comme suit :

(a) Instruments financiers hors bilan

Les instruments financiers hors bilan sont soumis aux contrôles financiers, aux politiques en matière de gestion des risques et aux procédures d'examen réguliers de la Société.

(i) Instruments de crédit

Les instruments de crédit, qui sont exprimés en montant contractuel, comprennent les engagements à consentir du crédit en vue de satisfaire aux exigences financières des clients. Dans la mesure où ces instruments arrivent à échéance ou ne sont pas utilisés en entier, les risques liés aux crédits de ces instruments peuvent être inférieurs aux montants contractuels.

Les détails de ces instruments de crédit, exprimés en montant contractuel, sont comme suit :

	1994	1993
Garanties et lettres de crédit de soutien	41 101 \$	51 095 \$
Engagements à consentir du crédit, y compris les marges de crédit non utilisées	1 251 123	1 048 982
Prêts de titres*	1 869 844	690 075
	3 162 068 \$	1 790 152 \$

*Garantis par des titres facilement négociables, émis essentiellement par le gouvernement du Canada, représentant 105 % du montant contractuel.

(ii) Contrats de taux d'intérêt et de change

Les contrats de taux d'intérêt et de change sont utilisés par la Société pour gérer ses risques liés aux taux d'intérêt et aux taux de change. En général, la Société ne conclut pas ces contrats dans l'intention d'obtenir des gains de négociation. Les opérations sont conclues avec des contreparties pour lesquelles la Société maintient des limites fondées sur la qualité et la structure du crédit. Les risques liés aux crédits et aux marchés de ces contrats correspondent au coût de remplacement de ces fonds aux taux du marché alors en vigueur et ils sont influencés par les fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change. Le coût de remplacement d'un contrat sera considérablement moins élevé que le montant nominal de référence.

Les détails des contrats de taux d'intérêt et de change sont comme suit :

	1994	1993		
	Montant nominal de référence	Valeur de remplacement	Montant nominal de référence	Valeur de remplacement
Swaps de taux d'intérêt	940 037 \$	(23 341) \$	793 009 \$	(18 675) \$
Contrats de garantie de taux d'intérêt et de taux plafond	1 050 800	47	140 000	(108)
Crédits croisés et contrats à terme de gré à gré	138 665	(7 897)	130 960	(13 506)
	2 129 502 \$	(31 191) \$	1 063 969 \$	(32 289) \$

(b) Engagements d'achat

Au 31 octobre 1994, la Société avait des engagements d'achat impayés liés à des locaux et à du matériel s'élevant à 12 921 \$ (1993 - 6 107 \$).

(c) Engagements de location

Au 31 octobre 1994, la Société avait des dettes contractuelles se prolongeant jusqu'à 2004 relativement à la location de locaux et de matériel d'un montant de location annuel minimal de 22 904 \$.

(d) Litiges

La Société et ses filiales sont parties à diverses réclamations et poursuites judiciaires découlant du cours normal des affaires.

Le 26 septembre 1994, Chrysler Canada Ltée a présenté une réclamation contre la Compagnie Trust National (le «Trust National») de 200 millions de dollars à l'égard de certaines pertes subies par les caisses de retraite de Chrysler Canada Ltée (les «caisses») en 1991 et en 1992. Durant ces années, le Trust National était dépositaire de ces caisses de retraite aux termes des contrats de fiducie globale. Notre conseiller juridique est d'avis que la défense du Trust National est solide et il ne peut pour le moment en prédire l'incidence, le cas échéant, sur le Trust National.

17. Opérations entre apparentés

De temps à autre, certains administrateurs et membres de la haute direction concluent des opérations avec la Société dans le cours normal des affaires. Toutes ces opérations sont négligeables.

Introduction

Cette partie du rapport annuel renferme l'analyse détaillée par la direction des résultats d'exploitation et de la situation financière de Trustco National inc. et de ses filiales (collectivement appelées la «Société») pour les exercices terminés les 31 octobre 1994 et 1993.

Cette partie comprend également une analyse des exigences en matière de suffisance de capital de la Société et de la politique de la Société en matière de gestion des risques en s'attachant aux risques liés au crédit, aux liquidités, aux taux d'intérêt et aux engagements du bilan et hors bilan.

Trustco National inc.

La Société, constituée sous le régime des lois de l'Ontario, est une société de portefeuille ouverte pour un groupe d'entreprises de services financiers détenues en propriété exclusive. Au 31 octobre 1994, ses principales filiales d'exploitation (regroupées sous le nom de «Trust National») étaient les suivantes :

Raison sociale	Lieu de constitution
Compagnie Trust National et ses filiales :	Ontario
Société d'hypothèques Victoria et Grey	Canada
Cassels Blaikie & Co. Limited	Ontario
Fonds d'investissement Natrusco limitée	Ontario
N.T. Insurance Company Inc.	Barbade
National Trust and Banking Corporation (Caribbean) Limited	Îles Caïman

Les services d'intermédiaire financier et les services fiduciaires constituent les principales activités de la Société. Ces services sont dispensés par l'entremise de 191 succursales et de 220 guichets automatiques bancaires («GAB»). La majorité des succursales sont réparties en Ontario (147) et les autres sont situées dans des endroits choisis au Canada. Les GAB sont stratégiquement situés dans tout le pays. Une brève analyse des principales activités figure ci-dessous.

Services d'intermédiaire financier

Bien que les activités des services d'intermédiaire financier visent essentiellement le marché des particuliers ou de détail, certains services sont offerts au secteur commercial. Les services d'intermédiaire financier consistent à recueillir des dépôts à vue, y compris des comptes de chèques et d'épargne, et des dépôts à terme de détail et de gros et à investir ces fonds dans des prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux, des prêts aux entreprises, des prêts à la consommation ainsi que des prêts commerciaux et des titres. Le revenu net de placements, représentant l'écart entre les intérêts et les dividendes rapportés par les prêts et les titres et les intérêts versés sur les dépôts et autres emprunts, constitue la principale source de revenus des services d'intermédiaire financier. Les services d'intermédiaire financier génèrent également des revenus de transactions.

Services fiduciaires

Les principales activités des services fiduciaires comprennent les services de placements fiduciaires aux particuliers, les services de retraite et de garde de titres ainsi que les services de gestion de placements institutionnels. Ces services génèrent également des revenus d'honoraires considérables pour la Société.

Les services de fiducie aux particuliers comprennent l'administration et la gestion de successions et de fiducies ainsi que les services de mandataire. Ils comprennent également la planification testamentaire et successorale, les régimes enregistrés d'épargne autogérés et les services de préparation de déclarations de revenus.

Les services de gestion et d'administration de placements sont offerts aux particuliers et aux autres clients, tels les fondations et les œuvres de charité. Dans le cadre de ses services de gestion de placements, la Société est promotrice de quatre fonds communs en fiducie qui sont offerts aux clients des services de fiducie aux particuliers comme instruments de placement. Le Fonds commun en fiducie d'actions étrangères a été lancé en 1994.

La Société a démontré son engagement envers le secteur de gestion de fortunes en faisant l'acquisition de Cassels Blaikie & Co. Limited («Cassels Blaikie»), l'une des plus anciennes sociétés de placement au Canada, en décembre 1993. Cassels Blaikie se spécialise dans les services de gestion de fortunes, y compris les conseils en établissement de fiducies entre vifs et de sociétés de portefeuille pour des particuliers. Outre ses services de gestion de placements, Cassels Blaikie offre des services de courtage aux clients de la Société.

En tenant compte du lancement de trois nouveaux fonds en 1994 – le Fonds d'obligations internationales RER, le Fonds d'actions internationales et le Fonds des marchés émergents – la Société est maintenant promotrice de onze fonds mutuels «sans frais d'acquisition». Ces fonds comprennent des fonds du marché monétaire, des fonds à revenu, des fonds d'actions et des fonds équilibrés et sont offerts aux clients de détail du réseau de succursales par les Fonds d'investissement Natrusco limitée, courtier inscrit des fonds mutuels de la Société. L'administration et la gestion de ces fonds prennent de plus en plus d'importance dans les services fiduciaires de la Société.

Les services de retraite et de garde de titres offrent des services de garde, de fiducie, de tenue des registres et de gestion de placements aux entreprises et aux institutions. La Société offre à ces institutions une gamme de huit fonds en gestion commune comme instruments de placements. Le Fonds international en gestion commune a été ajouté en 1994.

En 1995, la Société procédera à la mise en place graduelle de son nouveau système de gestion d'actif «Global*Plus». On s'attend à ce que ce système améliore les services offerts aux clients des services fiduciaires et augmente la productivité.

Autres services

N.T. Insurance Company réassure les assurances-prêts fournies par des assureurs canadiens. En outre, la Société offre de l'assurance-hypothèque et de l'assurance-prêt à ses clients de détail grâce à une entente conclue avec un assureur agréé. La Société fournit également à sa clientèle des services financiers aux particuliers et des services fiduciaires par l'entremise de National Trust and Banking Corporation (Caribbean) Limited, banque des Îles Caïman dont le bureau principal est situé à Bridgetown, à la Barbade. Toutefois, les opérations à l'étranger de la Société ne constituent pas un secteur important de ses activités.

Capitalisation

Un capital de base élevé inspire confiance aux déposants, aux créanciers et aux actionnaires de la Société et leur offre une protection en cas de pertes imprévues. Les sources de capital de la Société consistent principalement en actions ordinaires et en bénéfices non répartis. Les effets subordonnés constituent une source secondaire de capital car la Société a une aversion pour les formes synthétiques de capital.

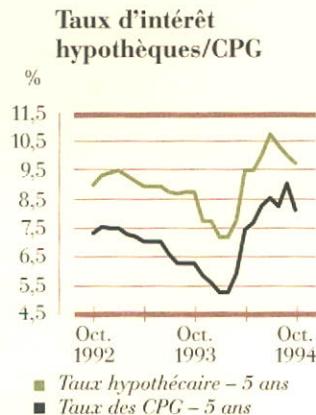
La Société a lancé un régime de réinvestissement de dividendes en 1991 et un régime d'achat d'actions en 1992 en vue de solidifier son capital de base. Un régime d'achat d'actions des employés a été établi en 1993 afin de motiver les employés. Ce régime contribue également à solidifier le capital de base. Grâce à ces réalisations, le capital de base a augmenté de 11,6 millions de dollars en 1994.

Perspectives économiques actuelles

En 1994, l'économie canadienne a affiché un taux de croissance d'un peu plus de 4 %, soit une hausse par rapport à 2,2 % en 1993. Aux États-Unis, la croissance économique et la dépréciation considérable du dollar ont entraîné un accroissement des exportations durant le deuxième semestre de l'exercice. Par ailleurs, la hausse des prix des marchandises a donné une poussée supplémentaire à l'économie. L'investissement, effectué essentiellement dans la machinerie et l'équipement conçus pour améliorer la productivité, a également connu un essor. Le secteur privé a été caractérisé par une très faible inflation, une baisse du coût unitaire de la main d'œuvre, une restructuration continue, une

concurrence plus forte et une montée en flèche des bénéfices. Malgré les faibles taux d'intérêt, les dépenses des consommateurs et la demande de logement sont demeurées lethargiques. La croissance des revenus était trop faible pour surmonter le problème des niveaux excessifs d'endettement des consommateurs, surtout en raison des taux d'intérêt réels anormalement élevés. De plus, les finances du secteur public sont restées problématiques, tant au niveau fédéral qu'au niveau de certaines provinces plus importantes.

L'économie devra surmonter plusieurs défis en 1995. La croissance économique aux États-Unis devrait probablement ralentir durant l'exercice en raison des taux d'intérêt



qui seront plus élevés. Le Canada s'attend à réaliser d'autres gains dans le secteur des exportations en raison de la dépréciation du dollar. Toutefois, les exportations d'automobiles pourraient en souffrir et il se peut que les prix des marchandises aient déjà presque atteint leur sommet. On se demande s'il est possible que les exportations vers l'Europe et le Japon augmentent en conséquence car, même si ces économies ont commencé à prendre de l'expansion, il semble que la reprise soit plutôt lente et précaire. Le secteur de la consommation demeurera prudent en 1995 en raison d'une faible hausse des salaires et des niveaux excessifs d'endettement des consommateurs, situation que les taux d'intérêt élevés ne feront qu'exacerber. Le secteur public devra se soumettre à une restructuration, à moins que les marchés internationaux de capitaux n'imposent des contraintes. Cette situation, alliée à une année difficile sur la scène politique, promet d'agiter les marchés du crédit au Canada et d'entrainer l'instabilité sur le marché des devises. Compte tenu de ces

circonstances, il est fort possible que la Banque du Canada doive resserrer sa politique monétaire bien plus que ce que l'inflation pourrait tolérer. De fait, l'inflation devrait demeurer très faible en 1995.

Les perspectives économiques à la fin de l'exercice 1994 laissent présager un taux de croissance de 3,0 % à 3,5 % en 1995. Cependant, les risques devraient aller décroissant. Les taux d'intérêt canadiens pourraient monter soudainement en raison de plusieurs facteurs : si le marché est déçu du budget fédéral, si l'incertitude politique au Canada augmente considérablement ou si les taux d'intérêt américains augmentent au-delà des niveaux atteints à la fin de l'exercice. Par conséquent, bien que les perspectives économiques soient, à prime abord, assez positives et que la croissance soit menée par les exportations et l'investissement, nous démontrerons beaucoup de prudence compte tenu de l'incertitude causée par le climat politique et la dette du Canada.

Points saillants financiers 1994

(Exercices terminés les 31 octobre; en milliers de dollars, sauf les montants par action)

	1994	1993	1992
Bénéfice net	57 734 \$	47 597 \$	39 287 \$
Bénéfice par action	1,64 \$	1,36 \$	1,14 \$
Rendement des capitaux propres	7,64 %	6,58 %	5,52 %
Rendement de l'actif	0,37 %	0,30 %	0,24 %

Le bénéfice net a augmenté de 21,3 % en 1994. La croissance du bénéfice a également contribué à la hausse des rendements des capitaux propres et de l'actif qui sont respectivement des signes de rentabilité et d'efficience.

L'amélioration du bénéfice est attribuable à l'attention constante de la Société à la rentabilité de ses principales activités et à la vigueur soutenue de l'économie, ce qui a contribué à réduire les provisions pour pertes sur prêts. Bien que la conjoncture économique s'améliore, un grand nombre de consommateurs demeurent prudents. Par ailleurs, la restructuration des prêts commerciaux non productifs se poursuivra pendant encore un certain temps puisque la valeur des biens immobiliers commerciaux demeure inférieure à celle d'avant la récession.

Revenu net de placements

Le revenu net de placements s'est chiffré à 338,0 millions de dollars en 1994, représentant une hausse de 5,5 % par rapport à l'exercice précédent. Les écarts de placement se sont agrandis durant l'exercice en raison d'une baisse des prêts non productifs bruts qui sont passés de 484,0 millions de dollars à 339,2 millions de dollars. De plus, les taux d'intérêt étaient en moyenne plus faibles en 1994 qu'en 1993. Compte tenu de cette chute des taux d'intérêt et des échéances des éléments d'actif et de passif de la Société, la marge nette de placements a augmenté.

Provisions pour pertes sur prêts

Les provisions pour pertes sur prêts ont baissé de 44,2 millions de dollars ou 55,3 % pour atteindre un total de 35,7 millions de dollars en 1994. Cette diminution est principalement attribuable à une amélioration des portefeuilles de prêts hypothécaires commerciaux et de prêts commerciaux.

Revenus d'honoraires et autres revenus

Les revenus d'honoraires et autres revenus ont augmenté de 7,8 % principalement en raison d'un accroissement des nominations à titre de fiduciaire pour le compte de clients et de l'acquisition de Cassels Blaikie. Les revenus d'honoraires provenant des services de retraite et de garde de titres, des services de fiducie aux particuliers et des fonds mutuels ont enregistré une croissance considérable en 1994. Les revenus d'honoraires tirés des activités d'intermédiaire financier sont demeurés essentiellement les mêmes en raison de la concurrence dans ce secteur de l'industrie et de la croissance minime du bilan. Les autres revenus ont baissé de 4,0 millions de dollars en raison surtout d'une diminution des ventes de prêts hypothécaires et des émissions de titres hypothécaires. De plus, les gains réalisés sur la vente de titres ont augmenté de 1,9 million de dollars par rapport à l'exercice précédent.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation ont augmenté de 18,2 % en 1994. Les salaires et avantages sociaux et les autres charges d'exploitation sont en grande partie responsables de cette hausse. Les salaires ont augmenté de 11,7 % en raison d'une hausse de 164 employés en équivalence à temps plein par rapport à l'exercice précédent. La hausse des autres charges d'exploitation est le résultat de l'accroissement des sommes investies dans la formation des employés, des provisions pour pertes possibles relativement à certaines créances, des primes d'assurance-dépôts de la SADC et des impôts et autres taxes des gouvernements.

Éléments d'actif non sectoriels

Les éléments d'actif non sectoriels ont augmenté de 62,8 millions de dollars ou 0,4 % en 1994 en raison de l'accent mis par la Société sur la qualité de l'actif et la conservation des marges.

Dépôts et autres emprunts

Les dépôts et autres emprunts ont baissé de 73,1 millions de dollars ou 0,5 % en 1994. L'acquisition des dépôts nets de The Dominion Trust Company, de Inland Trust and Savings Corporation Limited et de Cassels Blaikie a été contrebalancée par une réduction des dépôts de gros à coût élevé. La popularité des fonds mutuels de la Société auprès des clients comparativement aux dépôts à terme et aux dépôts d'épargne traditionnels a également contribué à cette baisse.

Capital

Le ratio de capital de la BRI, défini à la section «Ratio de capital en fonction des risques (Ratio BRI)» à la page 53, a augmenté à 10,44 % comparativement à 10,10 % en 1993. Cette hausse est attribuable à une composition plus favorable de l'actif et à une augmentation du capital de catégorie 1 par rapport à

l'exercice précédent. Le capital de base de la Société, composé d'effets subordonnés et de l'avoir des actionnaires, s'est élevé à 964,3 millions de dollars comparativement à 926,0 millions au dernier exercice. Cette hausse de 4,1 % est attribuable aux bénéfices et aux émissions d'actions ordinaires en vertu du régime de réinvestissement de dividendes, du régime d'achat d'actions et du régime d'achat d'actions des employés.

Actif sous gestion

La valeur comptable de l'actif sous gestion s'est chiffrée à 41,9 milliards de dollars au 31 octobre 1994 comparativement à 38,0 milliards à la fin de l'exercice précédent. Cette hausse de 3,9 milliards de dollars ou 10,2 % par rapport à l'exercice précédent est imputable à un accroissement élevé des nominations à titre de dépositaire pour le compte de nouveaux clients et de clients existants dans le secteur de retraite et de garde de titres. La gamme de fonds mutuels de la Société a continué à bien se comporter, enregistrant une augmentation de 238,5 millions de dollars ou 61,4 % de la valeur comptable (ou une augmentation de 212,1 millions de dollars ou 51,0 % de la valeur marchande).

Analyse des résultats

Perspectives générales

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 1994, le bénéfice net après impôts a augmenté de 10,1 millions de dollars ou 21,3 % par rapport à l'exercice de 1993 pour atteindre 57,7 millions de dollars.

Le bénéfice par action est passé de 1,36 \$ en 1993 à 1,64 \$ en 1994. Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation a augmenté de 1,1 % en 1994 en raison d'une émission d'actions supplémentaires en vertu du régime de réinvestissement de dividendes et du régime d'achat d'actions.

Le rendement élevé de la Société en 1994 s'est traduit par une hausse du rendement des capitaux propres qui est passé de

6,58 % en 1993 à 7,64 % en 1994. Le rendement de l'actif s'est élevé à 0,37 % comparativement à 0,30 % un an plus tôt.

Une analyse du bénéfice net, exprimé en pourcentage de l'actif total moyen, est fournie ci-dessous. Les éléments du bénéfice net sont calculés en équivalence fiscale pour traduire l'incidence du revenu exonéré d'impôts rapporté par les placements dans des actions de sociétés canadiennes (c.-à-d. que le bénéfice net est majoré à un montant brut qui, s'il était imposable au taux prévu par la loi, correspondrait au montant du bénéfice net après impôts).

Bénéfice net

(Exercices terminés les 31 octobre;
exprimé en pourcentage de l'actif total moyen, en équivalence fiscale)

	1994	1993	1992
Revenu net de placements	2,27 %	2,12 %	2,06 %
Provision pour pertes sur prêts	0,23	0,50	0,58
Revenu net de placements après provision pour pertes sur prêts	2,04	1,62	1,48
Honoraires et autres revenus	0,84	0,77	0,62
Total des revenus	2,88	2,39	2,10
Charges d'exploitation	2,20	1,82	1,69
Bénéfice avant impôts sur le revenu	0,68	0,57	0,41
Impôts sur le revenu	0,31	0,27	0,17
Bénéfice net	0,37 %	0,30 %	0,24 %
Actif total moyen (en milliers de dollars)	15 736 020 \$	16 080 617 \$	16 625 389 \$

Revenu net de placements

Une analyse du revenu net de placements, exprimé en pourcentage de l'actif total moyen, est fournie dans le tableau ci-dessous. Le revenu net de placements correspond à la différence entre les

intérêts versés sur les dépôts et le revenu réalisé en investissant ces fonds. Pour faciliter la compréhension, le revenu de dividendes exonéré d'impôts est exprimé en équivalence fiscale.

Revenu net de placements

(Exercices terminés les 31 octobre;
en milliers de dollars)

	1994			1993		
	Solde moyen	Revenu/Charge	Taux moyen	Solde moyen	Revenu/Charge	Taux moyen
Actif						
Encaisse et placements à court terme	1 812 823 \$	90 037 \$	4,97 %	1 516 975 \$	91 348 \$	6,05 %
Titres	727 293	39 374	5,41	703 560	40 618	5,77
Prêts hypothécaires	10 430 107	907 527	8,70	11 056 117	1 034 911	9,36
Autres prêts	2 558 882	198 499	7,76	2 622 976	201 770	7,69
Redressement de l'équivalence fiscale		18 343			19 783	
Total de l'actif productif	15 529 105	1 253 780	8,07	15 899 628	1 388 930	8,74
Autres éléments d'actif	206 915			180 989		
Total de l'actif	15 736 020 \$	1 253 780	7,97 %	16 080 617 \$	1 388 930	8,64 %
Passif et avoir des actionnaires						
Dépôts à vue	3 386 431 \$	73 440	2,17 %	3 674 651 \$	101 352	2,76 %
Dépôts à terme et autres emprunts	11 256 119	803 371	7,14	11 440 102	926 863	8,10
Effets subordonnés	190 002	20 627	10,85	190 002	20 620	10,85
Total des éléments de passif portant intérêt	14 832 552	897 438	6,05	15 304 755	1 048 835	6,85
Autres éléments de passif	147 599			52 308		
Avoir des actionnaires	755 869			723 554		
Total du passif et de l'avoir des actionnaires	15 736 020 \$	897 438	5,70 %	16 080 617 \$	1 048 835	6,52 %
Revenu net de placements (en équivalence fiscale)		356 342 \$			340 095 \$	
Marge nette de placements (revenu net de placements divisé par l'actif total moyen)			2,27 %			2,12 %
Écart net de placements (taux moyen du rendement de l'actif productif moins le taux d'intérêt moyen versé sur les éléments de passif portant intérêt)			2,02 %			1,89 %

Analyse de l'évolution du revenu net de placements

L'évolution du revenu net de placements, exprimé en équivalence fiscale, est attribuable à la variation des éléments suivants :

(Exercices terminés les 31 octobre;
en milliers de dollars)

	1994 par rapport à 1993			1993 par rapport à 1992		
	Augmentation (diminution) due à une variation de :			Augmentation (diminution) due à une variation de :		
	Solde moyen	Taux moyen	Variation nette	Solde moyen	Taux moyen	Variation nette
Total de l'actif productif	(44 255) \$	(90 895) \$	(135 150) \$	(44 717) \$	(177 889) \$	(222 606) \$
Total des éléments de passif portant intérêt	(22 857)	(128 540)	(151 397)	(49 624)	(169 328)	(218 952)
Revenu net de placements	(21 398) \$	37 645 \$	16 247 \$	4 907 \$	(8 561) \$	(3 654) \$

Revenu net de placements

Le revenu net de placements, calculé en équivalence fiscale, a augmenté à 356,3 millions de dollars en 1994 comparativement à 340,1 millions de dollars en 1993. L'augmentation du revenu d'intérêt découlant d'une réduction des prêts non productifs est un important facteur qui a contribué à cette amélioration puisque le portefeuille de prêts non productifs est passé de 484,0 millions de dollars au 31 octobre 1993 à 339,2 millions de dollars au 31 octobre 1994. Les échéances plutôt courtes du portefeuille de dépôts sont un autre important facteur ayant entraîné cette amélioration du revenu net de placements. La modification des taux du portefeuille de dépôts s'est faite plus rapidement que celle du portefeuille de prêts. Cette situation a entraîné un accroissement des écarts compte tenu de la baisse des taux d'intérêt.

Toutefois, ces améliorations ont été neutralisées en partie par une réduction de la proportion de prêts d'éléments d'actif à rendement élevé et des dépôts à vue à faible coût qui composent l'ensemble du bilan. De plus, le portefeuille du marché monétaire a affiché des rendements moins élevés en raison de la faiblesse des taux d'intérêt durant 1994.

Encaisse et placements à court terme

La moyenne de l'encaisse et des placements à court terme a considérablement augmenté durant l'exercice et est passée de 1,5 milliard de dollars en 1993 à 1,8 milliard en 1994. Cette hausse est essentiellement attribuable à la solide position de la Société en matière de liquidités.

Toutefois, le rendement de ces éléments d'actif a chuté en raison surtout de la faiblesse des taux d'intérêt moyens du marché en 1994.

Titres

Au cours de l'exercice, les volumes moyens des titres ont augmenté à 727,3 millions en 1994 comparativement à 703,6 millions de dollars en 1993. Cette hausse découle principalement d'un accroissement du portefeuille d'obligations. Le volume moyen des actions est demeuré sensiblement le même car de légères augmentations des actions ordinaires et privilégiées à taux flottant ont permis de compenser la réduction des actions privilégiées à taux fixe.

Le revenu de placements tiré des titres a baissé d'environ 1,2 million de dollars en 1994 comparativement à l'exercice précédent. Cette baisse est attribuable en grande partie aux taux d'intérêt moyens moins élevés par rapport à 1993 et

à une réduction du volume d'actions privilégiées à taux fixe et à rendement élevé.

Prêts

Les prêts ont chuté de 13,7 milliards de dollars en 1993 à 13,0 milliards en 1994, soit une baisse de 5,0 %. Cette baisse découle principalement des prêts hypothécaires commerciaux en raison des remboursements et des radiations de prêts ainsi que de la façon prudente de la Société de procéder en ce qui concerne les nouvelles affaires. Le volume de prêts hypothécaires résidentiels a légèrement augmenté au cours de l'exercice tandis que le volume des autres prêts a légèrement baissé en raison de la forte concurrence.

Étant donné que les taux d'intérêt moyens du portefeuille ont été réduits en 1993 et 1994, le rendement moyen des prêts d'éléments d'actif a subi une perte de 52 points de base pour s'établir à 8,52 % en 1994 alors qu'il était de 9,04 % en 1993. Cette baisse a été partiellement atténuée par l'augmentation du revenu d'intérêt découlant d'une réduction des prêts non productifs.

Dépôts

Les dépôts à terme et autres emprunts ont baissé de 3,1 % en raison d'une réduction de la demande de financement de gros à coût élevé. Les dépôts à vue ont également diminué en raison de la forte concurrence dans ce secteur de financement à faible coût et de l'attitude favorable des clients envers les fonds mutuels. Par contre, les dépôts à terme de détail sont demeurés sensiblement les mêmes.

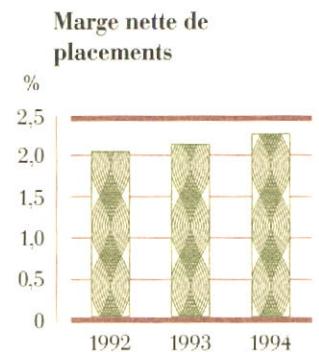
Dans l'ensemble, les frais d'intérêt ont diminué de 80 points de base alors que les frais d'intérêt du portefeuille des dépôts à terme, qui représentent 76 % de tous les éléments de passif portant intérêt, ont baissé de 96 points de base. Toutefois, la Société a pu profiter plus rapidement de la réduction des taux d'intérêt moyens du portefeuille en raison des courtes échéances de celui-ci.

Écart net de placements

L'écart net de placements, représentant la différence entre le taux de rendement de l'actif productif moyen et le taux d'intérêt versé sur les éléments de passif portant intérêt moyen, est passé de 1,89 % en 1993 à 2,02 % en 1994, soit une hausse de 13 points de base. Comme nous l'avons mentionné plus haut, cette hausse est due en grande partie à l'influence positive de la chute des taux d'intérêt moyens tout au long de l'exercice et aux échéances plutôt courtes du portefeuille des dépôts à terme ainsi qu'à

une hausse de revenu d'intérêt causée par la réduction des prêts non productifs. Ces conséquences positives ont été amorties par le changement de la composition du bilan puisque le pourcentage des prêts hypothécaires à rendement élevé et des dépôts à vue à faible coût a baissé.

Une analyse de l'évolution du revenu net de placements causée par les changements des taux et des volumes moyens du total de l'actif productif et du total des éléments de passif portant intérêt est fournie ci-dessous.



Marge nette de placements

La marge nette de placements, qui correspond au revenu net de placements divisé par l'actif total moyen, a augmenté de 2,12 % à 2,27 %, soit une hausse de 15 points de base.

Outre les facteurs influençant l'écart net de placements analysé ci-dessus, la marge nette de placements s'est améliorée en raison d'une augmentation des capitaux fournis par l'avoir des actionnaires, lequel ne requiert pas de frais d'intérêt.

Provisions pour pertes sur prêts

Une analyse des provisions pour pertes sur prêts est fournie dans le tableau suivant :

Provisions pour pertes sur prêts

(Exercices terminés les 31 octobre; en milliers de dollars)	1994	(Diminution) en %	1993	Augmentation (diminution) en %
Prêts aux particuliers				
Prêts hypothécaires résidentiels	5 204 \$	(53,0)	11 063 \$	(18,8)
Prêts à la consommation	2 939	(54,9)	6 518	(9,9)
	8 143	(53,7)	17 581	(15,7)
Prêts commerciaux				
Prêts hypothécaires commerciaux	21 025	(58,2)	50 250	(25,5)
Prêts commerciaux	6 566	(45,5)	12 042	51,9
	27 591	(55,7)	62 292	(17,4)
Total	35 734 \$	(55,3)	79 873 \$	(17,0)

L'évolution des provisions pour l'exercice est analysée plus en détail à la section «Provisions pour pertes sur prêts» à la page 49.

Revenus d'honoraires

Les principaux éléments des revenus d'honoraires sont fournis dans le tableau suivant :

Revenus d'honoraires

(Exercices terminés les 31 octobre; en milliers de dollars)	1994	Augmentation (diminution) en %	1993	Augmentation (diminution) en %
Honoraires d'intermédiaire financier				
Services d'épargne	20 203 \$	1,4	19 925 \$	7,9
Services d'hypothèques	12 001	(0,7)	12 091	(21,5)
Services de prêts	5 609	(7,0)	6 034	10,8
Autres	4 816	44,6	3 331	9,2
	42 629	3,0	41 381	(2,3)
Honoraires fiduciaires				
Services de fiducie aux particuliers	32 649	16,9	27 929	(3,2)
Services de retraite et de garde de titres	17 991	11,8	16 096	7,0
Fonds mutuels	8 888	98,2	4 485	52,0
Autres	3 554	(17,4)	4 305	5,4
	63 082	19,4	52 815	3,7
Total	105 711 \$	12,2	94 196 \$	1,0

La Société a enregistré en 1994 une modeste croissance de 3,0 % par rapport à 1993 de ses revenus d'honoraires dans le secteur des services d'intermédiaire financier. Les honoraires provenant des services d'épargne, d'hypothèques et de prêts sont demeurés inchangés, en raison principalement de la forte concurrence et d'une croissance restreinte des activités d'épargne et de prêt. L'augmentation des autres revenus est attribuable à la hausse des revenus provenant de la conversion de devises.

Par contre, les honoraires provenant des services fiduciaires ont augmenté de 19,4 % par rapport à l'exercice précédent, reflétant une croissance marquée dans les principaux secteurs d'activité de la Société. L'acquisition de Cassels Blaikie a contribué à 55,9 % de l'augmentation des honoraires provenant des

services fiduciaires aux particuliers et à 25,7 % de l'augmentation des honoraires provenant des services fiduciaires.

Les honoraires provenant des services de retraite et garde de titres ont augmenté de 11,8 % en raison des nominations à titre de dépositaire pour le compte de nouveaux clients et de clients existants.

Les honoraires provenant des services des fonds mutuels ont grimpé de 98,2 % en 1994 et la valeur marchande de l'actif des fonds mutuels a augmenté de 212,1 millions de dollars ou 51,0 % comparativement à l'exercice précédent. La valeur marchande de l'actif total des fonds mutuels a atteint 628,2 millions de dollars au 31 octobre 1994.

Actif sous gestion

L'actif sous gestion, calculé en fonction de la valeur comptable, est fourni dans le tableau suivant :

<i>(Aux 31 octobre; en milliers de dollars)</i>	1994	Augmentation en %	1993	Augmentation en %
Retraite et garde de titres	35 623 026 \$	8,4	32 863 351 \$	4,6
Services aux particuliers	5 649 680	18,4	4 772 956	4,4
Fonds mutuels	627 071	61,4	388 583	80,0
Total	41 899 777 \$	10,2	38 024 890 \$	5,0

Grâce à la croissance du secteur des services fiduciaires, l'actif sous gestion a augmenté de 3,9 milliards de dollars ou 10,2 % comparativement à l'exercice précédent. La croissance de l'actif des clients existants et les nouvelles nominations dans le secteur des services de retraite et de garde de titres ont contribué à 71,2 % de cette augmentation. L'actif sous gestion des services

aux particuliers a augmenté de 876,7 millions de dollars. Une grande partie de cette hausse est attribuable à l'acquisition de Cassels Blaikie. Les fonds mutuels de la Société ont continué à bien se comporter et ils ont augmenté de 61,4 % comparativement à 1993.

Autres revenus

Les autres revenus se composent de ce qui suit :

Autres revenus

<i>(Exercices terminés les 31 octobre; en milliers de dollars)</i>	1994	1993
Gain net à la vente de titres	10 986 \$	9 106 \$
Dévaluation pour baisse de valeur	(456)	(500)
Gain sur titres	10 530	8 606
Autres, y compris les primes de réassurance, les commissions sur titres et le revenu de transactions	14 186	18 187
Total	24 716 \$	26 793 \$

En 1994, la Société a réalisé des gains sur titres considérables, plus particulièrement en ce qui concerne le portefeuille d'actions ordinaires. La majorité des gains ont été réalisés au cours du premier semestre en raison d'un sommet record atteint par la Bourse de Toronto qui par la suite a accusé un repli au cours du deuxième semestre.

Les autres revenus se composent de revenus tirés de primes versées relativement aux activités de réassurance de la Société,

de commissions sur la vente de titres, de transactions et de la vente d'éléments d'actif autres que des titres. L'acquisition de Cassels Blaikie durant l'exercice a contribué à 3,7 millions de dollars en commissions et en revenu de transactions. Au cours de l'exercice, aucun prêt hypothécaire n'a été vendu et aucun titre hypothécaire n'a été émis. Les revenus provenant de la vente de ces produits avaient apporté 6,6 millions de dollars des autres revenus en 1993.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation ont augmenté de 53,3 millions de dollars en 1994, ce qui représente une augmentation de 18,2 % par rapport au dernier exercice. Le coefficient des charges

d'exploitation totales et de l'actif total moyen était de 2,20 % comparativement à 1,82 % un an plus tôt. Les principaux éléments des charges d'exploitation sont fournis dans le tableau ci-dessous :

Charges d'exploitation

(Exercices terminés les 31 octobre; en milliers de dollars)

	1994	Augmentation (diminution) en %	1993	Augmentation (diminution) en %
Salaires et avantages sociaux				
Salaires	149 357 \$	10,1	135 622 \$	(1,5)
Avantages sociaux	11 337	36,7	8 294	26,1
	160 694	11,7	143 916	(0,2)
Locaux				
Frais d'occupation	43 002	2,7	41 866	5,0
Amortissement	5 350	8,2	4 946	4,3
	48 352	3,3	46 812	4,9
Autres charges d'exploitation				
Traitement des données	22 761	18,7	19 177	(4,6)
Assurance-dépôts	18 689	32,1	14 145	15,8
Fiducies et autres pertes	14 354	411,9	2 804	64,0
Administration de produits	9 264	16,4	7 959	8,4
Impôts et taxe sur le capital	8 786	63,9	5 359	5,3
Communications	8 558	7,2	7 984	1,8
Marketing	8 213	18,6	6 925	14,8
Mobilier et matériel	7 647	12,5	6 795	3,4
Déclarations de sinistre et provisions techniques	4 739	(20,0)	5 926	379,1
Taxes d'affaires	4 167	20,4	3 461	(16,7)
Honoraires pour services professionnels	4 045	68,8	2 396	(1,8)
Déplacements	3 622	29,4	2 800	6,3
Éducation et formation	2 651	98,0	1 339	86,8
Amortissement de l'écart d'acquisition	2 332	160,6	895	0,0
Assurance I.A.R.D.	1 960	44,5	1 356	11,0
Réinstallation et embauche	1 955	78,5	1 095	(8,6)
Associations et abonnements	1 929	44,6	1 334	16,9
Divers (aucun poste ne dépasse 5 000 \$)	11 927	9,6	10 879	(3,8)
	137 599	34,1	102 629	9,3
Total	346 645 \$	18,2	293 357 \$	3,7

Salaires et avantages sociaux

En 1994, les salaires et avantages sociaux ont augmenté de 16,8 millions de dollars ou 11,7 % comparativement à l'exercice précédent. L'acquisition de Cassels Blaikie au cours de l'exercice a contribué à 24,3 % de cette hausse.

Le nombre d'emplois en équivalence à temps plein a augmenté de 164 ou 4,2 % durant l'exercice. Presque la moitié de cette augmentation est attribuable à l'acquisition de Cassels Blaikie et de The Dominion Trust Company. L'accroissement du nombre d'employés a contribué à 17,3 % de l'augmentation globale des salaires.

L'augmentation est également attribuable au programme de révision annuelle au mérite et à une plus grande utilisation de services externes.

La montée des avantages sociaux découle d'une hausse d'emplois, des hausses prévues des avantages du gouvernement et d'une chute du droit à pension qui est passé de 4,0 millions de dollars en 1993 à 2,7 millions au cours du présent exercice.

Locaux

Les frais d'occupation comprennent la location, les services publics, les impôts fonciers et autres frais connexes qui sont liés aux locaux détenus et loués par la Société. Les économies réalisées grâce au renouvellement de baux favorables durant l'exercice ont été atténuées par les charges liées à l'inauguration de nouvelles succursales, à l'acquisition de Cassels Blaikie et par une augmentation des frais d'entretien des succursales. L'amortissement a augmenté en raison du programme de modernisation des succursales en cours qui a débuté il y a plusieurs exercices.

Autres charges d'exploitation

Les coûts de traitement des données en 1994 étaient plus élevés, en raison principalement d'achats de logiciels informatiques et de l'amortissement de ceux-ci, reflétant l'impact de l'achat de nouveaux systèmes au cours de l'exercice et de l'exercice précédent.

Les primes d'assurance-dépôts ont augmenté de 4,5 millions de dollars en raison d'une hausse de 25 % du taux qui est entrée en vigueur le 1^{er} mai 1993 et d'une hausse additionnelle de 40 % qui est entrée en vigueur le 1^{er} mai 1994.

Les fiducies et autres pertes comprennent des provisions pour pertes possibles sur certaines créances.

Les charges d'administration des produits ont augmenté dû aux frais liés à la restructuration de prêts et aux évaluations de propriétés pour les prêts hypothécaires.

Les impôts et la taxe sur le capital ont progressé en raison d'un capital de base plus important et de nouvelles cotisations pour exercices antérieurs.

Les frais de communications ont également connu une hausse en raison des frais d'installation uniques d'un nouveau fournisseur de services interurbains et d'une augmentation des frais de publicité-annuaire.

Les frais de marketing ont augmenté en raison de la promotion hypothécaire Bahamarama, d'un plus grand nombre de campagnes publicitaires pour les succursales et d'autres activités publicitaires pour nos principaux produits.

Les frais liés au mobilier et au matériel ont augmenté en raison d'achats additionnels moins importants et d'une hausse de l'amortissement relativement aux placements en immobilisations effectués au cours de l'exercice à l'étude et de l'exercice précédent.

Les déclarations de sinistre et provisions techniques ont diminué en raison d'un redressement des provisions techniques pour refléter les résultats techniques courants avec une plus grande exactitude.

Les taxes d'affaires de l'exercice 1993 comprennent le recouvrement des taxes versées au cours de l'exercice précédent.

Les honoraires pour services professionnels ont monté en raison d'une étude sur la position stratégique effectuée à l'échelle de la Société et des révisions de certains secteurs d'activité.

Les frais de déplacements ont connu une hausse en raison d'un plus grand nombre de voyages effectués aux fins de formation et d'éducation.

Les frais d'éducation et de formation ont grimpé compte tenu de la plus grande importance accordée à la formation en matière de gestion, de produits et de technologie.

L'amortissement de l'écart d'acquisition s'est accru en raison des acquisitions effectuées durant l'exercice.

La majorité de l'augmentation des frais liés à l'assurance I.A.R.D. est attribuable aux assurances supplémentaires pour les propriétés saisies.

Les frais liés à la réinstallation et à l'embauche ont augmenté en 1994, reflétant le regroupement de bureaux régionaux et l'embauche de nouveaux employés.

L'augmentation des frais liés aux associations et abonnements consiste principalement en frais d'association de Cassels Blaikie et au réseau Interac.

Le cas échéant, les charges d'exploitation comprennent le montant de la taxe sur les produits et services. La nature des activités de la Société est telle que celle-ci doit absorber la majeure partie de cette taxe versée sur les achats de produits et services.

Impôts et autres impôts et taxes des gouvernements

Impôts sur le revenu

La provision pour impôts sur le revenu a connu une hausse de 38,3 % pour s'établir à 28,3 millions de dollars en 1994 comparativement à 20,5 millions en 1993. Cette augmentation est attribuable à une hausse de 26,4 % du bénéfice avant impôts et à la montée du taux d'impôt réel au cours de l'exercice.

En 1994 et en 1993, la Société était assujettie à un taux d'impôt sur le revenu prévu par la loi de 44,2 %, impôt fédéral et provincial confondus. En 1994, le taux d'impôt réel de la Société était de 32,9 % comparativement à 30,1 % en 1993. La différence entre le taux prévu par la loi et le taux réel découle principalement du fait que le revenu de dividendes provenant des sociétés canadiennes est exonéré d'impôts. L'augmentation du taux d'impôt réel par rapport à 1993 est principalement attribuable à la diminution du rapport entre le revenu de dividendes exonéré d'impôts et le total du bénéfice avant impôts pour l'exercice. La note 10 afférente aux états financiers consolidés à la page 28 fournit un rapprochement entre le taux d'imposition prévu par la loi et le taux réel.

Autres impôts et taxes des gouvernements

Outre les impôts sur le revenu, la Société est assujettie à de nombreux autres impôts et taxes fédéraux et provinciaux. En général, ces derniers, qui sont détaillés à la page 42 n'influencent pas directement la rentabilité de la Société et ne représentent donc en grande partie que des charges fixes d'exploitation.

La Société est assujettie à des impôts et à une taxe sur le capital dans toutes les provinces où elle œuvre à des taux variant de 1,0 % à 3,25 % du capital imposable. Ces impôts et taxes sont compris dans les charges d'exploitation qui figurent dans les états consolidés des résultats. En 1994, les impôts et la taxe des

provinces sur le capital se sont élevés à 8,8 millions de dollars comparativement à 5,4 millions en 1993. Cette augmentation est attribuable aux nouvelles cotisations à l'égard des impôts et de la taxe sur le capital des exercices précédents ainsi qu'à la croissance de l'emploi des actionnaires.

La Société est assujettie à deux types d'impôt sur le capital du gouvernement fédéral : l'impôt fédéral sur le capital qui est applicable à toutes les institutions financières et l'impôt fédéral des grandes sociétés. L'impôt fédéral sur le capital tient lieu d'impôt minimum pour les institutions financières et par conséquent, il n'y a pas de coût net, dans la mesure où la Société verse suffisamment d'impôts sur le revenu autrement payable. Tout comme en 1993, cet impôt fédéral n'a pas eu d'impact sur la Société en 1994.

Bien qu'il tienne également lieu d'impôt minimum, l'impôt fédéral des grandes sociétés constitue une charge fiscale additionnelle et permanente pour la Société. Bien que cet impôt puisse être réduit de toute surtaxe fédérale autrement payable, le montant de l'impôt des grandes sociétés payable chaque année par la Société est normalement beaucoup plus élevé que celui payable en surtaxe fédérale par la Société. Il est tenu compte de l'impôt des grandes sociétés payable par la Société pour l'exercice à l'étude, après déduction de la réduction pour la surtaxe fédérale, dans la provision pour impôts sur le revenu. (Voir la note 10 afférente aux états financiers consolidés à la page 28).

La Société doit payer des charges sociales provinciales telles l'impôt-santé des employeurs en Ontario, au Québec et au Manitoba. La Société est également assujettie aux charges sociales fédérales sous forme de primes d'assurance-chômage et de contributions au Régime de pensions du Canada. Les charges

sociales fédérales et provinciales ont augmenté de 12 % en 1994 pour atteindre 10,3 millions de dollars. Cette augmentation est principalement attribuable à une hausse des salaires versés durant l'exercice.

Les taxes d'affaires exigées par les gouvernements municipaux sont comprises dans les impôts fonciers. Les taxes d'affaires se sont élevées à 4,2 millions de dollars en 1994 comparativement à 3,5 millions en 1993. Cette hausse découle principalement du fait que les taxes d'affaires de 1993 ne comprenaient pas le recouvrement des taxes d'affaires versées au cours des exercices précédents.

Comme toutes les autres sociétés canadiennes, la Société est tenue de payer la taxe sur les produits et services («TPS») à l'achat des biens et services imposables. Bien que la Société puisse

généralement demander le remboursement de la TPS qu'elle a payée à l'achat des produits et services reliés à ses activités fiduciaires, la quasi-totalité de la TPS payée à l'achat des produits et services reliés à ses activités d'intermédiaire financier n'est pas remboursable. Par conséquent, la TPS constitue une charge considérable pour la Société.

La Société est tenue de payer des primes annuelles d'assurance-dépôts à la Société d'assurance-dépôts du Canada qui sont calculées selon les dépôts de la Société (comme défini) en date du 30 avril de chaque année. Les primes d'assurance-dépôts ont augmenté de 4,5 millions de dollars en 1994 en raison d'une hausse de 25 % du taux qui est entrée en vigueur le 1^{er} mai 1993 et d'une nouvelle hausse de 40 % qui est entrée en vigueur le 1^{er} mai 1994.

Une analyse des impôts sur le revenu et des autres impôts et taxes des gouvernements est fournie dans le tableau ci-dessous :

Impôts sur le revenu et autres impôts et taxes

(Exercices terminés les 31 octobre; en milliers de dollars)

	1994	1993
Provision pour impôts sur le revenu	28 313 \$	20 474 \$
Autres impôts et taxes		
Impôts et taxe sur le capital	8 786	5 359
Charges sociales	10 317	9 209
Taxes d'affaires	4 167	3 461
Impôts fonciers	6 138	6 018
TPS (réduction faite du crédit de taxe sur les intrants)	7 254	6 639
Assurance-dépôts	18 689	14 145
	55 351	44 831
Total	83 664 \$	65 305 \$

Analyse du bilan

Placements

Le total des placements s'est chiffré à 15,7 milliards de dollars au 31 octobre 1994, ayant grimpé de 31,8 millions de dollars durant l'exercice. Cette hausse est principalement attribuable

à l'accent mis par la Société sur la qualité et la rentabilité de l'actif plutôt que sur la croissance du volume.

Placements

(Aux 31 octobre; en milliers de dollars)

	1994	Augmentation (diminution) en %	1993	Augmentation (diminution) en %
Encaisse et placements à court terme	1 885 131 \$	6,5	1 769 537 \$	5,8
Titres	734 869	9,4	671 498	(11,6)
Prêts hypothécaires				
Résidentiels	8 115 902	1,7	7 979 323	(3,4)
Commerciaux	2 335 970	(11,3)	2 632 702	(12,4)
Bien immobiliers détenus pour être vendus	17 893	(32,8)	26 634	5,3
	10 469 765	(1,6)	10 638 659	(5,8)
Prêts commerciaux	1 496 322	(0,8)	1 508 549	(5,5)
Prêts à la consommation	1 079 330	3,2	1 045 410	(2,4)
	13 045 417	(1,1)	13 192 618	(5,5)
Total	15 665 417 \$	0,2	15 633 653 \$	(4,6)

L'encaisse et les placements à court terme, qui indiquent la position de la Société en matière de liquidités, ont augmenté de 6,5 % en 1994 pour s'établir à 1,9 milliard de dollars au 31 octobre 1994. À la fin de l'exercice à l'étude, ils représentaient 11,9 % de l'actif total.

Le portefeuille de titres a affiché une croissance de 63,4 mil-

lions de dollars au cours de l'exercice 1994 en raison principalement d'une augmentation des actions ordinaires canadiennes.

Le portefeuille de prêts a baissé légèrement durant l'exercice pour atteindre 13,0 milliards de dollars au 31 octobre 1994. Cette diminution reflète la détermination de la Société à assurer la qualité de l'actif et à résoudre les prêts-problèmes.

Titres

La Société achète des obligations et des actions pour contrebalancer son passif-dépôts, fournir une liquidité et une diversification et pour augmenter les rendements globaux. Le Comité de direction et de gestion des risques du conseil d'administration approuve et révise les politiques de placement afin de contrôler les risques liés aux placements en établissant des limites à l'égard de la dimension et du type de placement. Les achats d'obligations sont restreints aux titres gouvernementaux et de sociétés dont la cote officielle est A ou plus au moment de l'achat. Les achats sont gérés de manière graduée, ce qui permet d'acheter un plus grand nombre d'obligations des émetteurs dont la cote est plus élevée. L'achat d'actions privilégiées est restreint aux émissions cotées P-2 ou plus au moment de l'achat. Les actions ordinaires sont acquises à des fins de plus-value à long terme et il s'agit uniquement d'émissions publiques de sociétés à forte capitalisation ayant une liquidité élevée. Les pondérations actuelles de l'industrie relativement au portefeuille de titres sont raisonnablement représentatives de l'indice composé TSE 300.

Selon la politique de la Société, le total du portefeuille des actions ordinaires ne doit pas dépasser 25 % de l'avoir des actionnaires.

Un placement dans des actions ou des obligations peut subir une baisse permanente de valeur, mais il se peut que les conditions courantes du marché ne soient pas favorables à leur vente. Bien que cette baisse de valeur ne puisse être que temporaire et lorsqu'on pense que la baisse se maintiendra pendant une période prolongée, la valeur comptable du placement est réduite à un montant qui traduit mieux la situation actuelle.

En raison de la faiblesse du marché obligataire en 1994, la valeur marchande du portefeuille des valeurs à revenu fixe a diminué de façon considérable au 31 octobre 1994 comparativement à l'exercice précédent. En ce qui concerne le total du portefeuille, le déficit de la valeur marchande par rapport à la valeur comptable était de 15,2 millions de dollars au 31 octobre 1994 par rapport à un excédent de 24,7 millions de dollars un an plus tôt.

Le tableau suivant fournit un résumé des titres détenus par la Société pour l'exercice courant ainsi que l'exercice précédent :

Titres

(en milliers de dollars)

	Au 31 octobre 1994			Au 31 octobre 1993		
	Valeur comptable	Valeur marchande	Excédent (déficit) de la valeur marchande par rapport à la valeur comptable	Valeur comptable	Valeur marchande	Excédent (déficit) de la valeur marchande par rapport à la valeur comptable
Obligations et débentures						
D'État et garanties	164 892 \$	149 727 \$	(15 165) \$	138 894 \$	139 840 \$	946 \$
Sociétés	94 175	94 174	(1)	120 324	120 324	
	259 067	243 901	(15 166)	259 218	260 164	946
Actions						
Ordinaires	151 466	164 205	12 739	89 698	113 411	23 713
Privilégiées rachetables au gré du porteur	226 515	219 515	(7 000)	226 285	230 061	3 776
Privilégiées perpétuelles	97 821	92 027	(5 794)	96 297	92 553	(3 744)
	475 802	475 747	(55)	412 280	436 025	23 745
Total	734 869 \$	719 648 \$	(15 221) \$	671 498 \$	696 189 \$	24 691 \$

Portefeuille de prêts

Le portefeuille de prêts de la Société, qui consiste en prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux et en prêts commerciaux et à la consommation a accusé une modeste baisse de 1,1 % en 1994 comparativement au déclin de 5,5 % de l'exercice précédent. Au 31 octobre 1994, le portefeuille de prêts se chiffrait à 13,0 milliards de dollars comparativement à 13,2 milliards un an plus tôt. La diminution nette du portefeuille reflète les remboursements et acquittements réguliers de capital ainsi que la politique de la Société, à savoir ne pas sacrifier la qualité de l'actif aux dépens de la croissance.

Plus de 80 % du portefeuille de prêts se compose de prêts hypothécaires dont la majorité consiste en hypothèques ordinaires de premier rang à taux fixe ayant des termes de six mois à cinq ans et des périodes d'amortissement pouvant aller jusqu'à 25 ans. Ces prêts sont exigibles et payables à la fin du terme et la Société a la possibilité de les renouveler à ce moment-là. En vertu de la loi, les hypothèques ordinaires sont limitées à 75 % de la valeur des propriétés données en garantie au moment où le prêt est accordé. En tant que prêteur approuvé par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (la «SCHL»), la Société peut accorder des prêts excédant 75 % de la valeur de la propriété en question à condition que ces prêts soient assurés par la SCHL. Au 31 octobre 1994, 24,4 % du portefeuille était assuré par la SCHL comparativement à 21,4 % en 1993.

La majorité des prêts hypothécaires consistent en prêts hypothécaires résidentiels garantis surtout par des maisons unifamiliales. Au 31 octobre 1994, 29,7 % de ces prêts étaient assurés par la SCHL comparativement à 26,4 % à la fin de l'exercice précédent. Les prêts hypothécaires résidentiels ont légèrement augmenté au cours de l'exercice en raison de l'acquisition du portefeuille de prêts hypothécaires de Inland Trust and Savings Corporation Limited.

Le portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux est principalement composé d'hypothèques assurant un financement permanent pour des propriétés multirésidentielles (c.-à-d. appartements, foyers et maisons de retraite), tours à bureaux et autres propriétés commerciales et industrielles. Au cours de l'exercice, les prêts hypothécaires commerciaux ont diminué de 304 millions de dollars ou 11,5 % comparativement à 368 millions de dollars ou 12,2 % l'exercice précédent. Cette diminution, bien qu'elle se fasse plus lentement qu'en 1993, est attribuable aux remboursements et acquittements prévus de capital et aux occasions limitées de prêter.

Les prêts de projets de financement composant les prêts hypothécaires commerciaux comprennent les prêts pour l'acquisition, la mise en valeur et la construction de propriétés immobilières. Au 31 octobre 1994, les projets de financement totalisaient 134 millions de dollars ou 1,0 % du total du portefeuille de prêts.

Les prêts aux entreprises et les prêts commerciaux se composent du crédit et des prêts à terme accordés principalement à des sociétés canadiennes ayant un chiffre d'affaires annuel d'au plus 100 millions de dollars. La majorité de ces prêts sont garantis par des immeubles, des hypothèques mobilières ou d'autres formes de garantie. Les prêts non garantis représentaient moins de 10 % du portefeuille de prêts aux entreprises et de prêts commerciaux au 31 octobre 1994. Cette modeste baisse de 13 millions de dollars ou 0,9 % en 1994 est imputable aux remboursements et acquittements réguliers de capital et à la façon prudente de procéder en ce qui concerne les prêts.

Les prêts à la consommation consistent en marges de crédit personnelles, en prêts à terme et à vue et en prêts sur cartes de crédit. Les prêts à la consommation ont augmenté de 34,0 millions de dollars ou 3,3 % au cours de l'exercice, ce qui reflète un regain de confiance de la part des consommateurs.

Une analyse du portefeuille de prêts de la Société est fournie par types de prêts dans le tableau ci-dessous :

Prêts par type

(Aux 31 octobre; en millions de dollars)

	1994		1993	
	Montant	% du total du portefeuille	Montant	% du total du portefeuille
Prêts hypothécaires⁽¹⁾				
Résidentiels				
Assurés par la SCHL	2 413 \$	18,5	2 109 \$	16,0
Ordinaires, non garantis	5 709	43,8	5 878	44,6
	8 122	62,3	7 987	60,6
Commerciaux				
Multirésidentiels – assurés par la SCHL	144	1,1	164	1,2
Multirésidentiels – non assurés	937	7,2	1 075	8,2
Tours à bureaux	366	2,8	362	2,7
Industriels	219	1,7	259	2,0
Projets	134	1,0	153	1,2
Centres commerciaux	152	1,2	165	1,2
Divers	396	3,0	474	3,6
	2 348	18,0	2 652	20,1
	10 470	80,3	10 639	80,7
Prêts commerciaux				
Financement automobile	469	3,6	474	3,6
Services	211	1,6	218	1,6
Fabrication	137	1,0	129	1,0
Divers	679	5,2	688	5,2
	1 496	11,4	1 509	11,4
Prêts à la consommation				
Prêts personnels	1 033	7,9	1 004	7,6
Cartes de crédit	46	0,4	41	0,3
	1 079	8,3	1 045	7,9
Total	13 045 \$	100,0	13 193 \$	100,0

(1) Y compris les biens immobiliers détenus pour être vendus.

Le tableau qui suit fournit l'analyse du portefeuille de prêts de la Société par régions géographiques :

Prêts selon les régions géographiques

(en millions de dollars)

	Au 31 octobre 1994							
	Prêts hypothécaires ⁽¹⁾		Prêts commerciaux		Prêts à la consommation		Total	
	Montant	% du portefeuille	Montant	% du portefeuille	Montant	% du portefeuille	Montant	% du portefeuille
Région de l'Atlantique	57 \$	0,6	3 \$	0,2	2 \$	0,2	62 \$	0,5
Québec	526	5,0	94	6,3	63	5,8	683	5,2
Grand Toronto	2 566	24,5	571	38,2	281	26,0	3 418	26,2
Reste de l'Ontario	5 750	54,9	525	35,1	588	54,5	6 863	52,6
Manitoba et Saskatchewan	81	0,8	23	1,5	14	1,3	118	0,9
Alberta	628	6,0	204	13,6	42	3,9	874	6,7
Colombie-Britannique	862	8,2	76	5,1	89	8,3	1 027	7,9
Total	10 470 \$	100,0	1 496 \$	100,0	1 079 \$	100,0	13 045 \$	100,0

(en millions de dollars)

	Au 31 octobre 1993							
	Prêts hypothécaires ⁽¹⁾		Prêts commerciaux		Prêts à la consommation		Total	
	Montant	% du portefeuille	Montant	% du portefeuille	Montant	% du portefeuille	Montant	% du portefeuille
Région de l'Atlantique	57 \$	0,5	3 \$	0,2	2 \$	0,2	62 \$	0,5
Québec	490	4,6	95	6,3	56	5,4	641	4,8
Grand Toronto	2 805	26,4	661	43,8	306	29,3	3 772	28,6
Reste de l'Ontario	5 686	53,4	548	36,3	537	51,4	6 771	51,3
Manitoba et Saskatchewan	76	0,7	4	0,3	16	1,5	96	0,7
Alberta	666	6,3	104	6,9	44	4,2	814	6,2
Colombie-Britannique	859	8,1	87	5,8	84	8,0	1 030	7,8
Extérieur du Canada			7	0,4			7	0,1
Total	10 639 \$	100,0	1 509 \$	100,0	1 045 \$	100,0	13 193 \$	100,0

(1) Y compris les biens immobiliers détenus pour être vendus.

Gestion des risques de crédit

Dans le cas du portefeuille de prêts, les risques de crédit sont les risques de perte du capital et des intérêts résultant du défaut d'emprunteurs d'honorer leurs obligations contractuelles. Grâce à la concentration et à la diversification des prêts détenus dans le portefeuille, la Société gère ses risques de crédit au moyen du type et de l'importance du prêt et d'une diversification des secteurs industriels et des régions géographiques. Des groupes traitant des produits spécialisés de crédit évaluent objectivement et indépendamment les politiques de crédit, suivent de près les changements négatifs des portefeuilles et gèrent les prêts-problèmes. En outre, les membres de la haute direction et

le conseil d'administration analysent en profondeur les politiques de crédit et les prêts.

La Société évite un certain type de financement à haut risque, tels les prêts liés aux achats adossés, les prêts aux pays moins développés, le financement en vue de réduire les impôts et les projets immobiliers à l'étranger.

Le portefeuille de prêts consiste principalement en prêts hypothécaires résidentiels accordés sur les propriétés unifamiliales. Les activités de prêts se limitent au marché moins instable des maisons à faible et à moyen prix qui sont situées dans des régions géographiques où la Société est déjà établie.

Les prêts hypothécaires commerciaux sont bien diversifiés sur le plan géographique et, en général, sont garantis par des propriétés multirésidentielles comme des immeubles d'habitation, des maisons et des foyers de retraite qui ont toujours assuré un revenu stable. La partie restante des prêts hypothécaires commerciaux représentait 9,7 % du total des prêts au 31 octobre 1994.

La majorité des prêts commerciaux sont constitués de prêts garantis. Au 31 octobre 1994, les prêts commerciaux non garantis représentaient moins de 10 % des prêts commerciaux.

Les prêts à la consommation consistent en prêts garantis et non garantis par un bien. Environ 25 % des marges de crédit personnelles sont des prêts non garantis. Les prêts à terme et à vue sont généralement garantis par un bien immobilier ou d'autres éléments d'actif. Les prêts sur cartes de crédit sont non garantis mais ils représentaient seulement 0,4 % du portefeuille de prêts au 31 octobre 1994.

Arriérés sur les prêts

La Société comptabilise un prêt comme étant en souffrance lorsque le capital ou l'intérêt a plus de 15 jours d'arriérés, délai à compter duquel des mesures de recouvrement ou d'autres mesures sont prises pour récupérer le capital et l'intérêt non remboursés. L'identification rapide et, plus particulièrement, des mesures correctives à-propos, sont très importantes pour rendre un compte de nouveau productif ou pour minimiser l'impact des prêts en souffrance.

En 1994, les prêts en souffrance depuis plus de 90 jours ont diminué pour s'établir à 1,73 % du total du portefeuille de prêts comparativement à 2,90 % à la fin de l'exercice précédent. Cette diminution des arriérés sur les prêts hypothécaires résidentiels et les prêts à la consommation reflète une augmentation des activités de recouvrement et de la vente de propriétés. Les arriérés sur les prêts hypothécaires commerciaux et les prêts commerciaux continuent à diminuer en raison de l'augmentation des rentrées nettes des sociétés et de l'élimination ou de la restructuration de comptes-problèmes.

Les prêts en souffrance depuis plus de 90 jours se décomposent de la manière suivante :

Arriérés sur les prêts

(en milliers de dollars)

Au 31 octobre 1994

	90 à 179 jours	180 jours et plus	Total	% du portefeuille	Provision globale pour pertes sur prêts	Provision globale/ arriérés sur les prêts (%)
Prêts hypothécaires						
Résidentiels ⁽¹⁾	20 783 \$	23 765 \$	44 548 \$	0,55	16 237 \$	36,45
Commerciaux ⁽²⁾	19 331	142 681	162 012	6,69	106 002	65,43
	40 114	166 446	206 560	1,96	122 239	59,18
Prêts commerciaux	4 531	11 287	15 818	1,05	14 920	94,32
Prêts à la consommation	1 970	3 559	5 529	0,51	8 815	159,43
Total	46 615 \$	181 292 \$	227 907 \$	1,73	145 974 \$	64,05

(1) Comprend 16 650 \$ assurés par la SCHL. (2) Comprend 123 \$ assurés par la SCHL.

(en milliers de dollars)

Au 31 octobre 1993

	90 à 179 jours	180 jours et plus	Total	% du portefeuille	Provision globale pour pertes sur prêts	Provision globale/ arriérés sur les prêts (%)
Prêts hypothécaires						
Résidentiels ⁽¹⁾	30 991 \$	30 937 \$	61 928 \$	0,77	17 934 \$	28,96
Commerciaux ⁽²⁾	48 799	209 282	258 081	9,42	129 840	50,31
	79 790	240 219	320 009	2,98	147 774	46,18
Prêts commerciaux	20 901	40 888	61 789	4,03	26 313	42,59
Prêts à la consommation	1 715	2 791	4 506	0,43	9 413	208,90
Total	102 406 \$	283 898 \$	386 304 \$	2,90	183 500 \$	47,50

(1) Comprend 16 584 \$ assurés par la SCHL. (2) Ne comprend aucun prêt assuré par la SCHL.

Provisions globales pour pertes sur prêts

Chaque prêt de plus de 15 jours d'arriérés ou qui fait l'objet de recours juridiques est examiné tous les mois par le Service de prêts du bureau régional ou du siège social afin d'évaluer les pertes probables. Outre ces procédés, tous les prêts commerciaux et prêts hypothécaires commerciaux, tous les biens immobiliers d'importance détenus pour être vendus et tous les prêts hypothécaires résidentiels plus importants ainsi que tous les prêts à la consommation en souffrance sont examinés individuellement par la haute direction tous les mois. Grâce à ces examens à plusieurs niveaux, des provisions générales et spécifiques sont établies pour les prêts-problèmes puis passées en charges. Les provisions globales représentent la somme des provisions pour pertes sur prêts, moins les prêts radiés, déduction faite des recouvrements, et sont déduites du bilan à la catégorie de prêt appropriée.

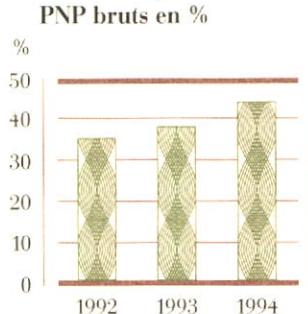
Les provisions globales spécifiques sont créées selon les procédés d'examen décrits ci-dessus lorsqu'une perte semble probable. En général, on estime qu'une perte est probable lorsqu'un prêt est en souffrance et que la valeur de réalisation nette estimative du bien donné en garantie est inférieure au montant du capital et des intérêts impayés. En outre, une provision globale peut être créée quand besoin est, pour tout prêt qui, de l'avis de la direction, constitue un risque de perte du capital et des intérêts.

Provisions globales pour pertes sur prêts

(en milliers de dollars)

	Provisions globales pour pertes sur prêts au 31 octobre 1993		Provisions nettes durant l'exercice		Prêts radiés durant l'exercice		Provisions globales pour pertes sur prêts au 31 octobre 1994	
	Montant	% du portefeuille	Montant		Montant		Montant	% du portefeuille
Spécifiques								
Prêts hypothécaires								
Résidentiels	9 709 \$	0,12	3 990 \$		6 901 \$		6 798 \$	0,08
Commerciaux	114 948	4,13	27 100		44 863		97 185	3,96
	124 657	1,16	31 090		51 764		103 983	0,98
Prêts commerciaux	18 704	1,22	4 183		17 959		4 928	0,33
Prêts à la consommation	5 234	0,50	2 854		3 537		4 551	0,42
	148 595	1,11	38 127		73 260		113 462	0,86
Générales								
Prêts hypothécaires								
Résidentiels	8 225	0,10	1 214				9 439	0,12
Commerciaux	14 892	0,54	(6 075)				8 817	0,36
	23 117	0,21	(4 861)				18 256	0,17
Prêts commerciaux	7 609	0,50	2 383				9 992	0,66
Prêts à la consommation	4 179	0,40	85				4 264	0,39
	34 905	0,26	(2 393)				32 512	0,25
Total	183 500 \$	1,37	35 734 \$		73 260 \$		145 974 \$	1,11

Provisions globales des PNP bruts en %



Outre les provisions globales spécifiques, des provisions globales additionnelles ou «générales» sont établies pour les pertes probables sur prêts que les procédés d'examen n'ont pas permis d'identifier. Ces provisions globales supplémentaires sont ajoutées quand des conditions adverses le justifient dans certaines régions géographiques, dans certains secteurs de l'industrie ou groupes de crédits ou encore, en raison de la situation économique en général.

La provision globale pour pertes sur prêts a baissé de 20,5 % pour s'établir à 146,0 millions de dollars au 31 octobre 1994 comparativement à 183,5 millions un an plus tôt.

Cette diminution s'est manifestée dans toutes les catégories du portefeuille. L'attention particulière de la Société à la vente de propriétés, aux activités de recouvrement et aux radiations de comptes non recouvrables ainsi que la conjoncture économique plus favorable ont contribué à la réduction générale des provisions globales en 1994.

La Société s'efforce toujours de maintenir ses provisions globales à des niveaux prudents pour protéger l'avoir des actionnaires. Au 31 octobre 1994, les provisions globales représentaient 43,0 % des prêts non productifs bruts comparativement à 37,9 % l'exercice précédent.

Le tableau suivant fournit un résumé des montants et des variations des provisions globales pour pertes sur prêts par principaux éléments pour l'exercice en cours :

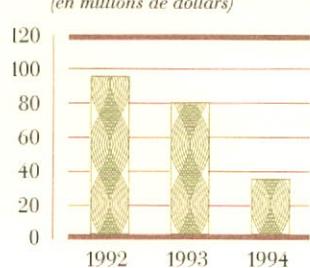
Provisions pour pertes sur prêts

Les provisions pour pertes sur prêts sont des charges imputées aux résultats en vue de couvrir les pertes sur créance résultant de l'établissement de provisions globales spécifiques et générales.

Les provisions pour pertes sur prêts de la Société ont diminué considérablement au cours de 1994, baissant de 44,2 millions de dollars ou plus de 55 % pour s'établir à 35,7 millions de dollars en 1994 comparativement à 79,9 millions en 1993. Toutes les catégories de prêts du portefeuille ont contribué à la baisse, particulièrement les prêts hypothécaires commerciaux qui représentent

Provisions pour pertes sur prêts

(en millions de dollars)



29,2 millions de dollars ou 66,2 % de la diminution globale des provisions. La diminution des provisions durant l'exercice est principalement attribuable à l'attention constante de la Société à résoudre les prêts-problèmes existants et à réduire les nouveaux comptes-problèmes, traduisant la reprise économique de 1994.

On s'attend à ce que les provisions pour pertes sur prêts diminuent, bien que cela se fera plus lentement qu'en 1994, au fur et à mesure que l'économie démontrera de la vigueur. Toutefois, la restructuration des comptes commerciaux non productifs se poursuivra en 1995 et dans les années futures.

Prêts non productifs («PNP»)

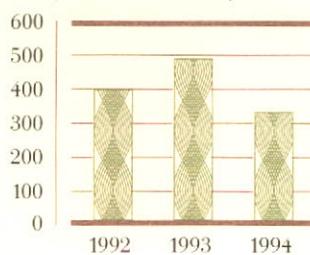
Les prêts non productifs sont principalement des prêts à intérêt non comptabilisé. Un prêt est classé en tant que prêt à intérêt non comptabilisé à partir de la date à laquelle une provision est constituée ou à partir de la date à laquelle il est en souffrance depuis 90 jours, en prenant la date la plus rapprochée des deux. À compter de ce moment, les intérêts cessent de courir. Tous les intérêts courus et non perçus jusque-là font l'objet d'une contrepassation et sont imputés aux résultats. Lorsque le recouvrement du capital et des intérêts est presque

certain, le prêt n'est classé en tant que prêt à intérêt non comptabilisé que lorsqu'il est en souffrance depuis 180 jours et les intérêts cessent de courir. Le remboursement d'un prêt est presque certain lorsque le prêt en question est assuré par la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Tous les intérêts perçus sur les prêts à intérêt non comptabilisé sont portés aux résultats selon la comptabilité de caisse à moins qu'une provision spécifique n'ait été constituée, auquel cas, les paiements sont portés en diminution du capital.

La qualité du portefeuille de prêts s'est considérablement améliorée durant l'exercice. Les prêts non productifs, avant les provisions globales pour pertes sur prêts, ont diminué de 144,8 millions de dollars ou 29,9 % pour s'établir à 339,2 millions de dollars au 31 octobre 1994, en baisse comparativement à 484,0 millions un an plus tôt. Bien que le portefeuille ait fait des progrès, les prêts hypothécaires commerciaux et les prêts commerciaux sont principalement responsables de la diminution des prêts non productifs dans l'ensemble. Cette tendance favorable témoigne des efforts constants de la Société pour restructurer les comptes non productifs existants et d'une baisse de la non-productivité des nouveaux comptes.

Prêts non productifs («PNP»)

(en millions de dollars)



Les prêts hypothécaires accordés sur des propriétés immobilières commerciales constituent toujours la plus grande partie des prêts non productifs, représentant 70,4 % du total des prêts non productifs au 31 octobre 1994 comparativement à 64,8 % un an plus tôt. Les prêts hypothécaires commerciaux non productifs ont baissé de 74,7 millions de dollars ou 23,8 % au cours de l'exercice. Cette diminution est attribuable à l'élimination de certains comptes importants et à la capacité de rendre certains autres comptes de nouveau productifs grâce aux remboursements de prêts.

Les prêts commerciaux non productifs ont diminué de 49,7 millions de dollars ou 52,1 % par rapport à l'exercice précédent. Cette amélioration du secteur des prêts commerciaux est le résultat de la restructuration de plusieurs prêts importants et de l'élimination de plusieurs autres comptes en 1994.

Les prêts hypothécaires résidentiels non productifs ont continué de s'améliorer en 1994 et ont baissé de 30,6 % par rapport à 1993. La vente de biens immobiliers, plus particulièrement dans la région du grand Toronto, a largement contribué à la diminution de 20,8 millions de dollars des prêts hypothécaires résidentiels non productifs pendant l'exercice.

En 1994, les prêts non productifs, déduction faite des provisions globales pour pertes sur prêts, ont baissé à 193,2 millions de dollars ou 1,48 % du total des prêts impayés au 31 octobre 1994 comparativement à 300,5 millions de dollars ou 2,28 % un an plus tôt. Cette tendance à la baisse est un autre signe d'amélioration de l'ensemble du portefeuille de prêts non productifs.

Bien que l'économie s'améliore, cela prendra un certain temps avant que les propriétés commerciales atteignent à nouveau leur ancienne valeur. Par conséquent, la Société prévoit que le processus de restructuration des prêts hypothécaires commerciaux et des prêts commerciaux se poursuivra pendant encore un certain temps.

Une analyse des prêts non productifs aux 31 octobre 1994 et 1993 est fournie ci-dessous :

Prêts non productifs («PNP»)

(en milliers de dollars)

Au 31 octobre 1994

	Prêts	PNP bruts		Provision globale pour pertes sur prêts		PNP nets	
		Montant net	Montant	% des prêts bruts	Montant	% des PNP bruts	Montant
Prêts hypothécaires⁽¹⁾							
Résidentiels	8 122 022 \$	47 208 \$	0,58	16 237 \$	34,39	30 971 \$	0,38
Commerciaux	2 347 743	238 861	9,73	106 002	44,38	132 859	5,66
	10 469 765	286 069	2,70	122 239	42,73	163 830	1,56
Prêts commerciaux	1 496 322	45 639	3,02	14 920	32,69	30 719	2,05
Prêts à la consommation	1 079 330	7 484	0,69	8 815	117,78	(1 331)	(0,12)
Total	13 045 417 \$	339 192 \$	2,57	145 974 \$	43,04	193 218 \$	1,48

(1) Comprend les biens immobiliers détenus pour être vendus. Les PNP hypothécaires comprennent 9 578 \$ assurés par la SCHL.

(en milliers de dollars)

Au 31 octobre 1993

	Prêts	PNP bruts		Provision globale pour pertes sur prêts		PNP nets	
		Montant net	Montant	% des prêts bruts	Montant	% des PNP bruts	Montant
Prêts hypothécaires⁽¹⁾							
Résidentiels	7 987 191 \$	68 051 \$	0,85	17 934 \$	26,35	50 117 \$	0,63
Commerciaux	2 651 468	313 527	11,27	129 840	41,41	183 687	6,93
	10 638 659	381 578	3,54	147 774	38,73	233 804	2,20
Prêts commerciaux	1 508 549	95 349	6,21	26 313	27,60	69 036	4,58
Prêts à la consommation	1 045 410	7 101	0,67	9 413	132,56	(2 312)	(0,22)
Total	13 192 618 \$	484 028 \$	3,62	183 500 \$	37,91	300 528 \$	2,28

(1) Comprend les biens immobiliers détenus pour être vendus. Les PNP hypothécaires comprennent 11 350 \$ assurés par la SCHL.

Dépôts et autres emprunts

Les dépôts et autres emprunts sont demeurés relativement les mêmes à 14,7 milliards de dollars, indiquant une légère baisse de 73,1 millions de dollars ou 0,5% par rapport à l'exercice

précédent. L'accroissement des dépôts à terme a été contrebalancé surtout par une baisse des dépôts à vue.

Dépôts

(Aux 31 octobre; en milliers de dollars)

1994

Augmentation
(diminution)
en %

1993

(Diminution)
en %

À vue

Comptes de chèques, d'épargne et dépôts à terme garanti 3 118 516 \$ (11,9) 3 540 306 \$ (6,8)

À terme

Certificats de placement garanti et autres emprunts 11 625 475 3,1 11 276 777 (4,6)

Total

14 743 991 \$

(0,5)

14 817 083 \$

(5,1)

Les dépôts à vue, comprenant les comptes de chèques et d'épargne ainsi que les dépôts d'un terme de moins d'un an (dépôts à terme garanti ou DTG), ont baissé de 421,8 millions de dollars ou 11,9 % en 1994. Toutefois, les instruments à terme et à taux plus élevé (certificats de placement garanti ou CPG) ont été favorisés. Cette tendance à délaisser les dépôts à vue pour privilégier les dépôts à terme aura des conséquences négatives sur les marges futures.

Les dépôts à terme et autres emprunts ont augmenté pour deux raisons. D'abord, comme les taux d'intérêt ont augmenté plus tard durant l'exercice, les clients ont choisi d'investir dans des instruments de dépôt à plus long terme qui offrent un rendement plus élevé. Ensuite, la Société a acquis les dépôts de The Dominion Trust Company et de Inland Trust and Savings Corporation Limited.

Dans l'ensemble, le financement de gros à coût plus élevé a baissé de 106,2 millions de dollars alors que les dépôts de détail ont augmenté de 33,1 millions. Les dépôts à la consommation de détail ont augmenté et, au 31 octobre 1994, ils représentaient environ 98 % du total des dépôts et autres emprunts comparativement à plus de 95 % l'exercice précédent. Ce changement a

contribué à l'augmentation des marges nettes de placements qui sont passées de 2,12 % à 2,27 %. La Société maintient un programme de papier commercial dans le cadre de sa gestion des liquidités à court terme.

Durant l'exercice, la faiblesse des taux d'intérêt, qui persiste depuis plusieurs années, a incité les clients qui investissaient dans des dépôts à terme traditionnels à rechercher des taux de rendement plus élevés. Les fonds mutuels ont été largement favorisés par cette tendance.

La valeur marchande des onze fonds mutuels de la Société a augmenté de 212,1 millions de dollars ou 51,0 % pour atteindre 628,2 millions de dollars au 31 octobre 1994. Cette hausse comprend 30,9 millions de dollars des fonds de la Société qui ont été investis à titre de capitaux de lancement des fonds mutuels indiqués ci-dessous. Pour offrir aux clients de nouvelles occasions de diversifier leur portefeuille de placements, la Société a lancé durant l'exercice les trois nouveaux fonds mutuels suivants : le Fonds d'obligations internationales RER Trust National, le Fonds d'actions internationales Trust National et le Fonds des marchés émergents Trust National.

Gestion du capital

Le capital est un des éléments clés de l'évaluation de la sécurité et de la solidité d'un établissement financier. La Société maintient une politique de gestion du capital pour régir la suffisance et la qualité du capital détenu par chacune de ses sociétés réglementées. Cette politique est passée en revue par le conseil d'administration tous les ans. L'objectif de cette politique est d'assurer le respect des exigences en matière de suffisance du capital tout en offrant aux investisseurs un rendement suffisant. La politique est conçue pour assurer la conformité de la Société aux normes de saines pratiques financières et commerciales établies par la SADC.

La politique de la Société vise particulièrement à satisfaire aux trois normes principales suivantes : le ratio de capital en fonction des risques (Ratio BRI), le ratio actif/capital et les exigences provinciales en matière de ratio d'emprunt. La Société a adopté des exigences plus strictes afin de satisfaire à ces normes plus élevées que les exigences réglementaires applicables.

Financement du capital

(Exercices terminés les 31 octobre; en milliers de dollars)

	1994	1993
Financement interne		
Bénéfice net	57 734 \$	47 597 \$
Dividendes versés	(31 013)	(30 702)
	26 721	16 895
Financement externe		
Actions ordinaires émises	11 589	5 427
Financement du capital	38 310 \$	22 322 \$

La planification du capital fait partie intégrante de la gestion du capital. Pour ce faire, la Société effectue des prévisions trimestrielles des exigences en matière de capital pour l'exercice courant et le prochain exercice et évalue les sources de capital disponibles. Des prévisions de capital sont soumises tous les trimestres au conseil d'administration pour approbation.

Le total du capital comprend l'avoir des actionnaires et les effets subordonnés. Le financement interne est généralement le moyen le plus stable d'obtenir des capitaux et il n'amoindrit pas la participation des actionnaires actuels. Au cours de l'exercice, le total du capital a augmenté de 38,3 millions de dollars ou 4,1 %. Cette hausse est attribuable au bénéfice et à l'émission d'actions ordinaires par l'entremise du régime de réinvestissement de dividendes, du régime d'achat d'actions et du régime d'achat d'actions des employés tel qu'il est indiqué dans le tableau suivant :

Ratios d'emprunt et de capital

La principale filiale d'exploitation de la Société, la Compagnie Trust National, est réglementée par le ministère des Finances (Ontario) en vertu de la Loi sur les compagnies de prêt et de fiducie (Ontario). La Société d'hypothèques Victoria et Grey, filiale régie par la loi fédérale, est réglementée par le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) en vertu de la Loi sur les sociétés de fiducie et de prêt (Canada).

Chaque province a des lois qui spécifient et limitent les pouvoirs de ces sociétés, établissent les critères d'investissement et prescrivent les exigences en matière de suffisance du capital. Les sociétés doivent se conformer à la loi pour exercer ses activités dans une province. De plus, la SADC a émis une série de lignes directrices en ce qui concerne ses normes de saines pratiques financières auxquelles la Société doit se conformer.

La ligne directrice du BSIF, intitulée Exigences en matière de suffisance des fonds propres, précise les deux principales normes en matière de mesure du capital qui doivent être respectées par toutes les sociétés de prêt et de fiducie réglementées par la loi fédérale : le ratio de capital en fonction des risques (Ratio BRI) (voir «Ratio de capital en fonction des risques») et le ratio actif/capital. La Société d'hypothèques Victoria et Grey, qui est réglementée par la loi fédérale, est soumise à ces normes. Le Trust National, société constituée en vertu de la loi provinciale,

a adopté ces deux instruments de mesure en prévision d'une harmonisation de la réglementation. Bien que la Société ne soit aucunement tenue de satisfaire aux exigences réglementaires en matière de suffisance du capital, il y a des normes minimales établies par les marchés des capitaux qui sont très semblables à celles prescrites par la SADC et le BSIF.

Au 31 octobre 1994, les trois sociétés ont satisfait aux normes en matière de suffisance du capital en fonction des risques. Les sociétés doivent satisfaire à la norme du ratio actif/capital avant le mois d'octobre 1995. Les ratios des sociétés seront conformes à cette norme à la date prévue.

Ratio d'emprunt

Le ratio d'emprunt est conçu pour protéger les déposants en limitant la capacité de la Société d'utiliser son capital en tant que levier. Il se définit comme étant le rapport entre les dépôts et autres emprunts et son capital réglementaire. La Compagnie Trust National et la Société d'hypothèques Victoria et Grey ont chacune droit à un ratio d'emprunt égal à 25 fois son capital de base, qui est actuellement le ratio maximal permis par la loi. Ces deux sociétés ont maintenu un capital excédant ces normes afin de pouvoir faire face à une croissance éventuelle des dépôts.

Les ratios d'emprunt, calculés selon la loi applicable, sont résumés ci-dessous :

Ratio d'emprunt

(en milliers de dollars)

Capital de base réglementaire

Limite d'emprunt maximale

Fonds publics

Limite d'emprunt restante

Ratio d'emprunt réel

Au 31 octobre 1994

	Compagnie Trust National	Société d'hypothèques Victoria et Grey	Total
Capital de base réglementaire	703 490 \$	102 778 \$	806 268 \$
Limite d'emprunt maximale	17 587 250 \$	2 569 450 \$	20 156 700 \$
Fonds publics	13 228 251	1 667 131	14 895 382
Limite d'emprunt restante	4 358 999 \$	902 319 \$	5 261 318 \$
Ratio d'emprunt réel	18,8	16,2	18,5

(en milliers de dollars)

Au 31 octobre 1993

Capital de base réglementaire

Limite d'emprunt maximale

Fonds publics

Limite d'emprunt restante

Ratio d'emprunt réel

	Compagnie Trust National	Société d'hypothèques Victoria et Grey	The Premier Trust Company	Total
Capital de base réglementaire	661 425 \$	59 227 \$	30 511 \$	751 163 \$
Limite d'emprunt maximale	16 535 625 \$	1 480 675 \$	762 775 \$	18 779 075 \$
Fonds publics	13 387 127	949 847	548 708	14 885 682
Limite d'emprunt restante	3 148 498 \$	530 828 \$	214 067 \$	3 893 393 \$
Ratio d'emprunt réel	20,2	16,0	18,0	19,8

Le 27 octobre 1993, la Société d'hypothèques Victoria et Grey a approuvé l'émission de 4 millions de dollars d'actions privilégiées à Trustco National inc. en date du 29 décembre 1993. Ceci a eu pour effet de réduire le ratio d'emprunt de la société à 15,0 fois son capital de base au 31 octobre 1993.

Ratio de capital en fonction des risques (Ratio BRI)

En 1988, la Banque des règlements internationaux (la «BRI») a publié un cadre pour mesurer la suffisance du capital pour les banques actives à l'échelle internationale. Ce cadre fixe une norme minimale en matière de capital que l'on appelle le Ratio BRI. Le BSIF a publié une ligne directrice traitant des exigences en matière de suffisance du capital conformément au cadre de la BRI en vue d'établir les normes des sociétés de prêt et de fiducie réglementées par la loi fédérale.

La ligne directrice du BSIF définit le ratio de capital d'une société comme étant le ratio de capital total admissible divisé par les éléments d'actif et les éléments d'actif hors bilan pondérés en fonction des risques. Le ratio minimal qui doit être respecté est de 8,0 %. La politique de gestion du capital de la Société prévoit des exigences en matière de capital qui excèdent les exigences minimales réglementaires.

En vertu de la ligne directrice du BSIF, il y a deux catégories de capital. Le capital de catégorie 1, comprenant l'avoir des porteurs d'actions ordinaires, redressé en fonction de l'écart d'acquisition et des autres déductions, doit représenter au moins 50 % du capital total admissible. Le capital de catégorie 2 comprend des actions privilégiées à dividende cumulatif et des effets à durée

Le ratio de capital en fonction des risques de la Société, consolidé conformément à la ligne directrice du BSIF est indiqué ci-dessous :

Ratio de capital en fonction des risques (Ratio BRI) (Aux 31 octobre; en milliers de dollars)

Capital	1994	1993
Catégorie 1		
Avoir des actionnaires	775 998 \$	737 688 \$
Moins : écart d'acquisition et autres redressements	33 171	27 006
	742 827	710 682
Catégorie 2		
Partie admissible des effets subordonnés émis par la filiale	157 000	179 000
Capital total	899 827 \$	889 682 \$

Actif pondéré en fonction des risques

	1994			1993		
	Montant du bilan	Pondération	Montant pondéré en fonction des risques	Montant du bilan	Pondération	Montant pondéré en fonction des risques
Encaisse et créances sur ou garanties par le gouvernement du Canada et des provinces (y compris les hypothèques assurés par la LNH) et les gouvernements centraux et les banques centrales de l'OCDE	4 237 613 \$	0 %	Néant \$	3 970 964 \$	0 %	Néant \$
Créances des gouvernements municipaux et des banques centrales de l'OCDE	431 181	20 %	86 236	290 528	20 %	58 106
Hypothèques ordinaires accordées sur des résidences occupées par les propriétaires	5 652 107	50 %	2 826 054	5 801 208	50 %	2 900 604
Autres éléments d'actif	5 566 997	100 %	5 566 997	5 762 405	100 %	5 762 405
Total des éléments d'actif	15 887 898 \$		8 479 287	15 825 105 \$		8 721 115
Total des instruments financiers hors bilan			143 150			85 496
Total des éléments d'actif pondérés en fonction des risques			8 622 437 \$			8 806 611 \$

limitée tels que des effets subordonnés. Les effets à durée limitée ne peuvent pas excéder 50 % du capital de catégorie 1.

Conformément au cadre en matière de suffisance du capital en fonction des risques, les facteurs de risques (c.-à-d. les pondérations en fonction des risques) sont attribués à tous les éléments d'actif et à tous les éléments hors bilan en évaluant les risques de crédit de la contrepartie. Tout dépendant des risques de crédit possibles, on attribue aux éléments d'actif et aux éléments hors bilan une des quatre pondérations en fonction des risques variant de 0 % à

100 %. L'application des ces pondérations permet d'obtenir des montants pondérés en fonction des risques qui servent à évaluer les exigences en matière de suffisance du capital. Les catégories de pondération en fonction des risques, prescrites par la ligne directrice du BSIF, sont indiquées dans le tableau ci-dessous.

Le ratio de capital en fonction des risques de la Société a augmenté à 10,44 % au 31 octobre 1994 comparativement à 10,10 % l'exercice précédent. La croissance du capital de catégorie 1 et une composition de l'actif en fonction des risques plus favorable étaient à l'origine de cette amélioration.

Ratio de capital en fonction des risques (Ratio BRI)	1994	1993
Capital de catégorie 1	8,62 %	8,07 %
Capital de catégorie 2	1,82 %	2,03 %
Total	10,44 %	10,10 %

Gestion des risques

La Société a pour politique d'identifier et de gérer activement les divers risques auxquels font face les bénéfices et l'actif. Le conseil d'administration révise et approuve les politiques en matière de crédit et le Comité de direction et de gestion des risques passe en revue les prêts les plus importants. Les politiques d'ensemble et les limites de gestion des niveaux de risques relatifs aux liquidités, aux taux d'intérêt et aux taux de change sont examinées et approuvées par le conseil d'administration et contrôlées régulièrement par un comité formé de cadres supérieurs (appelé le Comité de l'actif et du passif).

De plus, la Société révise constamment ses politiques en matière de gestion des risques. En 1994, la SADC a publié un programme d'auto-évaluation des rapports qui complète ses normes de saines pratiques financières et commerciales. Le programme d'auto-évaluation débutera le 30 avril 1995 et la date de soumission du premier rapport est le 31 juillet 1995.

Risques de crédit

La Société s'efforce toujours de gérer prudemment ses risques de crédit. La gestion des risques de crédit est essentielle à la rentabilité et à la stabilité financière de la Société. La saine gestion des risques de crédit consiste à gérer, à contrôler et à minimiser les risques grâce à la concentration par régions géographiques ou industries, à la sécurité et à divers types de crédit.

Une analyse des politiques et procédures de gestion des risques de crédit à l'égard du portefeuille de prêts de la Société est fournie à la section «Gestion des risques de crédit» à la page 46.

Liquidités

La gestion des liquidités vise à assurer qu'il y ait suffisamment de fonds disponibles pour honorer tous les engagements de sorties nettes de fonds qui sont prévus au bilan et hors bilan.

Position réglementaire en matière de liquidités

(Aux 31 octobre; en milliers de dollars)

	1994	1993
Éléments d'actif liquide aux fins de réglementation		
Encaisse et placements à court terme admissibles	1 798 391 \$	1 747 589 \$
Titres admissibles	52 693	130 023
Exigences réglementaires en matière de liquidités	1 851 084	1 877 612
Excédent des exigences réglementaires en matière de liquidités	783 369 \$	759 316 \$

Une base de financement stable et diversifiée, c'est-à-dire des éléments d'actif facilement convertibles en argent, et la capacité d'emprunter sont des facteurs essentiels à une gestion prudente des liquidités. Les dépôts de détail, qui représentent environ 98 % du total des dépôts et autres emprunts, constituent une source de financement diversifiée et stable tout en étant relativement peu coûteuse. La Société conserve également une réserve considérable d'éléments d'actif liquide. La Société améliore son pouvoir d'emprunt en accédant aux marchés du papier commercial, des dépôts de gros et de titres hypothécaires. Le Comité de l'actif et du passif suit de près les niveaux de liquidités et de financement au moyen d'un système dynamique de trésorerie, reflétant l'échéance, les modifications et le volume de nouvelles affaires prévu de tous les prêts, les placements, les dépôts et autres emprunts.

La Société d'hypothèques Victoria et Grey et le Trust National, filiales réglementées de la Société, sont soumises aux exigences réglementaires en matière de liquidités en vertu de la loi applicable. Ces deux sociétés sont tenues de maintenir des éléments d'actif liquide (tel qu'ils sont définis) équivalant à au moins 20 % du montant total des dépôts et des obligations payables en 100 jours ou moins. De plus, la Société a ses propres exigences en matière de liquidités qui sont basées sur les divers éléments du bilan et qui sont beaucoup plus strictes que celles des organismes de réglementation.

L'encaisse et les placements à court terme, qui sont maintenus à un niveau correspondant aux exigences en matière de liquidités, ont légèrement augmenté durant l'exercice pour s'établir à 1,9 milliard de dollars ou 11,9 % de l'actif total comparativement à 1,8 milliard ou 11,2 % de l'actif total au 31 octobre 1993.

La position de la Société à l'égard des exigences réglementaires en matière de liquidités, calculée conformément à la loi applicable et consolidée, figure ci-dessous :

Risques liés aux taux d'intérêt

Par risques liés aux taux d'intérêt, on entend la sensibilité des revenus aux changements de taux d'intérêt. Les fluctuations des taux d'intérêt peuvent influencer le revenu net de placements de deux façons. D'abord, lorsque les éléments d'actif et de passif viennent à échéance ou que leur taux est modifié à des dates différentes. Ensuite, lorsqu'un client effectue une opération telle qu'un remboursement anticipé de prêt hypothécaire, modifiant ainsi l'échéance de l'instrument. L'impact potentiel de ces changements sur les résultats est déterminé et mesuré en simulant diverses situations au niveau du bilan.

Généralement, les risques liés aux taux d'intérêt augmentent lorsque le terme moyen des éléments d'actif diffère du terme moyen des éléments de passif, tous deux déterminés par les préférences des clients. Toutefois, la Société gère activement les risques liés aux taux d'intérêt en utilisant diverses méthodes de gestion des risques telles que la modification de ses proportions d'éléments d'actif et de passif, et au moyen de projets de marketing ainsi que de la modification des taux. Les produits dérivés tels que des swaps, des options et des contrats de garantie de taux d'intérêt sont également employés pour assurer une protection contre les risques liés aux taux d'intérêt. Ces opérations sont soumises à des mesures de contrôle très strictes et ne peuvent être conclues qu'avec des institutions financières approuvées. Le Comité de l'actif et du passif surveille la structure du bilan afin d'identifier les risques liés aux taux d'intérêt et en fait part régulièrement au conseil d'administration.

La Société surveille ses risques liés aux changements soudains et imprévisibles des taux d'intérêt à l'aide de techniques qui

permettent de mesurer les conséquences des variations des taux d'intérêt et des changements de portefeuilles. Le risque à court terme est mesuré par le changement du revenu net de placements durant une période prévue de 12 mois, survenu en raison d'un changement prévu de taux d'intérêt. La politique de la Société est de s'assurer que la plus grande variation du revenu net de placements causée par les prévisions des changements de taux d'intérêt n'est pas supérieure à 10 % du bénéfice net avant impôts qui a été prévu. Ces prévisions de changements des taux d'intérêt comprennent les «fluctuations excessives» et peu probables des taux d'intérêt.

En ce qui concerne le risque à plus long terme (plus d'un an), une analyse des termes fixes et variables est effectuée afin de cerner les changements de la valeur marchande de l'actif moins le passif («valeur marchande de l'avoir du portefeuille»), conséquence des fluctuations des taux d'intérêt. Les conséquences des variations négatives des taux d'intérêt à plus long terme (c.-à-d. plus de 12 mois) sur le revenu sont mesurées en utilisant l'analyse susmentionnée. La Société a également pour politique de limiter les changements de la valeur marchande de l'avoir du portefeuille prévus chaque trimestre aux montants prédéterminés.

La position de la Société en matière de sensibilité aux taux d'intérêt au 31 octobre 1994 est indiquée dans le tableau ci-dessous et représente une position à un moment donné précis. Le tableau comprend les opérations de couverture hors bilan, les montants hypothétiques des remboursements anticipés des prêts hypothécaires et le changement réel de la date d'échéance qui découlerait du fait qu'un prêt devienne non productif.

Position en matière de sensibilité aux taux d'intérêt

(Aux 31 octobre; en milliers de dollars)

Date de modification des taux	Période de 6 mois	6 à 12 mois	1 an à 3 ans	3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Insensibles aux taux d'intérêt	Total
Actif							
Encaisse et placements à court terme	1 620 354 \$	264 777 \$					1 885 131 \$
Titres	269 913	58 341	31 313 \$	182 731 \$	41 105 \$	151 466 \$	734 869
Prêts	3 504 069	1 845 870	4 632 846	2 737 581	131 833	193 218	13 045 417
Autres éléments d'actif						222 481	222 481
	5 394 336	2 168 988	4 664 159	2 920 312	172 938	567 165	15 887 898 \$
Passif et avoir des actionnaires							
Dépôts à vue	3 105 207	13 309					3 118 516 \$
Dépôts à terme et autres emprunts	2 789 174	3 185 491	3 778 779	1 807 983	64 048		11 625 475
Effets subordonnés			10 393	100 029	77 867		188 289
Autres éléments de passif						179 620	179 620
Avoir des actionnaires						775 998	775 998
	5 894 381	3 198 800	3 789 172	1 908 012	141 915	955 618	15 887 898 \$
Écart avant éléments hors bilan							
Éléments nets hors bilan	(500 045)	(1 029 812)	874 987	1 012 300	31 023	(388 453)	
	(216 735)	115 000	20 000	100 000	(18 265)		
Écart après éléments hors bilan pour 1994							
Écart après éléments hors bilan pour 1993	(716 780) \$	(914 812) \$	894 987 \$	1 112 300 \$	12 758 \$	(388 453) \$	
	(884 694) \$	573 882 \$	(318 876) \$	972 847 \$	(105 104) \$	(238 055) \$	

Risques liés aux taux de change

Par risques liés aux taux de change, on entend les risques que court la Société face aux fluctuations des taux de change. La Société suit quotidiennement de près sa position nette en matière de devises ainsi que ses mouvements de trésorerie et maintient ses risques dans une certaine limite. Cette limite est approuvée par le Comité de direction et de gestion des risques du conseil d'administration.

Instruments financiers hors bilan

La Société conclut divers engagements et contrats qui ne figurent pas dans son bilan. Ces opérations, qui sont conclues dans le cours normal des affaires, comprennent les instruments de crédit et les instruments financiers dérivés tels que les swaps de taux d'intérêt et les crédits croisés ainsi que les contrats de garantie de taux d'intérêt. Ces opérations sont soumises à la politique normale de la Société en matière de gestion des risques et à ses mesures de contrôle et de suivi.

Instruments de crédit

Les instruments de crédit sont des instruments financiers qui accordent le crédit en vue de satisfaire aux besoins financiers des clients de la Société. Ils comprennent des garanties et des lettres

de crédit de soutien qui sont remises au nom d'un client en vue de remplir une obligation financière en cas de non-paiement par le client. Les instruments de crédit comprennent également les engagements de la part de la Société à financer un client si celui-ci venait à en avoir besoin. Les risques de crédit de la Société qui se rapportent à ces instruments sont fonction de la solvabilité des clients. Dans la mesure où ces instruments viennent à échéance ou ne sont pas utilisés en entier, les risques liés à ces instruments de crédit peuvent être inférieurs à leur montant contractuel.

En plus des garanties et des engagements, la Société offre des services de prêt de titres qui permettent aux courtiers de couvrir les ventes à découvert. Ces activités comprennent le prêt de titres appartenant aux clients, généralement à court terme, sans ou avec garantie pour la Société. Dans le cas de prêt avec garantie, la Société s'engage à ce que les titres soient retournés au client ou à ce que le client soit remboursé pour les titres perdus. Dans ce cas, les risques potentiels de la Société comprennent le défaut de la contrepartie de retourner les titres ainsi que la diminution de la valeur de la garantie elle-même. Ces risques sont atténués par l'obtention des garanties, essentiellement sous forme de titres émis par le gouvernement du Canada, qui excèdent la valeur des titres prêtés.

Les détails de ces instruments de crédit, exprimés en montant contractuel et en montant pondéré en fonction des risques, sont fournis ci-dessous :

Instruments de crédit

(Aux 31 octobre; en milliers de dollars)

	1994		1993	
	Montant contractuel	Montant pondéré en fonction des risques de la BRI	Montant contractuel	Montant pondéré en fonction des risques de la BRI
		41 101 \$	29 638 \$	51 095 \$
Garanties et lettres de crédit de soutien	1 251 123	21 737	1 048 982	36 019
Engagements à accorder le crédit, y compris les marges de crédit non utilisées	1 869 844	89 753	690 075	9 661
Prêt de titres*				
Total	3 162 068 \$	141 128 \$	1 790 152 \$	80 682 \$

*Garantis par des titres facilement négociables, essentiellement des titres émis par le gouvernement du Canada, représentant 105 % du montant contractuel.

Instruments financiers dérivés

La Société utilise des contrats de taux d'intérêt et de change pour aider à réaliser les objectifs de gestion du bilan, y compris la gestion de ses risques liés aux taux d'intérêt et aux taux de change, et pour accroître le rendement de son bilan. La Société n'est pas teneur de marché pour les instruments financiers dérivés.

La Société conclut des contrats de garantie de taux d'intérêt à court terme. Le revenu provenant de cette activité n'influence pas considérablement les états financiers. Le coût de remplacement et le montant pondéré en fonction des risques de la BRI de ce portefeuille sont négligeables, tel qu'il est indiqué dans le tableau à la page suivante.

Ces instruments financiers dérivés peuvent comprendre des swaps de taux d'intérêt, des crédits croisés et des contrats de garantie de taux d'intérêt. Les swaps de taux d'intérêt comprennent un échange de taux d'intérêt, généralement un

taux d'intérêt fixe contre un taux d'intérêt flottant, en se basant sur un montant nominal de référence. Les crédits croisés comprennent les caractéristiques des swaps de taux d'intérêt alliées à l'échange de différentes devises. Dans un contrat de garantie de taux d'intérêt, un taux d'emprunt (ou d'investissement) est établi en fonction d'un montant nominal de référence pour une période déterminée à une date future.

La Société a des limites de contrepartie fondées sur la qualité et la structure de crédit pour les institutions approuvées avec lesquelles elle conclut des opérations de produits dérivés et pour lesquelles elle a reçu des contrats exécutés. Le coût de remplacement du flux monétaire restant des contrats aux taux courants du marché représente les risques liés à ces contrats et il est influencé par les fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change. Le coût de remplacement d'un contrat sera considérablement moins important que le montant nominal de référence.

Les détails des instruments financiers dérivés en circulation, exprimés en montant nominal de référence, en montant pondéré en fonction des risques et en valeur de remplacement, sont fournis dans le tableau ci-dessous :

Contrats de taux d'intérêt et de change

(Aux 31 octobre; en milliers de dollars)

	1994			1993		
	Montant nominal de référence	Valeur de remplacement	Montant pondéré en fonction des risques de la BRI	Montant nominal de référence	Valeur de remplacement	Montant pondéré en fonction des risques de la BRI
Swaps de taux d'intérêt	940 037 \$	(23 341) \$	1 792 \$	793 009 \$	(18 675) \$	4 809 \$
Contrats de garantie de taux d'intérêt et de taux plafond	1 050 800	47	230	140,000	(108)	5
Crédits croisés et contrats à terme de gré à gré	138 665	(7 897)	Néant	130 960	(13 506)	Néant
Total	2 129 502 \$	(31 191) \$	2 022 \$	1 063 969 \$	(32 289) \$	4 814 \$

Politique en matière de dividendes

Les dividendes sur les actions ordinaires de la Société sont déclarés au gré de son conseil d'administration. Jusqu'ici, les dividendes ont été versés trimestriellement et ils ont été augmentés lorsqu'un accroissement du bénéfice le justifiait. Rien ne s'oppose à ce que la Société verse des dividendes.

Perspectives du bénéfice

La Société prévoit que le taux de croissance économique canadienne continuera de se situer entre 3,0 % et 3,5 % en 1995 et que le taux de chômage diminuera encore. Toutefois, la robustesse de l'économie entraînera probablement une hausse des taux d'intérêt en 1995. Cette situation restreindra la demande pour les prêts hypothécaires résidentiels. Bien que les liquidités du marché immobilier commercial aient augmenté considérablement, il est peu probable que la valeur de ces immeubles monte.

La Société prévoit une croissance modeste du bilan, reflétant la demande plutôt restreinte pour les prêts hypothécaires résidentiels ainsi que la diminution constante des prêts hypothécaires commerciaux causée par la restructuration des éléments d'actif non productifs. On s'attend à ce que les prêts non productifs et les provisions pour pertes sur prêts diminuent davantage.

Le revenu net de placements augmentera probablement en 1995 alors que les pressions exercées sur les marges persisteront en raison de la forte concurrence du marché. En outre, les honoraires des services fiduciaires devraient continuer à connaître une forte croissance. La Société prévoit mettre un plus grand accent sur le contrôle des charges d'exploitation.

On s'attend à ce que le bénéfice de la Société continue à s'améliorer en 1995 en raison de l'attention continue de la Société sur ses principales activités et d'une amélioration de son efficience opérationnelle.

Rétrospective des cinq derniers exercices

(en milliers de dollars)	1994	1993	1992	1991	1990
Situation en fin d'exercice					
Actif					
Encaisse et placements à court terme	1 885 131 \$	1 769 537 \$	1 672 092 \$	1 609 058 \$	1 526 264 \$
Titres	734 869	671 498	759 815	907 367	925 466
Prêts hypothécaires	10 469 765	10 638 659	11 289 166	11 422 656	10 994 925
Autres prêts	2 575 652	2 553 959	2 667 367	2 477 811	2 051 564
Autres éléments d'actif	222 481	191 452	178 106	182 912	155 131
Total	15 887 898 \$	15 825 105 \$	16 566 546 \$	16 599 804 \$	15 653 350 \$
Passif					
Dépôts à vue	3 118 516 \$	3 540 306 \$	3 798 909 \$	3 841 905 \$	3 731 480 \$
Dépôts à terme et autres emprunts	11 625 475	11 276 777	11 820 405	11 797 110	11 095 719
Autres éléments de passif	179 620	82 045	43 577	73 996	64 245
	14 923 611	14 899 128	15 662 891	15 713 011	14 891 444
Fonds en capital					
Effets subordonnés	188 289	188 289	188 289	188 288	110 452
Avoir des actionnaires	775 998	737 688	715 366	698 505	651 454
	964 287	925 977	903 655	886 793	761 906
Total	15 887 898 \$	15 825 105 \$	16 566 546 \$	16 599 804 \$	15 653 350 \$
Actif sous gestion	41 899 777 \$	38 024 890 \$	36 217 509 \$	34 866 729 \$	33 307 348 \$
Résultats de l'exercice					
Revenu de placements	1 235 437 \$	1 369 147 \$	1 581 551 \$	1 774 362 \$	1 718 678 \$
Frais d'intérêt	897 438	1 048 835	1 267 787	1 451 439	1 430 503
Revenu net de placements	337 999	320 312	313 764	322 923	288 175
Provision pour pertes sur prêts	35 734	79 873	96 250	47 095	21 171
Revenu net de placements après provision pour pertes sur prêts	302 265	240 439	217 514	275 828	267 004
Honoraires et autres revenus	130 427	120 989	103 057	96 235	76 634
Total des revenus	432 692	361 428	320 571	372 063	343 638
Charges					
Salaires et avantages sociaux	160 694	143 916	144 275	151 120	139 335
Locaux	48 352	46 812	44 624	38 540	30 359
Autres charges d'exploitation	137 599	102 629	93 863	99 772	92 084
Total des charges d'exploitation	346 645	293 357	282 762	289 432	261 778
Bénéfice avant impôts sur le revenu	86 047	68 071	37 809	82 631	81 860
Impôts sur le revenu	28 313	20 474	(1 478)	14 522	10 172
Bénéfice net	57 734 \$	47 597 \$	39 287 \$	68 109 \$	71 688 \$

	1994	1993	1992	1991	1990
Statistiques financières					
Rendement des éléments d'actif non sectoriels totaux moyens	0,37 %	0,30 %	0,24 %	0,42 %	0,48 %
Rendement de l'avoir moyen des actionnaires	7,64 %	6,58 %	5,52 %	10,05 %	11,35 %
Marge nette de placements	2,27 %	2,12 %	2,06 %	2,25 %	2,26 %
Écart net de placements	2,02 %	1,89 %	1,80 %	1,93 %	1,90 %
Autres statistiques					
Actions ordinaires en circulation <i>(en milliers)</i>	35 655	35 073	34 763	34 338	33 926
Nombre de succursales	191	190	193	192	184
Nombre d'employés en équivalence à temps plein	4 114	3 950	4 125	4 616	4 709
Statistiques par action ordinaire					
Bénéfice net	1,64 \$	1,36 \$	1,14 \$	2,00 \$	2,11 \$
Dividendes	0,88	0,88	0,88	0,88	0,88
Avoir des actionnaires	21,76	21,03	20,58	20,34	19,20

Analyse trimestrielle

(en milliers de dollars,
sauf les montants par action)

	1 ^{er} t	2 ^e t	3 ^e t	4 ^e t	Total
1994					
Revenu net de placements	85 875 \$	82 632 \$	86 373 \$	83 119 \$	337 999 \$
Provision pour pertes sur prêts	12 004	9 774	6 876	7 080	35 734
Revenu net de placements après provision pour pertes sur prêts	73 871	72 858	79 497	76 039	302 265
Honoraires et autres revenus	33 577	36 194	28 615	32 041	130 427
Total des revenus	107 448	109 052	108 112	108 080	432 692
Charges d'exploitation	79 923	81 981	88 769	95 972	346 645
Bénéfice avant impôts sur le revenu	27 525	27 071	19 343	12 108	86 047
Impôts sur le revenu	10 875	12 013	6 426	(1 001)	28 313
Bénéfice net	16 650 \$	15 058 \$	12 917 \$	13 109 \$	57 734 \$
Par action	0,47 \$	0,43 \$	0,37 \$	0,37 \$	1,64 \$
1993					
Revenu net de placements	76 385 \$	78 978 \$	82 962 \$	81 987 \$	320 312 \$
Provision pour pertes sur prêts	15 172	15 804	27 662	21 235	79 873
Revenu net de placements après provision pour pertes sur prêts	61 213	63 174	55 300	60 752	240 439
Honoraires et autres revenus	27 386	32 716	29 190	31 697	120 989
Total des revenus	88 599	95 890	84 490	92 449	361 428
Charges d'exploitation	72 181	76 639	70 909	73 628	293 357
Bénéfice avant impôts sur le revenu	16 418	19 251	13 581	18 821	68 071
Impôts sur le revenu	4 060	6 784	3 811	5 819	20 474
Bénéfice net	12 358 \$	12 467 \$	9 770 \$	13 002 \$	47 597 \$
Par action	0,36 \$	0,35 \$	0,28 \$	0,37 \$	1,36 \$
1992					
Revenu net de placements	79 510 \$	74 542 \$	83 867 \$	75 845 \$	313 764 \$
Provision pour pertes sur prêts	12 285	16 052	40 233	27 680	96 250
Revenu net de placements après provision pour pertes sur prêts	67 225	58 490	43 634	48 165	217 514
Honoraires et autres revenus	27 438	24 970	27 978	22 671	103 057
Total des revenus	94 663	83 460	71 612	70 836	320 571
Charges d'exploitation	71 395	74 551	67 906	68 910	282 762
Bénéfice avant impôts sur le revenu	23 268	8 909	3 706	1 926	37 809
Impôts sur le revenu	5 902	(532)	(4 666)	(2 182)	(1 478)
Bénéfice net	17 366 \$	9 441 \$	8 372 \$	4 108 \$	39 287 \$
Par action	0,50 \$	0,28 \$	0,24 \$	0,12 \$	1,14 \$

Trustco National inc.

Compagnie Trust National

Conseil d'administration

J. Christopher Barron <i>Président du conseil, président et chef de la direction</i> <i>Compagnie Trust National</i> <i>Toronto</i>	David S. Kaufman <i>Président</i> <i>Silpit Industries Ltd.</i> <i>Winnipeg</i>	L'hon. David R. Peterson, C.p., c.r. <i>Associé</i> <i>Cassels Brock and Blackwell</i> <i>Toronto</i>	Christopher G. Fleming <i>Vice-président du conseil</i>	Comité consultatif sur les placements
John D. Bradley <i>Président</i> <i>First Chatham Corporation</i> <i>Chatham</i>	J. Alexander Langford, c.r. <i>Avocat</i> <i>Toronto</i>	John C. Puddington <i>Président</i> <i>Trilwood Investments</i> <i>Limited</i> <i>Toronto</i>	L'hon. Henry N.R. Jackman, C.M., LL.D. <i>Président honoraire</i> <i>du conseil</i>	<i>Président</i> J. Christopher Barron
Donald A. Carlson <i>Président du conseil</i> <i>Vencap Equities Alberta Ltd.</i> <i>Edmonton</i>	G. Martin Luxton, c.r. <i>Associé</i> <i>Martin & Martin</i> <i>Hamilton</i>	Brock A. Smith <i>Consultant en</i> <i>affaires publiques</i> <i>Sudbury</i>	Comités du conseil	Membres G.M. Luxton
Joseph A.N. Chiappetta, c.r. <i>Associé</i> <i>Bratty and Partners</i> <i>Downsvieu</i>	William A. Macdonald, c.r. <i>Président</i> <i>W.A. Macdonald</i> <i>Associates Inc.</i> <i>Toronto</i>	Nancy G. Thomson <i>Administratrice de société</i> <i>Toronto</i>	Comité de direction <i>et de gestion des risques</i>	<i>Président</i> Christopher G. Fleming
Judith L. Cohen <i>Présidente</i> <i>Adroit Investments Ltd.</i> <i>Toronto</i>	L'hon. Barbara J. McDougall, C.p. <i>Analyste financière</i> <i>internationale</i> <i>Toronto</i>	Manon R. Vennat <i>Présidente du conseil</i> <i>et directrice générale</i> <i>Spencer Stuart</i> <i>Montréal</i>	<i>Membres</i> R. Després C.G. Fleming W.A. Macdonald R.N. McLaughlin F.S. Miller	<i>Membres</i> D.A. Carlson J.L. Cohen M.A. Farrow W.G. Munro M.R. Vennat J.C.C. Wansbrough
Robert Després, o.c. <i>Président du conseil</i> <i>Alliance Forest Products Inc.</i> <i>Québec</i>	Robert N. McLaughlin, c.r. <i>Administrateur de société</i> <i>Toronto</i>	E. Richard S. McLaughlin <i>Président</i> <i>M.B.B. Holdings Ltd.</i> <i>Oshawa</i>	J. Christopher C. Wansbrough <i>Président du conseil</i> <i>OMERS Realty Corporation</i> <i>Toronto</i>	Comité de la relève <i>Président</i> J. Christopher C. Wansbrough
Maureen A. Farrow <i>Présidente</i> <i>Economap Inc.</i> <i>Toronto</i>	Frank S. Miller, ing. <i>Administrateur de société</i> <i>Bracebridge</i>	L'hon. Henry N.R. Jackman, C.M., LL.D. <i>Président honoraire</i> <i>du conseil</i>	Comité de vérification <i>Président</i> Robert Després	<i>Membres</i> J.C. Barron D.S. Kaufman F.S. Miller N.G. Thomson
Christopher G. Fleming <i>Vice-président du conseil</i> <i>Compagnie Trust National</i> <i>Toronto</i>	William G. Munro <i>Administrateur de société</i> <i>Toronto</i>	William H. Somerville, LL.D. <i>Président honoraire</i> <i>du conseil</i>	Comité des normes de conduite <i>Président</i> Robert N. McLaughlin	
Rowland W. Fleming <i>Administrateur de société</i> <i>Mississauga</i>	Daniel J. Murphy, c.r. <i>Associé</i> <i>Donnelly & Murphy</i> <i>Goderich</i>	D.R. Peterson <i>B.A. Smith</i> <i>J.C.C. Wansbrough</i>	<i>Membres</i> J.A.N. Chiappetta W.C. Hamilton J.A. Langford G.M. Luxton E.R.S. McLaughlin D.J. Murphy	
William C. Hamilton, c.r. <i>Président</i> <i>The Homewood</i> <i>Sanitarium Ltd.</i> <i>Guelph</i>	J. Christopher C. Wansbrough <i>Président du conseil</i>	J. Christopher Barron <i>Président et</i> <i>chef de la direction</i>		

Trustco National inc.

Compagnie Trust National

Cadres et haute direction

Trustco National inc.	Compagnie Trust National			
J.C. Barron <i>Président et chef de la direction</i>	J.C. Barron <i>Président du conseil, président et chef de la direction</i>	H.J. Arbour <i>Vice-président Région du Québec</i>	E. Henderson <i>Vice-présidente adjointe Services bancaires aux entreprises</i>	P.J. Ladano <i>Vice-président Services de crédit aux employés</i>
R.G. Gassien, c.a. <i>Premier vice-président et secrétaire</i>	S.E. Benford <i>Premier vice-président Gestion des risques</i>	J.D. Beckett <i>Vice-présidente Région du grand Toronto</i>	P.M. Irwin <i>Vice-présidente adjointe Services bancaires aux entreprises</i>	Prêts aux entreprises
J.S. Payzant <i>Premier vice-président Fiducies, placements et trésorerie</i>	K.M. Calmenson <i>Premier vice-président Services généraux et exploitation</i>	W.F. Gliddon <i>Vice-président Région de l'ouest du Canada</i>	R.M. Smallhorn <i>Vice-président adjoint Services bancaires aux entreprises</i>	G.J. Ksiazkiewicz <i>Vice-président adjoint Prêts aux entreprises</i>
B.E. Wilson, c.a. <i>Premier vice-président et chef principal des finances</i>	W.B. Cheshire <i>Premier vice-président Ressources humaines</i>	J.W. Hardon <i>Vice-président Région du centre et de l'est de l'Ontario</i>	L.W. Tiberio <i>Vice-président Financement de véhicules</i>	Soutien aux succursales et exploitation
R.G. Gassien, c.a. <i>Premier vice-président et secrétaire</i>	R.G. Gassien, c.a. <i>Premier vice-président et chef vérificateur</i>	J.H. Vancea <i>Vice-président Région du sud-ouest de l'Ontario</i>	Gestion des risques de crédit	S.E. Scott <i>Vice-présidente Centre d'administration hypothécaire</i>
S.L.G. Latimer, c.a. (a.s.) <i>Premier vice-président et chef vérificateur</i>	L.E. Laycock <i>Premier vice-président Opérations bancaires</i>	L.L. Preston <i>Vice-présidente Présentation de clients de dépôt et de prêts hypothécaires</i>	M.D. Lovett <i>Vice-président Vérification des risques et réglementation</i>	E.L. Hill <i>Vice-président adjoint Systèmes de l'entreprise</i>
J.S. Payzant <i>Premier vice-président Fiducies, placements et trésorerie</i>	B.E. Wilson, c.a. <i>Premier vice-président et chef principal des finances</i>	S.A. Trethewey <i>Vice-présidente Crédit de détail</i>	R.S. Hamilton <i>Vice-président Crédit</i>	C.R. Penney <i>Vice-président adjoint Services bancaires électroniques</i>
Services de vérification	Opérations bancaires	J.W. Jones <i>Vice-président adjoint Crédit de détail</i>	M.S. Slobodsky <i>Vice-président Crédit</i>	Services de gestion
R.M. Senos <i>Vice-président adjoint</i>	D.J. Gill <i>Vice-président Services bancaires de détail Planification et administration</i>	J. Mohr <i>Vice-président adjoint Crédit de détail</i>	P.V. Pratt <i>Vice-président adjoint Crédit</i>	F.P. Urbanski <i>Vice-président adjoint Services de gestion</i>
		W.J. McCurdy <i>Vice-président Services bancaires aux entreprises</i>	B.L. Trites <i>Vice-président adjoint Crédit</i>	Services d'information
		D.J. Arntfield <i>Vice-président adjoint Services bancaires aux entreprises</i>	R.A. Whalley <i>Vice-président adjoint Crédit</i>	B.D. Beaudin <i>Vice-président Service d'information et de la sécurité</i>
		A.C. Bond <i>Vice-président adjoint Services bancaires aux entreprises</i>	V.R. Mangal <i>Vice-président adjoint Politique et gestion de portefeuille</i>	C.B. Parker <i>Vice-président adjoint Ingénierie de réseaux</i>

G.R. Wreford <i>Vice-président adjoint</i> <i>Architecture</i>	C.W. Thomson, c.a. <i>Vice-président</i> <i>Vérification réglementaire</i>	Services de fiducie aux particuliers D.R. Curry <i>Premier vice-président</i> <i>Services de fiducie aux particuliers</i>	R.B. Sparkman <i>Vice-président</i> <i>Services de retraite et de fiducie aux institutions</i>	E.M.R. Skutezky <i>Consultant</i> <i>Fiducies et placements</i>
G. Wilson <i>Vice-président adjoint</i> <i>Perfectionnement de systèmes</i>	J.R. Bateman, c.a. <i>Vice-président adjoint</i> <i>Systèmes de l'information financière</i>	G.W. Owen <i>Vice-président</i> <i>Services de fiducie aux particuliers</i>	L.P. Villeneuve <i>Vice-président adjoint</i> <i>Services de retraite et de fiducie aux institutions</i>	Services de courtage Cassels Blaikie
B. Michell <i>Vice-président adjoint</i> <i>Distribution de systèmes</i>	I.M. Hunter, c.a. <i>Vice-président adjoint</i> <i>Fiscalité</i>	D.W. Stevens, c.a. <i>Vice-président adjoint</i> <i>Analyse et présentation de l'information financière à la direction</i>	G.D.R. Jackson <i>Vice-président</i> <i>Exploitation des services de fiducie aux particuliers</i>	J.A. Morris <i>Vice-présidente adjointe</i> <i>Services de retraite et de fiducie aux institutions</i>
F. Gauvin <i>Vice-président adjoint</i> <i>Services d'informatique et soutien aux réseaux</i>	R.J. Sungaila <i>Vice-président adjoint</i> <i>Planification et contrôle</i>	P.B. Allen <i>Vice-président adjoint</i> <i>Services de fiducie aux particuliers</i>	Trésorerie D.G. Halsall <i>Vice-président</i> <i>et trésorier</i>	Secrétaire général T.E. Storus <i>Vice-président</i> <i>et conseiller juridique</i>
H.A. Fleischmann <i>Vice-président adjoint</i> <i>Gestion des changements et contrôle de la qualité</i>	I.N. Svendsen <i>Vice-président adjoint</i> <i>Administration des finances</i>	Gestion de placements de caisses de retraite J.A. Crocker <i>Premier vice-président</i> <i>Gestion de placements de caisses de retraite</i>	E.A. Fuoco <i>Vice-président</i> <i>Services fiduciaires et administration</i>	S. Jin Suen-Carter <i>Vice-présidente</i> <i>Affaires publiques et de l'entreprise</i>
Gestion des installations	Ressources humaines	Gestion de placements de caisses de retraite J.T. O'Shea <i>Vice-président</i> <i>Ressources humaines</i>	Services fiduciaires et administration M.J. Wise, c.a. (a.s.) <i>Vice-président adjoint</i> <i>Systèmes fiduciaires, stratégie</i>	Marketing et gestion des produits T.R. Telfer <i>Vice-président</i> <i>Marketing</i>
J.I. Boyd <i>Vice-présidente</i> <i>Gestion des installations</i>	D.J. Smith <i>Vice-président</i> <i>Gestion de la qualité de service</i>	D.J. Smith <i>Vice-président</i> <i>Placements de caisses de retraite</i>	M.E. Thompson <i>Vice-président adjoint</i> <i>Administration fiduciaire</i>	G.S. Hurd <i>Vice-président</i> <i>Services de cartes et de crédit</i>
J. Alblas <i>Vice-président adjoint</i> <i>Gestion des installations</i>	L.G. Girouard <i>Vice-président adjoint</i> <i>Perfectionnement des ressources humaines</i>	A.L. Wisser <i>Vice-présidente</i> <i>Placements de caisses de retraite</i>	Gestion de placements C.J. Martin <i>Vice-président</i> <i>et président</i>	T.D. Murray <i>Vice-présidente</i> <i>Services de dépôts et de fonds mutuels</i>
P. Tabone <i>Vice-président adjoint</i> <i>Location et administration</i>	Projets spéciaux	B.E. Sheehan <i>Vice-présidente</i> <i>Services de placements de caisses de retraite</i>	Cassels Blaikie C.L. Tinney <i>Vice-présidente adjointe</i> <i>Marketing</i>	Sécurité
B.M. Watson <i>Vice-président adjoint</i> <i>Services de distribution</i>	H.C. Dickson, ing. <i>Vice-président</i> <i>Projets spéciaux</i>	R.D. Matthews <i>Vice-président adjoint</i> <i>Projets spéciaux</i>	J.A. Flye <i>Vice-président</i> <i>Successions, fiducies et agences de placement</i>	R.C. Waddell <i>Vice-président adjoint</i> <i>Sécurité</i>
Finances		Services de retraite et de fiducie aux institutions F.J. Wyseman <i>Vice-président adjoint</i> <i>Projets spéciaux</i>	M.E. Chwalka <i>Vice-président</i> <i>Services de retraite et de fiducie aux institutions, ventes</i>	G.R. Patterson <i>Vice-président adjoint</i> <i>Successions, fiducies et agences de placement</i>
M.L. MacRae, c.a. <i>Vice-présidente</i> <i>Analyse et présentation de l'information financière à la direction</i>				
E.A. Meyer, c.a. <i>Vice-président</i> <i>et contrôleur</i>				

Compagnie Trust National

Conseils consultatifs

Ontario	London <i>K.C. Keast</i>
Alliston	<i>R.L. Nash</i>
<i>R.C. Abrams</i>	
Barrie	North Bay <i>R.F. Donnelly</i>
<i>L.D. Jones, C.A.</i>	
Belleville	Orangeville <i>E.D. Gray</i>
<i>E.M. Parker</i>	<i>R.R. Holden</i>
Chatham-Windsor	Orillia <i>M.B. Rolland</i>
<i>J.D. Bradley*</i>	<i>S. Tudhope</i>
<i>D.A. Paterson</i>	
Collingwood	Ottawa <i>A.S. Goldberg</i>
<i>R.C. Thompson, c.r.</i>	
Durham (Région de)	Vallée de l'Outaouais <i>R.M. Edmonds</i>
<i>J.W.P. Johnston</i>	<i>W.D. Holmes</i>
<i>D.G. Langmaid</i>	<i>F.A. Huckabee</i>
<i>E.R.S. McLaughlin*</i>	<i>J.E. Lindsay</i>
<i>M. Veltri</i>	
Goderich	Owen Sound <i>W.L. Murray</i>
<i>H.B. Erskine</i>	<i>G.D. Nicol</i>
<i>E.B. Menzies, c.r.</i>	
<i>D.J. Murphy; c.r.*</i>	
Hamilton	Peel (Région de) <i>R.K. Webb, c.r.</i>
<i>D.A. Lugouy; C.A.</i>	
<i>G.M. Luxton, c.r.*</i>	
Hanover	Peterborough <i>W.R. Curry</i>
<i>J.D. Waechter, c.r.</i>	
Kingston	Sarnia <i>J.D. George, c.r.</i>
<i>R.A. Little, c.r.</i>	<i>M. Schafer</i>
Kitchener-Guelph	St. Catharines <i>H.J. Daniel, c.r.</i>
<i>W.C. Hamilton, c.r.*</i>	<i>R.H. Williams</i>
<i>D.J. Travers</i>	
Lindsay	Stratford <i>J.V. Koller</i>
<i>D.P. Fox</i>	<i>D.A. Yundt</i>
<i>M.E. Plaunt</i>	
<i>J.R. Rathwell, F.C.A.</i>	

Tillsonburg	<i>R.P. Richardson</i>
<i>J.C. Somerville</i>	<i>R.E. Wood</i>
North Bay	Toronto métropolitain <i>J.A.N. Chiappetta, c.r.*</i>
<i>R.F. Donnelly</i>	<i>R.N. McLaughlin, c.r.*</i>
Orangeville	<i>W.G. Munro*</i>
<i>E.D. Gray</i>	<i>Dr. K.F. Walker</i>
<i>R.R. Holden</i>	
Orillia	Québec
<i>M.B. Rolland</i>	Montréal <i>P.R. Johnson</i>
<i>S. Tudhope</i>	<i>R.R. Pinard</i>
Ottawa	Québec <i>R. Després, OC*</i>
<i>A.S. Goldberg</i>	
Vallée de l'Outaouais	Alberta
<i>R.M. Edmonds</i>	Calgary <i>J.R. Bell</i>
<i>W.D. Holmes</i>	<i>N.G. Cameron</i>
<i>F.A. Huckabee</i>	<i>S.P. Sibold</i>
<i>J.E. Lindsay</i>	Edmonton <i>D.A. Carlson*</i>
Owen Sound	<i>I.L. MacLachlan</i>
<i>W.L. Murray</i>	<i>J.L. Schlosser</i>
<i>G.D. Nicol</i>	
Peel (Région de)	Colombie-Britannique
<i>R.K. Webb, c.r.</i>	Sarnia <i>G.R. Dawson</i>
<i>J.D. George, c.r.</i>	<i>E.F. MacLean</i>
<i>M. Schafer</i>	<i>P.P. Saunders</i>
St. Catharines	<i>F.C. Wilkinson</i>
<i>H.J. Daniel, c.r.</i>	
<i>R.H. Williams</i>	Manitoba
Stratford	Winnipeg <i>D.S. Kaufman*</i>
<i>J.V. Koller</i>	<i>M.P. Michener</i>
<i>D.A. Yundt</i>	

*Membre du conseil d'administration

Bureaux administratifs

1, rue Adelaide Est
Toronto (Ontario)
M5C 2W8
Téléphone :
(416) 361-3611

Télécopieur :
(416) 361-4037

Quant au régime d'achat d'actions, il permet aux actionnaires d'acheter mensuellement des actions ordinaires additionnelles au cours moyen du marché, sans frais de service ni frais de courtage.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou une copie de la notice d'offre, veuillez communiquer avec le secrétaire général.

Cote boursière

Les actions ordinaires de Trustco National inc. sont cotées à la Bourse de Toronto (symbole : NT).

Agent des transferts

Compagnie Trust R-M
C.P. 7010
Succursale rue Adelaide
Toronto (Ontario)
M5C 2W9
Téléphone : (416) 813-4600
1 (800) 387-0825
(sans frais, au Canada)

L'assemblée générale annuelle de Trustco National inc. aura lieu à 10 h le 1^{er} février 1995, au Metropolitan Toronto Convention Centre, 255, rue Front Ouest, Toronto (Ontario).

Renseignements supplémentaires

Pour en savoir davantage sur le Trust National, veuillez communiquer avec l'une des succursales ou avec le Service des communications générales en composant le (416) 361-3611.

On request we will be pleased to provide a copy of this report in English.

Le régime de réinvestissement de dividendes et le régime d'achat d'actions permettent aux actionnaires inscrits de réinvestir dans la Société.

Grâce au régime de réinvestissement de dividendes, les actionnaires peuvent réinvestir leurs dividendes dans des actions ordinaires de la Société tout en bénéficiant d'un escompte de 5 % sur le cours moyen du marché, et ce, sans frais de service ni frais de courtage.

**Trustco National inc.
Compagnie Trust National**

Bureaux administratifs
One Financial Place
1, rue Adelaide Est
Toronto (Ontario)
M5C 2W8
Téléphone : (416) 361-3611
Télécopieur : (416) 361-4037

Siège social
1, rue Ontario
C.P. 128
Stratford (Ontario)
N5A 6S9
Téléphone : (519) 271-2050
Télécopieur : (519) 271-7040